

MUSÉE RATH

REGISTRE  
DE LA

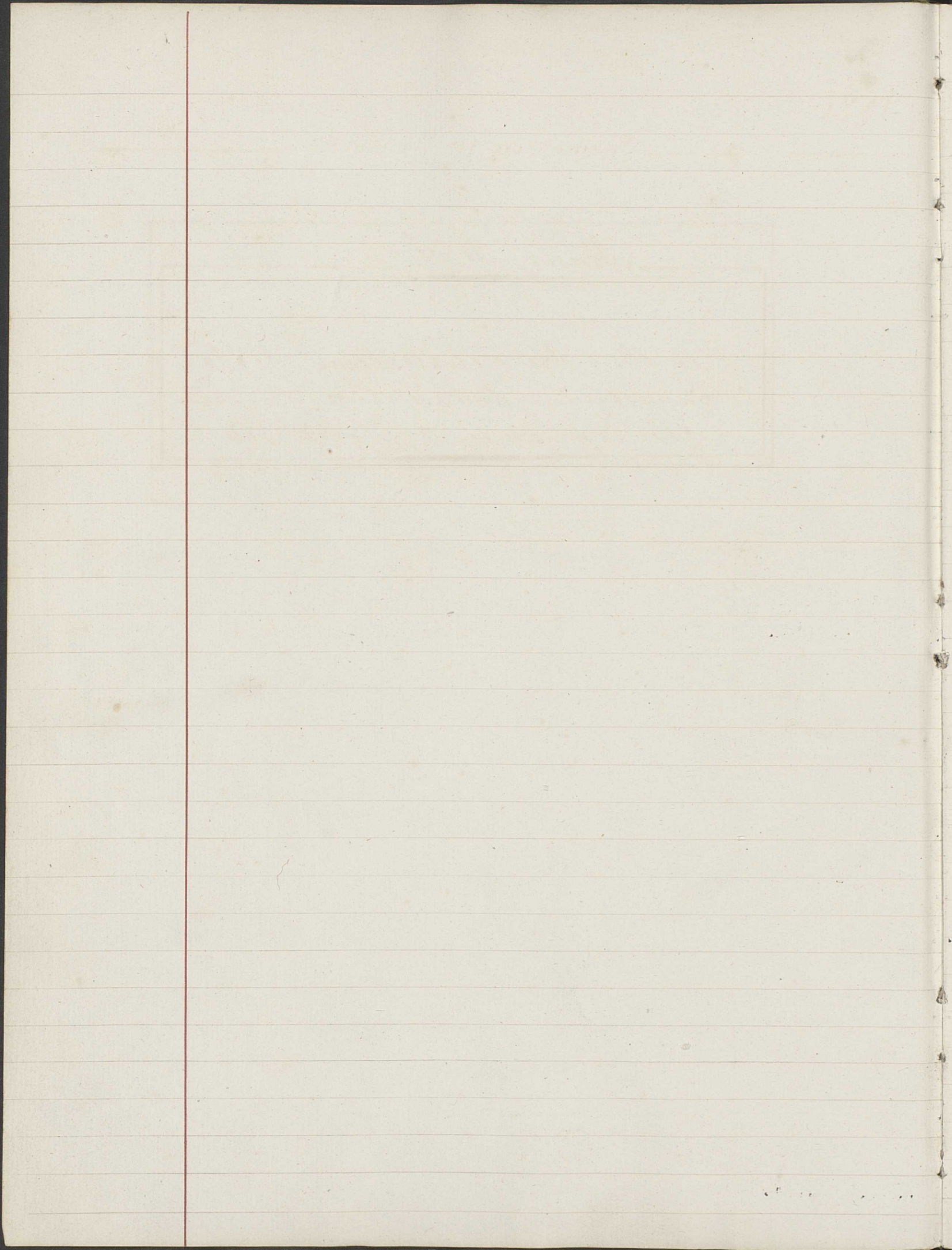
COMM. ADM<sup>VE</sup>

N<sup>o</sup> I.

848

Musée Math.

Registre des délibérations de la  
Commission Administrative du Musée  
Math. Pommersle le 19 Octobre 1896.



1826.

Séance du 19 Novembre.

Membres présents. M. M. le professeur de Candolle Président  
Morin, Duval Loppet, Dupan, Audéon, et  
Vaucher secrétaire.

Membres du C. Municipal

Mons<sup>r</sup> le Président annonce que M. le S<sup>r</sup>indie Masbou  
et M. Taub Duval, ont été nommés par le Conseil  
Municipal pour faire partie de la Commission  
Administrative du Musée Rath.

Conservateurs

Messieurs les Conservateurs du Musée; sont, M. Dupan  
pour les Gravures; Duval Loppet pour les Statues;  
Audéon pour les Tableaux et Dessins; et Vaucher  
pour le Bâtim<sup>en</sup>t et le Mobilier.

Réunion de la Commission

Messieurs les Conservateurs se réuniront d'office ~~et~~  
sans convocation tous les Vendredi à 3 heures; et le  
premier Vendredi de chaque mois, il y aura une  
convocation générale de la Commission.

La Commission arrête.

Ouverture du Musée

Que le Musée Rath sera ouvert au Public, tous  
les jours de midi à quatre heures.

pour les Artistes

Il sera ouvert aux Artistes qui voudront y travailler  
le lundi, mardi, et mercredi, depuis le matin jusqu'à  
la nuit; ils seront tenus de présenter une carte  
signée par le Président ou le vice Président de la  
Commission; qui les délivreront sur la recommanda-  
tion des Membres du Comité, ou des Directeurs des  
Ecoles, les cartes seront personnelles et dureront  
trois Mois.

Pour la Société des Arts.

Les Membres de la Société des Arts, et des trois  
comités,

ont droit d'entrée tous les jours; et les Membres des  
Classes le mercredi seulement.

Ouverture du Cabinet des  
Estampes.

Le Cabinet des Estampes sera ouvert le jeudi de  
8 heures à 12 heures.

Déplacement des  
Galleries et Dépôt.

Les Directeurs des Ecoles ne pourront déplacer les  
Statues, et Tableaux des Galleries, sans une autorisation  
spéciale de la Commission; quant aux objets renfer-  
mé dans le Dépôt le Conservateur est autorisé à  
remettre sur un reçu les Modèles qui seront utiles aux  
Ecoles.

M. Vaucher est chargé de faire connaître à la Commission  
les dépenses faites jusqu'à ce moment pour l'arrangement  
du Musée.

La Commission prie M. le Conservateur des Tableaux  
de placer les portraits des Membres de la Société dans  
la Salle des Séances.

La séance est levée.

Séance du 24. Novembre.

Membres présents. M. M. le Professeur de Candolle, Président  
Morin, Duval, Löffler, Dupan, Audin, Jacob Duval,  
et Vaucher Secrétaire.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.  
Mons<sup>r</sup> Jacob Duval propose que le Musée, soit  
ouvert au Public le 31. Décembre, et les trois premiers  
jours de l'année; la proposition est adoptée.

Le manequin sera à la charge du Conservateur  
du Bâtimement et Mobilier.

La Commission proposera au Comité d'autoriser  
Messieurs les Conservateurs à faire les séjours  
nécessaires pour continuer l'arrangement du Musée.  
Les Conservateurs devront enregistrer tous les vendredis  
les séjours qui seront faits dans la semaine;  
et en rendre les comptes.

Il sera fait deux registres des objets appartenant  
à la Société des Arts, l'un pour les objets <sup>existants</sup> ~~appartenant~~  
à la Société avant l'entrée au Musée; l'autre  
pour les dons faits depuis cette époque.

Mons<sup>r</sup> Dupan est autorisé à faire relier pour  
le Cabinet des estampes, tous les ouvrages formant  
des Collections; sur la recommandation de les  
subdiviser autant que possible.

La Commission arrête que le Calque à la  
pointe, et le dessin à l'estompe sera interdit au  
Cabinet des Estampes.

La Commission arrête que Messieurs les Conservateurs  
ne pourront permettre la sortie des objets d'arts

Manequin

Registres Des Objets  
d'arts.

Calque et dessin à l'estompe  
interdit au Cabinet des Es.

Sortie des Objets d'arts.

sans une autorisation spéciale de la Commission.  
Mons<sup>r</sup> Audiau demande au nom de Mons<sup>r</sup> Hornung  
la sortie d'un tableau de la Galerie de Peinture, pour  
le faire copier à l'un de ses élèves, la demande est  
refusée.

Tableau de Bramm Le Tableau d'intérieur peint par Bramm, donné  
par Monsieur l'ancien Juge Bigaud, est remis à  
la Commission.

Tableau du Chevalier Monsieur Audiau fait don d'un tableau de  
Paysage, peint par le Chevalier Fassin, Monsieur  
le Président lui adresse ses remerciements de la Commission.  
La séance est levée.

Séance du 1. X<sup>bre</sup> 1826

Membres présents. M. M. Morin Président Duval Dupan  
Audiau et l'ancien secrétaire

Le procès verbal de la séance précédente est lu et  
approuvé.

Monsieur Duval est prié de faire un règlement qui  
établisse le droit des Directeurs pour les modèles qui  
leurs servent de modèles.

Timbre Sec pour les Monsieur Dupan demande à être autorisé à faire faire  
Estampes. un timbre pour le cabinet des estampes, la proposition  
est renvoyée à la prochaine séance.

Gravures données par Mad. Pigot M<sup>lle</sup> Duval présente au nom de Madame Pigot 15 gravures  
pour le cabinet, remise à Monsieur le conservateur et  
remerciement de la Commission à Madame Pigot  
Monsieur Audiau annonce qu'il a fait l'arrangement  
des tableaux dans la Salle des Séances de la Société  
M<sup>lle</sup> Duval a fait l'arrangement des plâtres au Digné  
M<sup>lle</sup> Dupan a fait transporter ses objets appartenant



Plan en relief du  
quartier S<sup>t</sup> Antoine

au Cabinet des estampes.

Mons<sup>r</sup> Morin demande que le Plan en relief du nouveau  
Quartier de Saint Antoine, offert par Monsieur Hôlé  
soit exposé dans le cabinet des estampes; la proposition  
est adoptée.

Séance du 8. Décembre

Membres présents M. M. Morin président Dureau Dural  
Audouin et le Secrétaire.

Le procès verbal est lu et approuvé.

Estampes données  
par M. Maunoir

M<sup>r</sup> Dural présente deux cahiers de gravures l'un intitulé  
Mythologie Chrétienne, et l'autre une dissertation de  
Scarpa sur un bas-relief antique offert par Monsieur  
le Professeur Maunoir.

Décision. Sur la demande  
de sortir les objets du  
Musée.

La demande de M<sup>r</sup> Hornung sur la sortie des  
Tableaux de la Galerie de peinture, est mise en  
délibération; la Commission confirme l'article  
de ne laisser sortir aucun objet d'arts sans une  
autorisation spéciale de la Commission, jusqu'au  
moment où le nombre des Tableaux sera assez  
considérable pour remplir dans les galeries ceux  
qui auroient été déplacés, cet article sera renouvelé  
dans 6. mois.

École de la figure  
demandes p<sup>r</sup> son arrangem<sup>t</sup>.

M. Daubert communique plusieurs demandes faites  
par M. Buvardin pour l'arrangement de l'École  
de la figure, telles que des chassis aux fenêtres  
des portes manteaux, une nouvelle armoire. Dix  
chaises pour l'École d'après la fosse, la Commission  
autorise ces demandes et M. Daubert est chargé de  
les faire exécuter.

Séance du 15 Décembre

Membres présents M. Mo. le professeur Debandolle président  
Morin, Dupan, Audéon, Duval et le secrétaire  
Le procès verbal de la séance précédente est lu et  
approuvé.

La demande de M. le Président sur le prêt des Ecoles est  
mise en délibération, la commission s'en est occupée  
sans rien arrêter.

Séance du 21 Décembre

Membres présents M. Mo. Debandolle président Morin  
Duval, Dupan, Audéon, et Vaucher.

Le procès verbal est lu et approuvé.

Règlement sur les  
prêts du Musée

La commission approuve le règlement sur le prêt  
des Ecoles qui est remis à M. le Président de la Classe  
des Beaux arts qui veut bien se charger de le  
présenter au Comité.

prop. de M. de Selton  
de prêter des tableaux

M. le Président met en délibération la proposition  
de M. de Selton, qui offre de prêter quatre  
de ses tableaux pour être exposés dans une des  
salles du Musée Rath. après avoir discuté le  
principe d'admettre dans le Musée des Tableaux  
sous le titre de prêt, sans l'avantage d'augmenter  
nos collections, la commission voyant qu'il y a  
l'avantage à mettre sans les yeux des artistes un  
grand nombre de tableaux offerts de soumettre  
ce règlement au Comité.

Règlement à ce sujet.

art 1. Les objets prêtés au Musée Rath le seront  
sans conditions de vouloir les exposer pour être  
vendus

art 2. Ils seront prêtés sans conditions qui empêchent

les artistes de la copie

art 3. Le Comité et la Commission ne prendra aucune responsabilité pécuniaire.

art 4. La Commission administrative sera chargée de l'admission des objets prêtés.

art 5. Le présent règlement <sup>est arrêté</sup> est valable, que pour 6 mois.

Séance du 19. Décembre

M. M. Morin Président Duval Audouin Dupan

Dessins de Brun donnés  
par M. de Constant.

M. Du Pan présente à la Commission un cahier  
D'environ 100 feuilles de Chaux et Chins de feu  
M. Brun peintre Danismans à Verdax, le cahier  
est donné par M. de Constant.

Comptes des dépenses.

Tous les comptes des dépenses faites depuis l'entrée  
en fonctions de l'administration n'étant pas  
dépouillés sur le bureau, il n'est pas possible  
de dresser un état exact des dépenses faites.  
Mais il est évident que le crédit de ff 700. mis  
à la disposition de l'administration est épuisé.  
En conséquence il en sera fait rapport à la 1<sup>re</sup>  
séance du Comité pour lui demander un nouveau  
crédit que l'administration estime devoir être de  
la somme de ff. 700. Et elle produira un état  
exact des dépenses faites jusqu'à ce jour aussi tôt  
que les comptes qui ne sont connus que par  
approximation seront rentrés.

Demande d'un modèle en  
plâtre par M. Sené  
refusée

M. Duval rapporte que M. Sené sculpteur en bois  
demande à l'administration de lui prêter un  
bas reliet en plâtre (la fin faite par M. Faquet  
et qui a servi de modèle à M. Stinivas pour  
l'exécuter en bois d'une double dimension, un

la décision prise par le Comité, l'Administration ne peut admettre la demande.

Dessins d'Almêras.

M. Du Lan rapporte qu'il a reçu de M. Almêras les Dessins acquis par le Comité, et qu'il a restitué à M. Almêras les Dessins d'Architecture au trait

rapport sur les Ecoles et réparations nécessaires.

M. Morin. Au nom du Bureau du Comité, fait un rapport de la visite faite dans les Ecoles dans laquelle on a reconnu le froid qui règne dans toute de la figure, et qui propose.

1.° De construire un 5<sup>e</sup> poêle plus petit dans le local de l'Ecole supérieure

2.° De chercher si l'on ne pourrait pas avancer le calorifère existant et multiplier les tuyaux de chaudière.

3.° De recommander les mesures nécessaires pour le prompt dessèchement des murs et demander pour les élèves des paillans ou des planches pour placer sous les pieds  
l'Administration pense qu'il convient de placer provisoirement un poêle pour le reste de l'hiver et de s'adresser ensuite au Conseil Municipal pour pourvoir au nécessaire pour l'hiver prochain.

M. Du Lan rapporte que M. De Candolle a accordé une carte d'artiste à M. Heyland

M. Audéou en demande pour M<sup>lle</sup> Straub et p. M. Bourgeois

M. Audéou rapporte que l'horice Calandrinini offre de prêter au Musée le grand tableau de Danaë

que M. Audéou lui-même offre de prêter un tableau paysage d'Obbema qui lui appartient. ces offres sont acceptées.

Cartes d'entrée aux Artistes. Heyland.

Bourgeois. M<sup>lle</sup> Straub

tableau de Danaë prêté par l'horice Calandrinini

tableau d'Obbema prêté par M. Audéou.

Séance du 25. Janvier 1827

M. M. Morin Président Audiau Du Pan et Faucher  
Le procès verbal est lu et approuvé

Surveillance les jours  
d'ouverture publique.

M. Morin au nom du Comité fait un rapport sur  
la nécessité de pourvoir à un second Surveillant  
pour les jours d'ouverture publique. L'Administration  
arrête de donner au Conseil quand le cas pourra  
s'offrir l'autorisation de prendre un second Surveillant.

Galerie des tableaux.

M. Faucher annonce que les barrières au devant des  
Tableaux de la Galerie de peinture est posée.

arrang. de l'Académie.

M. Morin lit une lettre de M. Puvion par laquelle  
il propose de supprimer le premier banc de  
l'Académie, et de le remplacer par des tabourets  
et des appuis pour les portefeuilles. L'Administration  
renvoie la proposition à M<sup>rs</sup> Puvion et Faucher

Cabinet des Estampes.

M. Du Pan rapporte qu'il a terminé l'arrangement  
du Cabinet des estampes, et que pour établir  
les classement convenable il demande à être  
autorisé à faire faire 6 portefeuilles et brocher  
quelques suites de gravures. La demande est accordée.

Partis d'artistes M<sup>rs</sup>.  
Grosclaude et Henry.

M. Audiau demande des Partis d'Artiste pour entrer  
au Musée pour M. M. Gros Claude et Henry.  
M<sup>rs</sup> le Conservateur de Peinture présente trois comptes  
montant à 84. 8. 6 ff. pour diverses dépenses.

Comptes

Séance du 2 Février.

M. M. Du Pan Président Audiau et Vaucher.

Surveillance  
des galeries du Musée

M. Audiau demande que l'on fasse connaître à Messieurs les Conservateurs les noms des personnes qui ont obtenu des lettres pour travailler au Musée.

Sur les rapports de M. Audiau et Vaucher qui signalent quelques manques d'ordre fait dans les Salles du Musée par les personnes qui viennent y travailler. L'Administration prie M. Du Pan et Audiau de présenter un projet de règlement qui sera affiché dans les Salles.

M. Vaucher rapporte que la commission chargée de l'arrangement des bancs de l'Académie a remplacé provisoirement le premier banc par des tabourets.

Tableau de Guido  
donné par M. de Sellen

M. Audiau annonce le don d'un Tableau de St. Sébastien attribué au Guido offert par M. de Sellen.

Séance du 9. Février

M. M. De Condolle Président Duban Duval Audiau et Vaucher.

Règlement  
pour le Musée

M. Dupan lit le projet de règlement pour les personnes qui viennent travailler dans les Salles du Musée, il est adopté et M. Du Pan est prié de se transmettre au Comité.

M. Du Pan fait ensuite sentir la convenance de nommer un surveillant pendant le temps qu'on travaille dans le Musée. La proposition est renvoyée à une prochaine séance.

Séance du 29 Décembre

M. Mo. Morin Président Du Pan. Duval Audiau et  
Lambert.

Buste antique  
donné par M. Duval.

La Commission adresse des remerciements à M. Duval  
Geyser pour le don qu'il fait au Musée d'une Tête  
Antique d'Auguste sur un socle en marbre vert.

Tableaux de Berghem  
donnés par M. Gavre

M. Audiau annonce que le Comité a reçu de Monsieur  
Favre Bertrand deux superbes Tableaux de Berghem  
dont l'un représente l'enfant Moïse et l'autre  
Abraham recevant Sara. Ces deux tableaux sont  
d'une parfaite conservation, ils sont déposés dans  
la salle de peinture.

Tableaux de Ferrière  
donnés par l'auteur

M. Audiau communique aussi le don de M. Ferrière  
peintre de deux Tableaux qui représentent deux bas-  
relief en bronze d'après François Flamant peint  
par le donateur; la Commission adresse des remer-  
ciements à M. Favre Bertrand et à M. Ferrière.

Comptes.

La Commission administrative arrête, que les comptes  
qui seront présentés à Messieurs les Conservateurs  
seront déposés chez le Conservateur et visés par eux dans  
prochaines.  
La séance de la Commission

Séance du 17. Février

M. M. De Launelle Président Dupan Duval Audéon  
et Saubert.

Règlement  
p. les galeries du Musée

M. Duban donne lecture du règlement fait pour les  
personnes qui viendront travailler dans les salles du  
Musée, M. Dupan fait ensuite la proposition de  
nommer un surveillant pour les jours où le Musée  
est ouvert aux artistes. la proposition est renvoyée  
à une prochaine séance.

Temps accordé aux  
Artistes p. travailler  
dans le Musée

M. Audéon fait la demande d'augmenter les temps  
que l'on accorde aux personnes qui viennent travailler  
dans les galeries, il appuie sa demande pour les  
peintres qui peuvent perdre une ébauche quand ils  
restent trois jours sans pouvoir peindre. la  
commission après un tour de consultation  
arrête d'accorder aux artistes qui peignent à l'huile  
la matinée du jeudi jusqu'à 10 heures.

L'estampe de Schiavoni  
donnée par M. Eynard Lullin

M. Eynard Lullin fait don pour le Cabinet des Gravures  
de la belle estampe de l'assomption de la Vierge.

Cab. des estampes.

M. Duban demande deux tables recouvertes en  
toiles cirées pour le Cabinet des estampes accordé et  
renvoyé à M. Saubert.

Académie  
le Discobole

M. Duval rapporte qu'on a descendu le Discobole à  
l'Académie sans accident, vu la facilité qu'a cette  
statue de se démonter, mais qu'il n'en serait pas  
de même pour celles qui ne se démontent pas et par-  
consequent pour les groupes, l'Administration  
arrête que M. le Conservateur ne laissera descendre à  
l'Académie que les statues qui peuvent se démonter  
et dont le transport peut être facile.



Séance du 23 Février

M. M. Duval Topffer Duban Audiau et Saucher

Estampes diverses  
données par M. Duval.

M. Duval fait don au cabinet des gravures de 2 paysages par Watteau, 2 lithographies d'après Girodet, les Peuples flamands par le Bas, la venue du soldat d'après Schuffe la restauration du Temple de la Fortune à Paléstrine par M<sup>r</sup> Constantin Thour, la commission adresse des remerciements au donateur.

Estampes de Byrnie  
données par M. Audiau.  
id. par M. Saucher

M. Audiau fait don de deux estampes par Brown d'après Meyer

M. Saucher offre un traité de la Peinture par Lionard de Vinci et deux cahiers de Héroldorne par le Sauvage

M. Duval remplacé

M. Audiau s'avisant d'avoir fait un voyage à Londres annonce à la Commission que M. Duval veut bien se charger de se remplacer dans ses fonctions de conservateur de Peinture.

M. Audiau s'en absenté

M. Du Pan offre de se charger pendant l'absence de M. Audiau de tout ce qui concerne les Dessins, la Commission accepte et remercie M. Duval et Du Pan

Comptes.

M. Saucher rapporte que la somme des tables recouvertes en toile cirée sera de ff. 58. auwidi

M. Saucher rapporte que la Commission des livres de banque française et de Géographie demande qu'il soit fait des propositions sur les deux premiers livres de l'ampthéâtre, la Commission autorise la demande.

Séance du 2 Mars.

M. M. De Condolle - Président, Olivier ancien Syndic,  
Daval de Cartigny, Morin Du Pan Daval Topffer  
et Faucher.

Surveillance du  
Musée les jours  
d'ouverture.

L'administration s'occupe de la proposition qui lui  
a été renvoyée par le comité de pourvoir à la  
surveillance des salles du Musée les jours d'ouvertures  
pour les personnes qui viennent y travailler, après  
la discussion la Commission arrête de faire un règlement  
détaillé qui sera affiché dans les salles, et remis avec  
les cartes d'admissions aux personnes qui les obtiennent.

Rapport sur le  
Cabinet des Estampes

M. Du Pan fait un rapport très détaillé sur l'arran-  
gement du Cabinet des estampes dont il résulte que  
nous possédons Gravures ou livres.

M. Du Pan veut de terminer ce travail avec autant  
de soins et d'ordre que la Commission avait lieu  
de s'espérer, et tous les membres lui en témoignent  
leur remerciements.

Echange d'un exemplaire  
de Cipriani Contre l'ana-  
tomie de Salvage.

M. Du Pan annonce qu'il a reçu de M. Faucher un  
ouvrage d'anatomie par Salvage en échange de  
l'architecture de Cipriani approuvée par la Commission.

M. Du Pan demande quatre portefeuilles chevrotés pour  
entreposer les portefeuilles la demande est accordée.  
L'ouverture du Cabinet des estampes aura lieu le Jeudi  
de 8 heures à midi.

Ouverture du Cabinet des  
Estampes.

La Commission discute la convenance d'avoir un  
surveillant pendant les jours d'ouvertures du Cabinet  
des gravures, et décide que M. Dubuis veuille bien  
accepter cette inspection, en lui faisant tout les moyens  
de travailler dans le Cabinet. M. Du Pan est prié de  
voir M. Dubuis pour lui faire cette demande.

Surveill. du Cabinet.

Séance du 16. Mars.

M. M. De Landelle Président Ouvre au. Syndic Deval de l'art.  
Dugan Morin Deval Topfer et Haubert.

Estampes mises au rebut

M. Du Pan rapporte que la commission chargée de  
recevoir les portefeuilles des modèles mis au rebut a  
approuvé le travail. Ce renvoi à M. Du Pan de  
tenir le meilleur parti possible de ces dessins soit  
en faisant des échanges ou de telle autre manière.

M. Du Pan donne lecture des Procès-verbaux du  
Cabinet des estampes, et des Salles de Musée,  
approuvés et renvoi au Comité

Surveillance du Cabinet  
des estampes.

M. Du Pan propose pour la surveillance du  
Cabinet des estampes, le Conseiller qui se connaît  
l'arrangement et qui a donné des preuves de bon  
et d'intelligence <sup>en aidant M. Du Pan</sup> dans l'arrangement du Cabinet  
la Commission approuve la proposition et accorde  
au Conseiller de se faire aider et payer pour  
l'arrangement et le nettoyage des salles.

Ouverture du Cabinet  
des Estampes

L'Administration arrête d'ouvrir le Cabinet des  
gravures le jeudi 21. Mars.

Dépôt des plâtres.

M. Haubert fait un rapport sur la dépense de  
la parois demandée par M. Deval pour  
le Dépôt. cette dépense sera examinée dans une  
prochaine séance

Lithographies  
données par M. De Sellon

M. De Landelle rapporte que M. Sellon donne les 2 premières livraisons  
des dessins lithographiques du tableau Plastique de la galerie  
de Turin et donnera les suivantes à mesure qu'elles paraîtront

## Séance du 30 Mars.

Présens Mess. Moirin Sr. Duval Vaucher et Dubon

Le registre de la précédente séance lu et approuvé.

M. Dubon rapporte, qu'il a vu le tableau que M. Massi propose de donner en guise de présent au Roi Louis XVI comme copie du portrait du Sacre de l'Etat, le tableau a besoin d'être restauré ayant souffert pour avoir été roulé trop longtemps, il en faut bordure. L'Administration accepte le tableau en prenant néanmoins M. Massi que l'état de la Peinte ne permet pas de restaurer le tableau actuellement et qu'il sera mis au dépôt.

M. Dubon rapporte que M<sup>rs</sup>. Hentsch offrent de déposer en guise de tableau du massacre des innocents attribué à Hubert et pour le tout que l'Administration décidera. Cette offre est acceptée pour 2 ans.

M. Duval annonce que les tableaux donnés par la famille du Général Chastel sont placés dans la Galerie: Les tableaux sont déjà inscrits sur le Catalogue.

M. Duval rapporte que M. Huber Lullin a donné deux beaux tableaux de son père Jean Huber que les tableaux ont besoin d'être retouchés et restaurés, que M. Ferris se chargera volontiers de les restaurer mais que le retouchage coûtera fr. 46 par tableau, qu'en outre il faut y mettre des bordures qui à 5 pouces de large coûteront fr. 287. M. Duval ajoute que les deux tableaux de Harel & Jardin ont aussi besoin de bordures, celles-ci de 4 pouces coûteront fr. 120. enfin la bordure du tableau de Piazzetta est trop étroite il faudrait une nouvelle de fr. 82. 6. L'ancienne pourra servir au Cabinet des estampes. L'Administration approuve cette proposition, mais avec de la porter au Comité sur la dépense qu'elle occasionnera.

M. Dubon rapporte que M. de Sillon sur l'avis rendu au Bureau du Lemont relativement au Cabinet des estampes a choisi 30 estampes que M. Dubon a choisi lui-même et en outre 68 livraisons de l'Année Napoléon de Fichot.

Portrait de Louis XVI  
donné par M. Massé.

Tableau de Hubert  
prêté par M<sup>rs</sup>. Hentsch.

Tableaux de la  
Collection Chastel.

Tableaux d'Huber  
donnés par M. Huber Lullin  
bordures pour tableaux  
à faire

Estampes données  
par M. de Sillon

mais cette suite qui contient à peu près la moitié de l'ouvrage n'est pas complète, il manque la 6<sup>e</sup> livraison et quelques feuilles en outre.

portrait de George II.  
donné par M. le P. Bousier

M. Dufour rapporte que M. le Baron Bouvier a donné un beau portrait du roi d'Angleterre gravé à la manière noire.

plâtres

M. Duval rapporte que M. le Conseiller Latis s'est entretenu avec lui pour faire placer des tablettes dans les niches pour recevoir les plâtres qui se gâtent dans le dépôt sur l'humidité de cette salle; lorsque ces tablettes seront placées, M. Duval fera le soin de tous les plâtres qui peuvent servir et les fera placer le reste demeurera au dépôt jusqu'à ce qu'il soit décidé sur la parti à prendre pour s'en débarrasser.

Picéris sur la proposition  
de donner une salle  
pour exposer les tabl. à vendre

L'administration s'occupe de la proposition de M. Dufour de donner une salle au Musée pour déposer les tableaux à vendre des Artistes français, proposition sur laquelle le Comité lui a demandé son avis: L'administration considère que le Règlement de la Chambre des Artistes du Musée sont objet à vendre, que d'ailleurs l'abord continué d'acheter ou prétendus acheter rendrait illusoire la règle établie pour l'ouverture du Musée, que ce serait rendre continue l'infirmité qui a lieu tous les trois ans sans une utilité évidente pour les Artistes; En conséquence en l'avis de rejeter la proposition.

Art. 4<sup>e</sup> du  
Règlement.

L'administration s'occupe de l'art. 4 du règlement du Musée dont la rédaction lui a été renvoyée par le Comité, M. Dufour propose la rédaction suivante "Aucun tableau ne sera déplacé ou posé sur un chevalet pour être copié, sans une autorisation spéciale du Conservateur." Cette rédaction est approuvée.

demande relative  
à l'ouv. du Musée.

M. Duval représente le nouveau la demande de M. Bourgeois de lui envoyer un jour de plus pour finir le Musée; L'administration arrête de s'en tenir au règlement et de ne porter cette demande au Comité que si elle étoit présentée par plusieurs personnes.

## Séance du 6 Avril

Présens Mess. De Pandolle, D<sup>r</sup> Scher, Duval, Duban et Hauber.

Le registre de la précéd. séance en lu et approuvé.

Bordures p. tableaux.

M. Duval rapporte qu'en suite de l'autorisation donnée par le Comité, il a commandé les bordures demandées dans la précédente séance et que les frais sont moins considérables qu'on ne l'avoit supposé.

Il avertit aussi que le tableau de M. D'Entsch est déposé dans la galerie; il annonce comme renseignement que M. Dubois marchand de tableaux offrirait 3000 f. du tableau de Luyt qui fait partie de ceux donnés par le tiers M<sup>me</sup> Castel.

## Séance du 13 Avril

Présens Mess. De Pandolle, Morin, Duban, Hauber et Duval.

Le registre de la précéd. séance en lu et approuvé.

Proposition d'admettre au Musée des tableaux à vendre.

M. Morin lit une lettre de M. Dubois relative à la proposition de donner aux artistes la faculté de déposer au Musée leurs tableaux à vendre; il testifie maintenant la proposition aux Artistes Membres de la Classe des Beaux Arts: La Commission arrête de transmettre cette lettre au Comité.

Règlement qui interdit l'entrée du Musée aux enfans de 12 à 14.

M. Duban rapporte que les enfans qui arrivent en assez grand nombre, les jours d'ouverture du Musée, rendent la surveillance très difficile et peuvent faire des dégats et qu'il y a eu des plaintes à cet égard. La Commission arrête qu'à l'avenir l'entrée du Musée sera interdite 1<sup>o</sup> aux enfans âgés de moins de 14 Ans s'ils ne sont accompagnés par leurs parents. 2<sup>o</sup> aux personnes conduisant des enfans trop jeunes pour marcher seuls facilement. 3<sup>o</sup> Il sera interdit de conduire des chiens, et les cannes parapluies ou bâtons qui se déposent devant la porte: Les Concierges seront

Rapport des Comptes.

Autorité à prendre un aide pour faire observer ce règlement.  
M. Duban rapporte que les 1400 florins montants du  
Credet fait à la Commission par le Comité sont épuisés; il  
présente le Compte des dépenses payées s'élevant à fl. 1257. 8.  
il y a un Compte d'environ 300 fl. à payer à Wessel et qui est  
reglé mais non donné solde: Arrête de demander un nouveau  
Credet de fl. 700. à la 1<sup>re</sup> séance du Comité.

Anciens dessins brulés.

M. Duban rapporte qu'en suite de l'arrêté du Comité, il a  
fait bruler les anciens dessins modèles, après en avoir retiré les  
dessins de M. Hamiere qui étoient assez bien conservés pour  
pouvoir être gardés en portefeuilles.

Portrait de J. Huber donné  
par M. de Humboldt.

M. Delanville rapporte que M. de Humboldt a donné  
au Musée le portrait de son oncle peint au pastel par lui-même; M. Delanville a  
chargé l'écrivain de M. de Humboldt de le lui remettre; M. Duval en  
a autorisé à faire faire une nouvelle bordure pour ce portrait  
qui sera placé dans la salle des Séances.

Proposition d'échange  
du modèle du Panthéon

M. Delanville rapporte qu'il est en charge par l'administration du  
Musée Académique de proposer l'échange du modèle du Panthéon contre  
des objets qui pourroient servir au Musée Natl. l'Administration  
accepte cette proposition et offre en échange la tête de Péris et  
le petit nombre de Médailles que possède le Musée Natl. M. Delanville  
suivra de cette affaire.

Despot d'objets divers à  
la Classe d'Industrie

M. Duban en a autorisé à remettre à M. le Prof. Armand  
Lec. de la Classe d'Industrie, le modèle de pompe à incendie,  
celui d'un lit d'hôpital, un quart de Peche dans son étui, quelques  
planches gravées en Cuivre p. objets de Machines & des Locomotives  
d'acier: Objets qui sont déposés au Cabinet des Estampes.

Bustes à bronzier

M. Duval rapporte que sur la demande de M. Servan,  
il lui a accordé la permission de faire bronzier les bustes  
de Raphaël et Ann. Parache qui sont à son école, cela

Portera 13 flor. Le qui en a été approuvé.

Tableau de la mort de  
Socrate, prop<sup>osé</sup> à cet égard

M. Duval rapporte que M. Chaponnier dépositaire du  
tableau de Vaucher représentant la mort de Socrate, lequel  
appartient à une réunion de très nombreux actionnaires,  
propose à l'Administration de recevoir le tableau en donnant  
à M. Chaponnier une décharge de ce dépôt. La Commission  
arrête d'accepter le dépôt aux mêmes conditions sous lesquelles  
M. Chaponnier le gardait. M. Duban est chargé de voir M. M.  
Chaponnier et de s'entendre avec lui à cet égard.

Séance du 20 Avril. 1827

Présens Mess. Morin Duban Vaucher & Duval.

Le registre de la précéd. séance en lu & approuvé.

Dépôt du tableau de  
Vaucher & quitte donné  
à M. Chaponnier

M. Duban rapporte qu'il a terminé avec M. Chaponnier  
l'affaire relative au tableau de Vaucher, que le tableau est  
dépôté dans la galerie et que M. Duban a donné à M. Chaponnier  
la décharge dont la teneur suit. "La Commission Administrative  
"du Musée National reconnoît avoir reçu de M. Chaponnier le  
"tableau de M. Constant Vaucher dont le sujet est la mort de  
"Socrate. Le tableau a été remis par M. Chaponnier qui en  
"était dépositaire à la Com. Admin. du Musée, qui le reçoit sous  
"la même condition sous laquelle M. Chaponnier l'avait reçu,  
"l'en a mis de ce point à la disposition des personnes qui l'empo-  
"sent. La Société des propriétaires lorsque la majorité s'en réunira  
"le fera passer de son côté de soigner le tableau de la  
"même manière que pour qui sont la propriété du Musée."  
"Fait le 16 Avril 1827. Signé J. Duban Sec. de la P. Adm. M. N."

M. Duban ajoute qu'il n'a pu établir aucune convention  
écrite entre les associés propriétaires du tableau, dont au  
reste la liste doit lui être remise par M. Chaponnier.

Cette quitte est approuvée.



Reclamation des Humid.  
de l'éclo de la figure

M. Morin lit une lettre de M. Bocardin qui se plaint de l'humidité de son local depuis que l'on ne chauffe plus les poeles et de la fumée qui a dormie le calorifere lors qu'on e essayé de le chauffer de nouveau. renvoyé à M. Vaucher qui fera le necessaire pour parer à cet inconvénient.

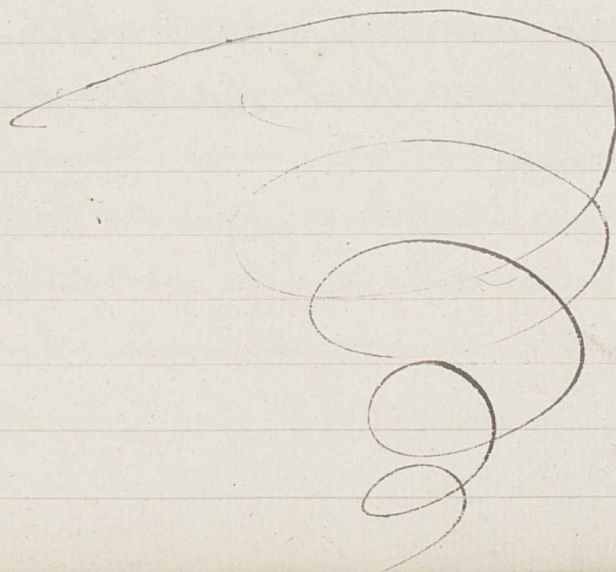
Phariciens à mettre  
aux Pharis des lanternes  
des Galeries.

M. Vaucher raporte que Bertrand demande qu'il soit mis des Phariciens aux chassis des lanternes des Galeries, et le peini et le ranger à l'ourin en les ouvrant ou fermant. M. Vaucher en reconnoit la necessité mais dit que cela coûteroit assez cher; il en charge de faire faire un devis.

Reglement relatif  
aux depots à déposer au  
Musée p être vendus.

L'administration s'occupe du <sup>projet de</sup> reglement à faire en suite de l'arrêté du Comité qui autorise les Artistes à déposer au Musée des Tableaux à vendre. Elle arrête les bases suivantes. 1° que le Musée soit l'admin<sup>on</sup> ne seroit soumise à aucune responsabilité quelconque. 2° que le depot de tableaux au Musée ne donnera aucun droit <sup>d'entrée</sup> à leur auteur, autre que ceux donnés par le reglement. 3° que les tableaux à vendre ne seront admis qu'autant que les tableaux appartenans au Musée de Peinture qui sont prêtés pour l'étude sont placés, il restera des places vacantes. 4° Les tableaux seront déposés dans les places vacantes dans l'ordre de leur entrée au Musée.

M. Duhamel en charge de la rédaction de ce projet de reglement. Le séance en lieu.



Séance du 27 Avril 1827

Présens Mess. Haucher Duval et Duban.

Le Registre de la précéd. séance en lu & approuvé.

Projet de Règlement.

M. Duban lit le projet de règlement relatif au dépôt dans le musée de tableaux à vendre. Le projet en approuvé.

Charniers des Chassis

M. Haucher dit qu'il s'est occupé des Chassis ainsi qu'il en avoit été chargé, chaque charnier posé coûtera 5 flor. il y en a 90 en tout 450. Cette dépense étant considérable, la Commission arrête d'en porter la demande au Comité.

Echange d'estampes avec M. Chassin.

M. Duban rapporte qu'il a échangé avec M. Chassin quatre feuilles lithographiques, Antiquités de la Suisse. Contre une belle estamp. d'après D<sup>re</sup> de Porton. Les lithographies étoient à double d<sup>re</sup>. Le Cabinet il a échangé de même avec M. Chassin deux petites lithographies non inscrites au Catalogue et dont la provenance est inconnue Contre une bonne estampe d'après Philippe Champagne.

Portrait de M. Allen donné.

Il a reçu de M. Chassin le portrait de M. Allen gravé avant la lettre qui paroit avoir été donné par M. Morel et qui étoit restée en dépôt chez M. Chassin.

Projet perspective de M. Dufour.

Il a reçu de M. le Colonel Dufour son traité de Géométrie perspective brochure in 8<sup>o</sup> avec Atlas.

Reparation de calorifère de l'école de la figure.

M. Haucher rapporte qu'il a fait réparer le calorifère de l'école de la figure et qu'il ne fume plus. M. Haucher ajoute que l'on va s'occuper de réparer le plan de M. Haucher et que l'on prendra cette occasion pour faire les ouvrages nécessaires pour garantir de l'humidité l'école Supérieure de la figure.

Séance levée.

France du 4 Mai 1827

Présens M. le Syndic Odier, M. Morin, Duval et Duban

Le registre de la précédente séance en lu & approuvé.

Regi: Sur les tabl. à vendre

Le règlement sur l'admission des tableaux à 4 sous, n'ayant pas été remis au Comité; la discussion en est reprise, & l'on retranche la 2<sup>e</sup> partie de l'Art. 3 Pourvu d'une exécution presque impossible.

Charniers, a porté au Cr  
du Cons. Municipal.

M. le Syndic Odier pense que les frais des charnières des chais étant un objet qui concerne le bâtiment, doivent être mis à la charge du Conseil Municipal & qu'il se charge d'appuyer la demande. M. Duban en charge d'écrire à cet égard.

Don d'un tableau par m.  
le Cons. le Fort.

M. Duban lit une lettre de M. le Conseiller Le Fort qui donne un tableau de bataille d'un Cent en Allumand inconnu. M. le Secrétaire de la Société sera chargé de lui adresser les remerciements.

Envoi par M. Jaquet  
d'objets appartenant au Musée

M. Duban lit une lettre de M. Jaquet qui renvoie au Musée plusieurs objets qu'il avoit chez lui appartenant à la Société. M. Duban lui en rendra l'exécution.

Tableaux prêtés par m.  
de Sellon.

M. Duval donne lecture de la liste de 20 tableaux que M. de Sellon dépose au Musée pendant six mois pour être destinés à l'école. M. Duval se charge de voir M. Sellon pour le remercier.

Logement du Concierge  
& réparat. Couronant le  
Cons. Municipal.

M. Morin dit que le Concierge manque de place pour loger une domestique dont il ne peut se passer, que l'on pourroit sans aucun inconvénient prendre un espace de sept pieds à l'angle de la Chambre des Archives, par moyen d'un simple cloisonnement & d'une porte à ouvrir dans le gatabouage qui forme la Cuisine du Concierge. La Commission approuve cette idée & M. le Syndic Odier décide que cette dépense tout après nécessaire concerne le Conseil Municipal. M. Duban est chargé de demander son devis à M. Buchet et de le transmettre avec celui des Charniers à M. Odier.

La séance est levée.

Séance du 20 Juillet 1827

Présens Mess. Duvet et Audouard.

Préparatifs à l'école  
de la figure.

On lit une lettre de M. Aurin directeur du  
bureau de la Classe du beaux arts pour demander  
qu'il soit fait un cadre et une couverture en bois autour  
de la tribune de l'école de la figure; et l'élévation même  
des bancs de l'école d'ornemens.

Cette demande est accordée

Duvet

Séance du 6 Octobre 1827

Présens Mess. L'abbé S<sup>r</sup>. Duban & Vacher.

Statues données par  
M. Sarasin Bigand.

M. Duban rapporte les dons suivants.  
La statue de Fernandus et le groupe de Pastor &  
Pollux par M. Sarasin Bigand

Sculptures données  
par M. Jaquet.

Le vase Borghese, 20 pièces fragments divers pour  
l'école d'ornement, le Bacchus Indien, buste de un  
l'orgue du moyen âge par M. Jaquet.

don par M<sup>rs</sup> Muthausen

Le tombeau de M<sup>rs</sup> Langhans en biscuit, avec sa  
base & glorie par M. Muthausen.

tab. don. par M. Martin

Un premier tableau de Feniers par M. Martin de la Tour.

id. par M. Boileau

Prophète du déluge tableau de Vacher par M. Boileau.

est. don. par M. Diot

Deux grandes vues de Rome et de Vati par M. Diot

Hallet

Chartrons de Savie par  
M. Durilli

Le chartrons de Savie gravée sur les élections de M.  
Durilli dont il a paru 17 livraisons. par M. Durilli qui  
a promis de compléter l'ouvrage.

Ouvrages donnés par  
M. Detalla

Le parallèle des édifices anciens & modernes par  
Legrand. 4 vol. fol. obl. reliés et le recueil de ses arts &  
ornemens par Serrier & Fontaine 12 livraisons par

dessin envoyé par M.  
Gymonier.

M. Detalla.

Le Pantheon dessiné d'après les mesures locales par  
M. Gymonier qui travaille à Milan.

Reliure pour la  
description de l'Egypte.

M. Dubon rapporte que la dernière livraison des  
grandes planches de l'ouvrage d'Egypte est parue, que  
l'ouvrage est complet et qu'il conviendrait de le faire  
relier. Le livre sera complet plus tard, et il faudrait  
mieux ne pas attendre pour les grandes planches.

M. Dubon est autorisé à faire relier les ouvrages.

Dubon

Séance du 26 Octobre 1827

Présent M. Lavoie D<sup>r</sup> Audouard, Vaucher  
Dubon, Duval & M. De Pandolle D<sup>r</sup> de la Société

Le Registre de la séance lue et approuvé.

portrait donné par M<sup>lle</sup> Datto

M. Dubon présente le portrait de M. De Pandolle  
télégraphique d'après le dessin de M<sup>lle</sup> Datto & donné par elle.

présenté à placer au  
bas de l'escalier.

M. Vaucher <sup>propose</sup> de la part de M. Marin de faire placer  
sur l'escalier de l'escalier des écoles une pendule que la  
Société des Arts a acquise pour les écoles. Cette proposition  
est adoptée et renvoyée à M. Vaucher pour faire le nécessaire.

deposé d'un tableau  
par M. Piccardi

M. Audouard rapporte que M. de Piccardi a déposé au  
Musée pour notre anné un tableau portrait de femme par  
Albert Dujon.

pendants pour des  
les grosses Peisses.

M. Lavoie pense qu'il seroit nécessaire que le Musée  
posséder les appareils nécessaires pour transporter et introduire  
dans le Musée les grosses Peisses sans accident; renvoyé  
à M. Audouard et Vaucher qui feront un rapport.

Medailles à déposer au  
Musée Académique

M. Dubon propose que le petit nombre de médailles  
que possède le Musée, soient renvoyés au Musée Académique

Cette proposition est adoptée mais elle doit être sou-  
mise à la Société des Arts qui la décidera.

Collect. des empreintes  
prop. de faire un meuble  
pour recevoir

M. Duban rapporte que la nombreuse collection  
de statues en verre qui possèdent le dessin en creux en  
dessous par le défaut d'un meuble pour les recevoir, qu'il  
en a de même des empreintes en plâtre: et qu'il  
offre de les mettre en ordre si l'Administration veut  
faire la dépense du meuble demandé. Cette proposition  
est acceptée et Mess. Duban & Vacher sont chargés de  
s'en informer de près et rapporter.

Table tournante pour  
le Cabinet des Est.

M. Delandolle décrit une table tournante qu'il  
a vue au Cabinet des Estampes à Munich et qui  
en force utile pour empêcher que de grands ouvrages  
soient gâtés en les examinant. M. Vacher est  
chargé de s'en informer si une pareille table pourroit être  
faite sans beaucoup de frais au Cabinet des Estampes.

Duban

Siéance du 7<sup>e</sup> Décembre 1827

Présens M. M. Favre Pres. De Pansolle Pres. de la Société  
Odier Jynin, Duval, Ancelet, Vaucher & Duban.

Le registre de la précédente séance est lu & approuvé.

Membre pour recevoir  
la Coll. des empreintes.

M. Du Ban rapporte que dans la dernière séance de  
Comité il a présenté le devis du meuble nécessaire pour les  
empreintes de pierres gravées, s'élevant environ à 60 francs,  
et que le Comité en ayant autorisé l'acquisition, le meuble  
a été commandé et qu'il est en l'ouvrage.

borderures pour les est  
de St. Oimbarh.

que le Comité a autorisé de même l'acquisition immé-  
diatement de borderures dorées pour les estampes de St. Oimbarh  
et qu'en conséquence elles ont été faites.

fontaines pour des  
les grosses Paises.

M. Vaucher rapporte que les fontaines nécessaires pour  
décharger de grosses Paises et les entretenir soit dans les galeries  
soit dans les liols sans endommager les marbres, l'estimation  
12 à 15 fr. l'Administration autorise M. Vaucher à les  
faire acheter.

Exposition au musée  
d'une statue de Chaps-  
-niere.

M. De Pansolle lit une lettre de M. Collart, qui deman-  
de la permission d'exposer au musée le buste en  
plâtre d'une statue faite par M. Chapoumier à Naples,  
et cela comme encouragement pour le jeune artiste: Cette  
demande est accordée et M. Collart devra s'entendre pour  
cet effet avec M. Duval.

dépôt de tableaux  
par M. de Sellon.

M. De Pansolle lit une lettre de M. de Sellon qui offre  
de déposer pour six mois au musée un grand tableau  
triomphe de David et le Bonivard de M. Lugardon.  
M. Sellon désignera au même temps deux tableaux de son  
qu'il a déposés et qu'il desire retirer.

offre d'un tableau  
par M. Odier Desroches.

M. De Pansolle annonce que M. Odier Desroches  
offre au musée un grand tableau ou deux petits de sa  
Collection et prie M. Duval de les lui faire donner dans le buste

M. Duval dit qu'il a vu le tableau et qu'il lui  
parait qu'il n'y a qu'un grand tableau du Chev. Lassin  
qui puisse convenir. L'Administration reçoit l'offre  
de M. Delier et renvoie à M. Duval & Lussourd pour  
choisir le tableau.

Aut. a M. Duréli

de donner un cours partiel

M. De Pandoz rapporte que M. Duréli demande  
la faculté de donner un cours particulier dans son  
local, <sup>de midi à une heure.</sup> l'Administration accorde la permission pour six  
mois, toutes fois sauf la ratification du Comité.

Prepar. à l'école

d'ornements.

M. Du Pan lit une lettre de M. Duréli qui demande  
une réparation à la fenêtre de son local qui est à côté  
de la tribune, et qui donne beaucoup d'air. Cette réparation  
lui ordonne et M. Haucher se prie de s'en occuper.

Don d'un tableau par

M. Ad. Stier Leointe

M. Lussourd rapporte que M. Ad. Stier Leointe a  
donné le portrait du saint Nicolas pour un pastel  
par lui même. Le portrait ayant besoin de réparation  
M. Lussourd prie M. Ferricre de s'en occuper.

Séances fixées au

1<sup>er</sup> Vendredi de chaque

mois.

M. De Pandoz propose, qu'actuellement que  
l'organisation du Musée est terminée, l'Administration  
n'ait plus qu'une assemblée régulière le premier Vendredi  
de chaque mois: Neanmoins pour les affaires urgentes  
les consultations pourront se tenir les autres Vendredis  
si cela est nécessaire, toutes fois en prévenant le  
Président. Cette proposition est adoptée.

Dépot des statues, &

objets à détruire.

M. Duval rapporte qu'il avait chargé M.  
Michelin de mettre en ordre le dépôt des statues, que  
le travail a été fort bien fait et que l'on a mis  
de côté un assez grand nombre d'objets en mauvais  
état ou de fort mauvais goût & qui devraient être brisés.  
L'Administration après avoir examiné le dépôt, approuve  
ce qui a été fait, et ordonne que les objets désignés



Bustes de Bonnet & de  
Rousseau.

par M. Duval citoyens délégués.

Sur l'observation de M. Delandolle, l'administration reconnaît que les moules des bustes de Bonnet & de Rousseau qui se trouvent au dépôt appartiennent au Jardin Botanique.

modèles acquis par Durelli

M. Duval ajoute qu'il a examiné les modèles acquis à Milan par M. Durelli et qu'ils sont excellents.

étiquettes à faire pour  
les Statues.

M. Dubon rapporte qu'il s'élève de nouveau des plaintes de ce que les noms des donateurs des Statues ne sont point indiqués par des étiquettes, et il propose qu'il soit fait des étiquettes en carton, en attendant que l'affaire des étiquettes en cuivre soit terminée. L'administration confie M. Dubon à acheter deux alphabets en lettres découpées au moyen desquels on fera faire par le Concierge les étiquettes nécessaires, à cet effet M. Duval fournira une note contenant la désignation de la Statue & lieu où elle se trouve et le nom du donateur. Quant aux étiquettes en cuivre, M. Dubon en charge devra le graveur M. Spies pour s'informer s'il y auroit un moyen de s'arranger pour les objets.

Objets provenant de  
la loterie des Grecs.

M. Dubon rapporte que M. Niverdin, lui a fait avertir que le délégué d'un propriétaire du lot de la loterie des Grecs, pour retirer ce lot, en l'absence depuis longtemps, qu'en conséquence du règlement de cette loterie les objets sont devenus la propriété de la Société des Arts. M. Niverdin demande en conséquence que le délégué qu'il a fait ainsi que les autres lots citoyens placés dans le Cabinet des estampes. L'administration confie.

M. Dubon a placé les délégués dans le Cabinet des estampes sous la réserve néanmoins qu'ils seront restitués aux propriétaires s'ils le représentent.

Apollon donné par  
Mad. S. Ours.

M. Duval rapporte avoir fait placer au-dessus  
d'Apollon du Belvédère donné par Mad. S. Ours, cette  
statue moins bien conservée que celle qui se trouve  
dans la galerie, n'en est pas moins très bonne et sera  
fort utile à l'Académie: le rapport de ce bon a été fait  
au Comité.

Cartouche pour le  
portrait de Desaussure.

M. Duban rapporte que la Commission chargée  
par le Comité du projet d'un cartouche pour le  
portrait de Desaussure n'a jamais fait de rapport  
et que cependant cela a été éliminé des long-cours;  
l'Administration adopte un modèle pour le cartouche  
que présente M. Haubert, qui est chargé de faire exécuter  
sur bois doré; il portera l'inscription en lettres noires. H. B.  
DESAUSSURE PRINCIPAL FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ DES  
ARTS.

Chambre à faire par  
le logis du domestique

M. Delandolle demande que la chambre projetée  
pour le domestique du Ponsierge soit faite. M. Haubert  
répond que n'ayant pas été présent lorsque cet objet  
avait été discuté il a commandé une maison moins  
grande que celle que l'on avait désiré et que c'est  
celle qui a été achetée. M. Haubert est chargé de  
faire terminer l'ouvrage tel qu'il a été décidé.

La séance est levée  
Duban

Séance du 4 Janvier 1828.

Messieurs M. de Pandolle P. Odier syndic,  
Favre, Audouard, Lissat de Partigny, Hauchet et  
Duban.

Le registre de la précédente séance en a été  
approuvé.

Étiquettes des Statues

M. Duban rapporte que la Commission dont il avoit  
été chargé avec M. Duval. Concernant les étiquettes,  
dans la séance précédente, n'avoit pu être discutée, par  
ce que le graveur Spiess avoit remis à M. Duval toutes  
les étiquettes terminées sauf les numéros qui seroient  
gravés ultérieurement. que ces étiquettes étoient bonnes en  
général et sont cependant par exception de faute  
de que Spiess en a fait pour toutes les statues de la  
Galerie quoiqu' primitivement on ne lui eut com-  
mandé que pour celles existantes au Palais.

que ces étiquettes une fois faites Mess. Duval & Duban  
ont pu devoir la faire approuver provisoirement aux pieds des  
des statues pour l'ouverture du 31. Decbr.

que du lors Spiess a envoyé son <sup>total</sup> montant de 44 pla-  
ques à F. 50. tandis que M. Reverdin qui devoit être  
chargé de cette affaire assure avoir fait pour à F.  
de seulement commandé pour les statues existantes au Palais  
Droit que cela résulte de la lettre du 14 Juillet dernier.

fait que confirme M. Hauchet qui étoit membre de la  
Commission et installation de Musée Beth.

L'administration avant d'allouer à Spiess le montant  
de son compte charge M. Duban d'éclaircir avec  
M. Reverdin le fait du prix et le savoir de qui  
Spiess a reçu les ordres pour continuer les étiquettes

avec l'attribution nouvellement assignée, M. Duban en charge  
de terminer cette affaire avec Spiess qui sera tenu mean-  
moins de corriger les étiquettes qui ont des fautes.

Tableaux déposés  
par M. de Sellen.

M. Duban rapporte qu'il a été donné communication  
au Comité de nouveaux tableaux déposés par M. de  
Sellen qui n'a retiré aucun de ceux qu'il avait précédemment  
déposés parqu'il s'est toujours voulu en retirer deux.

Don à M. Prevost  
don de M.

que les portraits gravés donnés par M. Prevost et le  
Pabon d'architecture donné par M. et dont il  
a été fait rapport au Comité sous déposés au Cabinet des  
Estampes.

Comptes divers

M. Kucher dépose les Comptes suivans. Au 1<sup>er</sup> Mars  
mémoriser ff. 1093. au f<sup>o</sup> Compiègne vermiste ff. 856.  
au f<sup>o</sup> Michelin Sculpteur ff. 325. M. Kucher en charge  
de vérifier ces Comptes et M. le Administrateur  
sont priés de rassembler tous les Comptes pour la  
prochaine séance.

Surveillans des jours  
d'ouverture.

M. Ponceau rapporte qu'il a fait appeler trois Sur-  
veillans de plus qu'à l'ordinaire pour les jours d'ouverture  
du 31. Dec<sup>r</sup> et 1<sup>er</sup> Janvier l<sup>rs</sup> qui ont approuvé.

boiseries pour pendre  
les tableaux dans  
les galeries

M. Ponceau demande qu'il soit fait dans les salles  
des tableaux et d'abord dans la galerie du milieu, une  
boiserie d'environ 3 pieds au dessus du sous assise, assez  
forte pour porter des Plons à vis et qui serviroit à  
tenir le premier rang de tableaux, le second le tenir  
avec les tringles de fer, qui sont incommodes et peu  
solides pour le premier rang.

M. de Lamoignon observe qu'il conviendrait de renvoyer  
cet objet jusqu'à la proposition de la Place d'industrie  
puisque les Salles doivent être dégarnies plus tôt.  
En attendant M. Ponceau et Kucher pourront voir

quel est le meilleur mode possible pour arriver au but  
désiré et ferons un devis de la dépense que cela pourra  
occasionner.

Echelle pour la  
galerie de tableaux

M. Proust demande qu'il soit fait une échelle  
semblable aux échelles de Bibliothèque pour pouvoir  
placer les tableaux sans danger. Cette échelle seroit au  
service pour les personnes qui Peignent, elle devroit être de  
dimension à passer par le porte. M. Proust est prêt  
à faire faire un devis du coût de cette échelle.

Siteaux au Cabinet  
des estampes.

M. Duban demande qu'il soit placé un fort  
siteau au dessus de la corniche du plafond du Cabinet  
des estampes, afin de pouvoir placer un 3<sup>e</sup> rang de boiseries.  
Ce qui est accordé et renvoyé à M. H. Duban.

Séance levée

Duban

Séance du 1<sup>er</sup> Février 1878

Président M. Sauré Sec. Durat, Audouard, Vaucher  
et Duham.

Étiquettes des Statues

Le registre de la séance. Séance en lu & appo.  
M. Duham rapporte qu'il a vu M. Spiess qui lui  
a dit n'avoir reçu l'ordre de M. Neveu de faire  
les étiquettes qu'en juillet 1874 après la réception des  
statues de M<sup>rs</sup> Marrel et de M. Lyuard, qui s'est  
une erreur de M. Neveu que l'indication du prix  
a 5<sup>fr</sup> qu'il est réellement de 5<sup>fr</sup> 50 et qu'il y a  
l'addition de 40 Sols de subvention, que de texte Spiess corrigera  
la faute qui pensent existait sur la et étiquette.

Comptes.

Cette affaire est renvoyée à la prochaine séance.  
Les Comptes d'Acte f. 155.50, Millard f. 10.  
Plater fl. 550 environ, Luenoud fl. 20.6. Tous  
approuvés et signés.  
Séance levée.

Duham pr

Séance du 7 Mars. 1828

Présens M. M. De Passoll - M. Fauré, Duval  
Kamber et DuPen.

Le registre de la préc<sup>d</sup> séance en lecture approuvé.

Étiquette des Statuts

L'affaire relative aux étiquettes étant mise de nouveau  
sous les yeux de l'Administration, elle arrête de payer le  
Compte de f. Spies, montant à f. 164.

M. Duval se autorise à faire faire des étiquettes  
semblables aux précédentes pour les Statuts donnés par  
M. Sarasin et le vase donné par M. Jaquet.

don par mad Maurice

M. DuPen rapporte qu'il a reçu de Mad. Maurice  
deux exemplaires du portrait de M. F. G. Maurice lithog  
par Mad. Annie Bernilly.

don par M. de Comtant.

qu'il a reçu de M. de Comtant six oues de mon:  
naie de Rome, grandes gravures italiennes.

don par M. Jaquet.

et qu'il a reçu de M. Jaquet un recueil de trophées  
par Lafon 801. folio en mauvais état.

Comptes

M. DuPen présente le P<sup>te</sup> de Nelson tenu en Siler  
à ff. 104. 6 et M. Kamber celui de Sivola rectoyem Sileran  
à ff. 106. 6. Par deux Comptes sont approuvés.

Porte pour le  
portraits (de la somme)

M. Kamber rapporte que le Portouche que le  
Comité avait acheté pour le portrait de M. Desbunne en  
jolais.

pele de la figure  
reparation

M. Fauré rapporte que M. Suardin se jolait que  
le peche de son loke donne beaucoup d'odeur et qu'il  
demande que l'on établis un ventilation à l'une des  
fenêtres, Poursuit & renvoyé à M. Kamber.

pele d'Ornement  
reparation

M. Fauré rapporte en outre qu'une partie des  
tableaux de l'Ork l'Ornement sont trop hauts & forment  
les élèves à se tenir plain une position pénible. L'Administration

autorité M. Krellé à faire passer en matière à  
la Haute Cour Convenable.

école d'ornement  
banc p. l'Architecture.

R. Faire observer en vue que le bon dessin à l'école  
d'ornement est Architecture, n'a jamais le dessin pour  
insérer les outils nouveaux aux élèves: Permet d'en faire  
faire un provisionnement pour la place qui en sont occupés  
dans le moment.

jours d'ouverture

R. Rechercher d'abord de que le Musée soit ouvert aux  
Artistes et clos le 4 Mercredi & le Samedi en outre des autres  
jours de la semaine, ce qui est accordé pour le temps à  
Louis jusqu'à l'ouverture de l'exposition d'induction.

Inspection de la Soc.  
des Amis des B. Arts.

R. Du Parc demandé à l'Administration, l'autorisa-  
tion pour la Société des Amis des B. Arts, de faire son  
inspection dans le Cabinet des estampes, ce qui est  
accordé.

Leanne Luvé.

W. Bayeur



Séance du 4<sup>e</sup> Avril. 1828

Présens M. le Syndic Volier, M. Duval de Partigny  
M. Duval Töpffer, Audouard et Duban.

Le Registre de la précédente séance en lu et  
approuvé.

M. Duval lit une lettre de M. Saguet qui deman-  
de que le titre de Professeur placé devant son nom  
sur l'étiquette du Van Proschke qu'il a donné au  
Musée soit effacé, Réponcté.

dessin donné par M.  
Duval de Partigny

M. Duval de Partigny dit qu'une lotterie avait été  
faite par M. Massot et M. de Merville s'im débitor de  
M. Spampari, que cette lotterie n'entreprise il y a fort  
longtemps n'a jamais été tirée, que M. Duval ayant  
pris un grand nombre de billets, M. Massot lui avoir  
offert le dessin du consentement des personnes qui  
avaient fait le dessin des billets, que M. Duval ayant accepté  
d'après le consentement, il offre le dessin au Musée.  
Le qui est accepté avec remerciements.

Proposition d'industrie

M. Duban lit un billet de M. DeLondalle qui  
s'a fait venir à la séance et qui invite l'administration  
de l'œuvre de l'Instruction et d'industrie et à nommer  
deux de ses membres pour être adjoints au Comité de  
l'Instruction, parcequ'il est impossible de faire rien en  
détail d'avance. L'Administration trouva M. Duval  
et Audouard, et elle exprime le désir que le Comité de  
l'Instruction de la galerie du milieu et de la Salle des Leçons.

Il vultens que si l'on est obligé de lever la Salle  
des tableaux, ceux du Second rang ne soient pas  
déplacés au danger que l'on peut avoir d'oublier  
grand tableaux en les plaçant à sept ans.

Que la Salle des Statues soit fermée et qu'il soit  
déplacé le Tronç de Statues visible dans les autres  
parties du Musée.

Que tous les frais soient à la charge de la Plaque  
d'industrie.

Le Président

J. Duboué

Séance du 9 Juillet 1828.

Présens M. M. Morin P. Duval, Audouin & Duboué.

boiserie de galeries  
des tableaux

M. Audouin rapporte que sur la demande qu'il avoit faite  
en Février dernier que les Salles du Musée fussent garnies  
d'une boiserie de trois pieds de hauteur à partir du Soubassement  
pour pouvoir fixer les tableaux de Chevalier. Cette proposition  
avoit été renvoyée à être examinée après l'Exposition d'industrie  
que cette Exposition en terminée et qu'après avoir conféré avec  
M. Raucher, il ne voit pas d'autre moyen pour arranger les  
tableaux surtout dans la galerie du Penton; il demande donc à  
l'Administration de s'en occuper; les frais paroissent devoir s'élever  
à environ 300 florins pour chaque Salle.

M. Duval pense qu'il conviendrait de faire placer une forte  
barre de bois à demi hauteur de la Salle, soutenue par des montans  
pour attacher les grands tableaux; mais cela augmenteroit les frais.  
L'Administration regarde cette réparation comme absolument  
nécessaire, mais elle pense qu'elle doit concerner le Conseil  
Municipal comme tenant à l'entretien du bâtiment. En  
conséquence M. Duboué est chargé de voir de la Syndic Odier  
pour lui demander s'en faire la demande au Conseil, en  
comptant 500 florins pour chaque Salle, mais on ne s'occupera

Echelle pour galeries.

immédiatement que de la galerie du milieu

M. L. Syndic Odier sera prié au même temps de demander au Conseil Municipal de faire faire l'échelle ou escalier à rondelles demandé par M. Audouin à la même séance et qui est tout à fait indispensable l'arrangement des galeries.

Charniers pour les Chassis.

M. Duxat s'entendra aussi avec M. Haucher, ou avec M. le Syndic Odier, si M. Haucher n'a pas encore reçu l'autorisation, pour faire placer les charniers aux chassis des lanternes du toit, qui doivent être faits sur ordre du Conseil Municipal, le service orage en a fait sentir l'absolue nécessité; M. Haucher voudra bien aussi examiner, s'il n'y auroit par moyen de donner de l'air par les fenêtres du toit, l'empirisme ayant démontré l'ombien ce service nécessaire. Séance levée

*J. Duxat*

Séance du 7 Novembre 1828.

Présens M. M. Le Penhoët, Sr. Mosin, Audouin, Haucher, Duxat, Duxat.

Le Registre lu lu & approuvé.

boiserie

M. Audouin rapporte que les boiseries dans les galeries des Salles de tableaux ont été faites par le Conseil Municipal & ont très bien réussi.

repar. d'un tableau

Il rapporte aussi qu'il a fait réparer le tableau donné par M. Sellon (St-Sebastien attribué à Guido) que M. L. a rendu & coûté 150 f. cette dépense est approuvée.

Banquet de fin de  
Prométhée de Poitiers  
départ

Il rapporte encore que M. de Manteuil a donné un tableau de Girard de Laizette, et M. Manega un tableau de Jay, Burgess et Lysons. Sur dem. de M.

Sous fait pour un temps indéfini.

Don de M. Mirabeau

M. Du Pan rapporte que M. Mirabeau a envoyé le recueil de décoration de Sarguinis qu'il avait donné à la Société. Cet ouvrage est richement relié, mais a légèrement souffert.

Ventilateurs

M. Haucher rapporte qu'il a fait faire des ventilateurs pour galeries ainsi que cela avait été arrêté.

Labor. de Chimie à l'Opéra de l'Amphithéâtre

M. De Ponsolle fait part d'une demande du Comité d'industrie qui désire faire construire un laboratoire de Chimie en face du banc de l'Amphithéâtre ainsi qu'un Cabinet de Conservation d'un des Côtés de l'Enfouissement. Cela se ferait aux frais de la Place d'Industrie. M. Haucher observe que cette construction présente quelques difficultés et du danger de l'écroulement de la construction q. cette cheminée tomberait.

L'Administration pense que cette demande doit être étudiée et renvoyée à M. Haucher pour s'entendre avec les Commissaires de la Place d'Industrie pour que la sûreté du bâtiment ne soit pas compromise et sauver la décoration de la Salle autant que possible.

Objets prêtés à M. Chaux

M. Duval rapporte qu'il a autorisé M. Pharis à prendre à son dépôt son dépôt pour son école particulière. Ce qui est approuvé.

Demande faite au Conseil Municipal par les frères de l'Académie

M. Morin rapporte que le Comité se trouvant hors d'état de fournir aux frais de l'Académie - cette année il s'en adresse à M. le Syndic Delier pour lui demander si l'on pourroit obtenir du Conseil Municipal 3000 fr. Somme nécessaire pour l'Académie, qui ne peut être versée sans cette subvention; M. Delier a répondu que l'on s'en

compterais et qu'il espérois que cette somme seroit  
portée au budget.

M. Morin demande les réparations suivantes.

1<sup>o</sup> une correction à la cheminée qui tira tellement  
qu'elle occasionne des courans d'air insupportables des  
portes et des fenêtres.

2<sup>o</sup> une barrière à la cheminée de la galerie du  
Lentz.

3<sup>o</sup> que l'on fasse un vestiaire du cabinet destiné  
au Concierge et donne il ne faut sa seroit ou son  
obscure et qui en a été devenu inutile.

4<sup>o</sup> une pendure dans l'appartement du Concierge afin  
d'éviter toute crainte d'incendie.

5<sup>o</sup> une autre pendure pour les Paloisiers des Places.

6<sup>o</sup> une ouverture dans le logement du Concierge  
proportionnée de manière de le qu'il voye les personnes qui  
entrent dans le Musée.

7<sup>o</sup> une sonnette qui la porte d'entrée seroit agée, mais  
placée de manière qu'elle fut être ouverte au besoin.

8<sup>o</sup> une pèche et un râblai pour chaque Paloisier.

9<sup>o</sup> une porte fer pour la Salle des Séances.

Tous ces objets sont envoyés à M. Haubert.

M. Lussant demande un échaffaudage et deux ou trois  
chevalets pour les personnes qui travaillent au  
Musée. M. Lussant a la charge de les faire faire

Sième. Louis J. Dubary

Réparations diverses  
dem. G. Accorin

Chevalets pour les  
Galerie P. Tablans.

Séance du 5 Septembre 1898.

Présens Mess. De Pandolle St. Morin Vacher & Du Sol.

Rapport de M. Vacher  
sur les réparations

L'égiste s. la pres. Seau au & app.

M. Vacher rapporte qu'il s'occupe des réparations ordonnées à la précédente séance dans quelques uns même sous terraines. Il ajoute que l'on travaille au laboratoire de Phisic.

Quant aux Comptes de ces réparations, ils seront soumis à M. le Syndic Vacher afin d'obtenir le payement de l'écue qui concernent le Conseil Municipal.

Pt. à l'achat de  
modèles par Reverdin

M. Morin présente un Compte d'achat de modèles fait par M. Reverdin s'élevant à f. 121. Somme inférieure à celle qui était allouée, approuvé.

Portrait de  
M. Maurice

M. Morin lit une lettre de Mad. Maurice qui demande la permission de garder encore quelq. temps le portrait de son mari: Mad. Maurice enverra en ce cas la copie qui en a été faite par Mad. Annie Romilly; en prenant l'engagement formel pour elle et ses héritiers de restituer l'original lorsque la Comité l'exigera: L'Administration. Arrêté & accepté l'offre de Mad. Maurice dont la lecture sera aux Archives pour constater l'engagement P. Levesque.  
Séance levée.

J. Du Sol

Séance du 6 Mars 1829.

Présens M. A. Le Pansolle Sr. Morin, Duval ainsi Debos  
et Du Pan.

Comptes divers.

Le Registre de la précédente séance est lu et approuvé  
En dépôt. Sur le bureau plusieurs Comptes; Mess. Duval et  
Debos se chargent de ceux qui concernent le Conseil Municipal,  
Ceux qui concernent le Comité des Beaux-Arts. Sont renvoyés aux  
personnes qui ont donné les détails pour être vérifiés par elles.

Nomination de  
Mess. Debos & Duval

Le Président donne lecture de la lettre par laquelle le Comité  
communiqué la nomination de Mess. Duval et Debos pour les  
Commissaires auprès du Musée Natch, elle est déposée aux Archives

Tableau donné par  
Monsieur.

Il donne lecture d'une lettre de M. le Président de la Chambre  
des travaux publics, qui lui apprend que la belle table montée  
pour le Musée par le Sr. Monsod suédois, s'est élevée à un prix  
tellement bas que l'on peut regarder comme un don au Musée  
de la part de M. Monsod. L'Administration portagaise  
les avis de sorte qu'il en sera fait mention au registre des  
dons et qu'il sera tenu par le Secrétaire une lettre de remerciement  
adressée à M. Monsod.

Tableau de J. Bassano  
donné par M. Morville

M. le Président lit une lettre de M. le Syndic Morville qui  
donne au Musée un tableau d'école Italienne, le Secrétaire  
du Comité a lu la lettre de remerciement.

Tableau de Greuze donné  
par M. le Prof. Gautier

M. Morin dit que M. Duval a reçu un tableau de  
Greuze donné par M. le Prof. Gautier.

Cartes p. M. Durilli

M. Morin rapporte q. M. Durilli a donné ses dessins des  
modèles de traits qu'il voudrait donner à ses élèves, mais les  
Cartes sont trop petites et il faudrait en faire faire deux de  
plus grande dimension, il en demande l'autorisation, ce qui  
est accordé.

M. Morin rapporte que l'on s'est plaint plusieurs fois

fenêtres de la  
Galerie du milieu

de la forme des fenêtres de la galerie du Centre, que le jour  
tombeant à angle <sup>très aigu</sup> ~~faible~~ dans les bordures des tableaux  
faisoient ombre et nuisent à la peinture. On demande  
que les Directeurs Soient Agendus. renvoyé à M. Dubon-  
ghi l'interdit par M. Haucher pour savoir si la chose  
est faisable et quel en seroit le frais.

Séance tenue

J. B. P. J.

Séance du 3 Avril 1849.

Présens M. de Pandolle St. Martin Audouard  
Dubon et Haucher.

Le Registre de la précédente Séance en lu et  
Approuvé.

resp. aux suspentes  
de la figure

M. le Président lit une lettre de M. Mourier qui  
demande qu'il soit fait une correction aux suspentes de  
son hôtel pour donner la facilité d'abaisser les Passes.  
L'Administration sans rien préjuger sur l'utilité de  
cette réparation, renvoie à M. Audouard pour en conférer  
avec M. Bousier le rapporter.

Dans la lettre M. Bousier se plaint de la fumée des  
poêles, renvoyé à M. Haucher qui s'en est déjà occupé.

Reverbère à  
placer dans la  
Pom.

M. de Pandolle annonce que M. le Président de la  
Chambre des travaux publics lui a dit qu'il n'est  
pas possible dans le placement des reverbères de la rue  
de la Porcherie, en mettre un devant la Cour des  
Andes, cela forceroit à trop de rapprochement des  
reverbères, il faudra donc chercher un moyen  
d'éclairer la Pom. s'il est possible de le servir - de



même reverber qui laisseroit l'escalier, Mr. Hamber  
pense qu'un reverber ordinaire placé dans la tour  
vis à vis de la fenêtre rempliro le but.

En conséquence on demandera au Conseil Municipal  
de faire placer dans la tour et de la manière indiquée  
le reverber qui se trouve actuellement devant la porte.

Soupirail à faire  
p. Stecher la Case

Mr. Hamber rapporte que Stecher demande qu'il  
soit fait un soupirail à une Case placée sous l'escalier et qui  
traverse l'air, Mr. Hamber pense que cela est nécessaire et qu'il  
conviendrait de faire le soupirail dans le mur du côté de  
l'école de modelage, cela s'ouvrira le mur, qui une pierre à l'an  
qui y la Case maintient toujours ouverte.

On s'adressera au Conseil Municipal pour cet objet. Mout.  
Dusom est chargé d'informer le Conseil Municipal de cette  
demande et de celle pour le reverber.

Rep. aux fenest.  
galerie du Pentre

Mr. Hamber rapporte que la rectification des fenestres  
de la galerie du Pentre coûteroit 2000 à 3000 florins.  
Ce qui sera communiqué au Comité.

Usab. brisées à  
l'éc. de la figure

Mr. Hamber rapporte que trois tables ont été brisées à  
l'école de la figure, et qu'il a refusé de les faire réparer, ce qui  
est approuvé, le Bureau les fera réparer et payer par les élèves.

Le même levé

Dusom

Séance du 5 Juin 1849.

Présens M. de Candolle St. Morin, Audéoud  
De Lor Du Pan Hucher.

Le registre de la précédente séance en lu et  
approuvé.

Herbes pour  
la Cour.

M. Dehor rapporte que le Conseil municipal  
a accordé un herbe dans la Cour et qu'il sera allumé  
tous les jours durant l'hiver jusques à 10 h. du soir.

Soupirail de  
Cave

Quant au soupirail demandé le Conseil se moque de  
même, mais M. le Conseiller Gatio estime q. la réparation deman-  
dée qui en peu de chose ne remplirait pas le but désiré,  
il pense qu'il faudrait un ouvrage plus considérable  
renvoyé de nouveau à M. Duban pour s'en entretenir  
avec M. Gatio, auquel il faut parler de la réparation à faire  
dans l'atténue.

Reparations  
aux écoles

M. Audéoud rapporte que l'arrangement des fenestres  
demandé par M. Bouvier a été fait: pour ce qui concerne  
le placement des modèles, M. Audéoud ne pense pas le  
changement demandé soit absolument nécessaire, mais  
cela seroit si facile à faire et si peu coûteux qu'il pense  
qu'il faudroit l'accorder. renvoyé à M. Hucher.

lanternes de la  
Galerie du Pentre

M. Morin rapporte que le Comité a retiré la deman-  
de relative à une rectification des fenestres de la galerie  
du Pentre.

Pharmeries aux  
Phassis

Il dit aussi que les Pharmeries aux chassés n'ont jamais  
été posés quoiqu'elles aient été accordés par le Conseil Munic.  
Pendant le besoin en est urgent. M. Dehor l'a chargé de  
rapporter l'affaire au Conseil municipal et s'en prêter  
l'exécution.

Pclairage au

M. de Candolle rapporte que M. Niollier se propose

général proposition

L'établissement du gaz il a l'espérance de l'arranger pour éclairer la rue de la Batterie, il a demandé à la Société des Arts si elle ne devoit pas éclairer le Musée: M. Klucher dit s'en être occupé avec M. Berout Sous-Commissaire de la Société: cette affaire est renvoyée à M. Klucher pour s'en occuper avec M. Desor si M. Houllet maintient son projet.

M. Morin rapporte que la Platte et le Comité ont pensé qu'il seroit bien de démarches pour obtenir l'abandon par la Direction de la bibliothèque du objet d'arts qui existent dans cet établissement, auquel on renverroit les objets du Musée dont la place seroit placée à la bibliothèque, qu'à cet effet une Commission d'enquête a été nommée pour prendre connoissance des objets existans dans les deux établissements qui pourroient être échangés. Cette Commission est composée de M. Lave, Rivet, Dubon, Desval & Chéin; et le Comité a demandé en outre que la Commission d'Administration s'occupât aussi de cette affaire. M. De Landoth observe que le moment ne lui seroit pas favorable pour cette transaction et qu'il conviendrait d'attendre que l'on s'occupe de transférer la bibliothèque dans son autre bâtiment: M. Dubon ajoute que d'ailleurs la Commission d'enquête ne s'étoit pas encore assemblée: l'Administration ajourne la délibération sur ces objets.

tableaux donnés  
par M. Sarasin Digand.

M. Pudesoud rapporte que M. Sarasin Digand a donné deux bons tableaux l'un de Knuckhron représentant un jardin l'autre de Hander Meulen, une Escarmouche de Cavalerie sous la condition que les tableaux seroient restitués si son jugement devoit les mettre au dépôt.

M. Pudesoud parle en son nom qu'en l'honneur de M. Desval demande que l'on s'occupe de l'infirmité qui

Exposition triennale  
Avoir lieu en deux sessions, le 1<sup>er</sup> n'y a pas de  
temps à perdre - Le tableau devant être exposé avant  
le 15 juillet. M. Poudolle demande que la galerie  
latérale reste fermée comme durant l'exposition  
d'industrie: cette proposition est discutée et adoptée, il  
en sera néanmoins fait rapport au Comité.  
La séance est levée.

Du Pan  
(sw)

### Séance du 3 juillet 1879.

Présens M. M. Poudolle Pres. Bigand, Dehor,  
Dural, Du Pan et Marcher.

Le registre de la précéd. Séance en lu &  
approuvé.

Chassis des  
lanternes

M. Dehor rapporte que la Chambre des travaux  
publiés a fait examiner les Chassis pour y placer  
des charnières, que l'on a trouvé les cadres en si  
mauvais état q. la réparation coûteroit 1500 flor. que  
le f. n. rapporte au Conseil Municipal, le Conseil a  
trouvé la dépense bien forte pour un objet d'un aussi  
court usage, les Chassis n'ayant duré que 3 ans, il a  
donc demandé le devis de Chassis en fer pour un établiss.  
plus durable. Le Conseil ne peut donner cet  
objet de vue si la réparation sera faite.

Commission pour  
l'exposition

M. Bigand rapporte que l'ancienne Commission  
pour l'exposition a été complétée à la dernière Séance du  
Comité par la nomination de M. Pucelli, Du Pan,

Le Musée, que quelques tableaux sont déjà livrés et que le Comité a décidé que la galerie latérale demeure-  
rait fermée.

David triomphant  
Statue donnée par  
M. Huber Saladin

M. Dural lit une lettre de M. Huber Saladin qui donne au musée la Statue de David triomphant de M. Inghof jeune sculpteur d'Unterwald travaillant à Rome; cette Statue s'élève en marbre au Musée de Berlin; la Statue avait la tête séparée, mais elle a été restaurée et elle est placée; le don ayant été annoncé au Comité M. Chauv. a été chargé de l'acheter M. Huber.

Buste de Bentham  
donné par M. David et  
posé par M. Dumont

M. DeLamoth lit une lettre de M. Dumont qui dit que M. David sculpteur à Paris a coulé en bronze le buste de Bentham et se propose d'en envoyer un à Genève pour le placer dans un établissement public au choix de M. Dumont qui s'en décide pour le Musée Rath sous la condition que lors du renouvellement de la Bibliothèque publique qui en est projeté, il se réserve de pouvoir transférer le buste à la Bibliothèque d'histoire après lui à la direction de cet établissement le droit de lui acheter le buste. M. DeLamoth a répondu à M. Dumont par l'intermédiaire de la lettre de celui-ci l'assurant de l'assentiment de l'Administration si le Comité s'intendait avec M. Dumont.

Sur le Mannequin  
arrêté.

M. Haucher rapporte que depuis 18 mois le Mannequin n'était pas touché au musée, il n'en a été tenu par M. de Straub, mais dans un état de dégradation déplorable, M. Haucher l'a remis à M. de Sny. M. Haucher demande s'il doit continuer à laisser rouiller le mannequin ou s'il faut le faire restaurer ce qui coûterait 25 à 30 fr. l'Administration charge M. Haucher de faire faire cette réparation.

Sur la proposition de M. Bigaud, l'Académie  
qui à l'avenir le tableau ne pourra pas passer  
d'un atelier à un autre sans être rapporté au  
Musée, il ne sera livré à l'avenir que sur un reçu  
et il sera fait par M. Audouin et Duban un  
règlement pour cet objet.

Séance levée

Duban pr

Séance du 12 Septembre 1829.

Présens M. M. De Pandolle, D. de la S. d. A. Bigaud, J. Duval,  
Duval, Topffer, Audouin & Duban.

Subscription pour  
le tableau de  
Horning.

M. Bigaud rapporte que beaucoup de personnes desirant  
qu'il soit fait une subscription pour acheter et déposer au  
Musée le tableau de M. Horning représentant la mort de  
Palvin, qui a été généralement apprécié, que M. Audouin qui a  
acheté le tableau consent à le céder si la subscription réussit.  
M. Bigaud demande à la Commission de s'en occuper.

M. Audouin confirme ce qui a été dit sur la cession qu'il  
offre du tableau dont le prix étoit convenu à 140 louis soit  
f. 3360. mais pour le cas seulement où la subscription ayan  
réussi le tableau resteroit au Musée.

La Commission ayant délibéré en unanime pour accepter  
la proposition de M. Bigaud le remercie M. Audouin du  
sacrifice qu'il veut bien faire: le quart au motif de souscription  
à proposer M. Horning qui a eu l'connaissance d'un projet de  
subscription ayant témoigné le desir qu'elle le moins possible  
possible, il en convenu qu'elle ne seroit pas annoncée dans  
les journaux et que l'on se contenteroit de faire courir  
des listes qui seroient arrêtées lorsqu'elle seroit arrêtée

un peu outrepassé le prix demandé par M. Hornung.  
La somme enlevée.

Dubou  
m.

Séance du 23 Septembre 1829.

Présens M. M. Bigaud P. Dehor, Audouin & Dubou.

Tableau de M.  
Hornung acquis  
par musée.

M. Dubou rapporte que M. Hornung a réclamé son tableau disant que M. Audouin ayant rompu son marché et lui M. Hornung n'ayant pas encore accepté la souscription on ne pouvait réclamer le tableau, que M. Dubou n'avait pas son devoir d'opposer à ce que M. Hornung retirât le tableau une fois que M. Hornung se réclamait de cette manière. Il donne lecture d'une lettre de M. Hornung en date du 20 Sept. contenant sa réclamation et disant que l'on ne pouvait point partir du prix convenu avec M. Audouin pour baser la souscription, en outre M. Hornung met à la vente du tableau les conditions suivantes.

- 1<sup>o</sup> de pouvoir faire une copie du tableau immédiatement
- 2<sup>o</sup> de pouvoir l'exposer à Paris & à Londres en répondant de la valeur
- 3<sup>o</sup> qu'il ne doit faire aucune copie du tableau sans le consentement de M. Hornung.

M. Bigaud dit qu'en se rendant à la Commission il vient de rencontrer M. Hornung et que en présence de M. F. Durat qui ne pouvait assister à cette séance, il a demandé à M. Hornung de s'expliquer d'une manière positive sur le point qu'il voulait de son tableau, au cas où la souscription qui étoit fort avancée s'évanouirait. Mess. Bigaud & Durat ont déclaré en outre à M. Hornung que les conditions qu'il

proposés étoient inadmissibles, les souscripteurs ne pouvant être privés immédiatement le pour ou longtemps du tableau qu'ils auroient acquis.

M. Hornung ayant répondu qu'il se contenteroit du montant de la souscription, et de la faculté de faire une copie, ainsi qu'une gravure, M. Bizant proposa d'accepter les dernières conditions et s'arrêter en conséquence.

1<sup>o</sup> que le tableau en la propriété du Musée, en garantissant à M. Hornung 140 francs pour le prix de son tableau.

2<sup>o</sup> que si la souscription dépassait la said Somme, le gain de bordure & celui de perception, le surplus sera dévolu à M. Hornung.

3<sup>o</sup> le prix du tableau demeurera secret ainsi que M. H. l'a demandé

4<sup>o</sup> le tableau restera déposé un mois au Musée, au bout de Période M. Hornung pourra le retirer pour le Papier & le garder huit mois sans le but.

5<sup>o</sup> l'Administration du Musée ne permettra à personne de graver le tableau, M. Hornung excepté

6<sup>o</sup> Elle ne permettra pas durant 5 Ans qu'il en soit fait de copie

Les Conditions ayant été acceptées par la Commission, M. Bizant vint immédiatement à M. Hornung pour lui en faire par la séance en lieu

Dubouy  
ju



Séance du 25 Septembre 1899.

Présens M. M. De Pandolfi P.<sup>our</sup> Bigaud, J. Duval  
De Cor. J. Duval, Audouard et Desbon.

Tableau de M.

Storming, sous  
terminée.

M. Bigaud rapporte que M. Storming lui satisfait  
des conditions portées au précédent registre et qu'il a  
signé son acceptation au bas de la copie de la lettre  
qui lui a été adressée, insorte que cette affaire est  
terminée.

La Commission décide que ces pièces seront conservées  
dans les archives du Comité et prie M. Audouard de faire  
placer immédiatement le tableau dans la galerie.

M. Desbon rapporte que la souscription s'élève à  
la somme de f. 3839. A ce jour sans compter l'ab. de M.  
Storming lui-même qui a souscrit pour f. 4000. que trois  
autres ne sont pas encore rentrés de sorte que l'on peut  
considérer la souscription comme s'élevant à f. 4000.

La commission décide de fermer la souscription et charge  
M. Desbon de faire immédiatement la perception et de  
remettre le montant à M. Storming déduction faite des  
frais de bureau de perception.

Je vous prie  
J. Desbon

Tableaux de M. S.  
Lellon, retirés

M. Desbon lui enverra des lettres de M. de Lellon qui annonce qu'il  
retirera ses tableaux en novembre prochain.

Tableau déposé par  
M. De Roches.

Il annonce que M. le Prof. De Roches offre de déposer un  
tableau dont il ne désigne par s'entendre le titre sous la  
condition voulue par le règlement. R. qui en accepte.

J. Desbon

Séance du 6 Mars 1829.

Présens M. de Candolle, Bigend, Dehor, Audouin et Vanhove.

Le Registre de la précédente séance en lu  
li. approuvé

M. Vanhove rapporte qu. M. Massot fin de  
monder le mannequin, il lui en avait fourni  
le dimanche, mais auparavant on fera Pontate  
dans lequel il se trouve.

M. Bigend rapporte que M. de Stath demande  
l'autorisation de faire placer sur le socle du buste de  
Blun son la date de sa naissance et celle de sa mort  
Arrêt de faire placer cette inscription aux frais de  
l'Administration.

M. Audouin Président de la Commission chargé  
d'examiner l'effet du vernis aux fenêtres des Galeries  
fait un rapport favorable au procédé proposé par  
M. Péard à la Chambre des travaux publics

M. Audouin rapporte que Mrs. Bourdet deman-  
de de faire porter chez elle deux tableaux qu'elle en  
chargé de restaurer - Arrêté.

Elle rapporte qu'en suite de la Convention fait avec  
M. Hornung, il lui a remis le tableau de la Mort de  
Palvin le 27 Oct. le tableau restauré huit mois chez M.  
Hornung de St. Pierre <sup>été</sup> remis en Musée le 1<sup>er</sup> Juillet 1830.

La Commission Administrative Arrêt qu'il  
Sera fait un rapport au Comité sur l'état du man-  
nequin se provoquera une décision sur la question de  
savoir s'il convient ou non d'avoir un mannequin

Il demande qu'il soit examiné s'il y auroit

Mannequin fait  
p. le Sem. à Massot

inscription au  
buste du G<sup>ral</sup> Balth

vernis pour les fenêtres  
des Galeries.

tabl. en restauration  
chez Mrs. Bourdet

tab. remis à Hornung  
p. 8 mois

rapport affaire au  
Comité de Mannequin

odeur des Exotiques

possibilité de faire passer de l'eau bouillante dans  
les lattes pour en ôter l'odeur, ou de faire quelque  
ouverture pour établir un courant d'air.

M. Debor rapporte que le Conseil Municipal  
payera les tablettes posées au dépôt.

Sième Séance.

Séance du 11 7<sup>o</sup> 1849.

Présens M. de Candolle, P. Sigaud, Syndic,  
Debor, Durat, Audouard, Vanher & Guisan.

M. Audouard rapporte que M. de Sellon  
a retiré les tableaux qu'il avoit déposés et en a envoyé  
d'autres fort inférieurs sous tous les rapports, que quelques  
uns de ses tableaux sont des Copies et que plusieurs sont  
sans bordures: M. Audouard consulte l'Administration  
pour savoir s'il doit enlever tout ou partie de ces tableaux.

L'Administration considérant qu'il lui est d'un haut  
intérêt de ne pas dégoûter par des mesures trop sévères  
les personnes qui veulent bien déposer des tableaux.

Arrête, de déposer dans la galerie leurs dix tableaux  
envoyés par M. de Sellon, lesquels quoique assez médiocres  
sont néanmoins originaux, pourvu qu'ils aient des  
bordures: Plus qu'en sous peints de les Copies restent  
au dépôt.

Et afin qu'un pareil cas ne se représente pas à  
l'avenir, lorsque des tableaux seront offerts pour être  
déposés au Musée, un membre de l'Administration sera  
chargé de les examiner, et ils ne pourront être appor-  
tés au Musée, que lorsqu'ils auront été trouvés  
dignes d'être exposés.

Tablettes au dépôt

Nouveaux tableaux  
déposés par M. Sellon

Arrête à ce sujet.

Aucun tabl. ne pourra  
être exposé sans avoir  
été préalablement approuvé  
par un Commissaire

offre d'un tableau  
par M. Vieusseux

M. Du Pan rapporte que M. Vieusseux Palladon offre de déposer au Musée sous les conditions portées au Règlement un tableau qu'il dit être d'une assez grande valeur. M. Audouard en charge de voir le tableau et de le recevoir s'il le juge convenable.

Séance levée

### Séance du 4 Décembre 1829.

Présens M. de Pandolfe D<sup>r</sup> Sigaud Syndic, Audouard, Durval, Dehon, Vancher et Du Pan.

Les registres des deux séances précédentes sont lus et approuvés.

M. Audouard rapporte que le tableau offert par M. Vieusseux convenant tout à fait est déposé et a été apporté à sa place dans la galerie.

M. le Président ~~lue~~ lit une lettre de M. Pharaud Sec<sup>re</sup> du Comité qui transmet à l'Administration une lettre de Mess. les Directeurs des Ecoles qui demandent que vu le parage des Plâtres il soit prouvé à ce qu'il y ait sous les bancs ~~des~~ dans les couloirs des planches pour prévenir le froid aux pieds des maîtres et des élèves souffrent gravement, quelque bien chauffés que soient les Plâtres, ils desirant qu'en ces planches soient fixés à un pouce du sol, afin que l'air circule au dessous.

M. Pharaud ajoute que le mauvais état des fenêtres des Plâtres exigeroit aussi des réparations.

L'Administration avertit d'adresser cette demande au Conseil Municipal en l'appuyant de l'avis et de la recommandation de l'Administration.

Tab. de M. Vieusseux  
admis à la galerie

demande de planches  
par les Direct. des Ecoles

répar. aux fenêtres  
des Ecoles.

Escabelles p.<sup>o</sup> l'École  
d'Ornement.

M. Bigaud rapporte qu'il manquoit quelques escabelles  
à l'École d'Ornement, comme c'étoit un objet urgent et de  
très petite valeur, il a fait sur lui de ces commandes, ce  
qui lui a réussi.

Phalxis demandés  
p.<sup>o</sup> l'Amphithéâtre

M. De Pandolle rapporte que le Comité d'industrie  
demande qu'il soit mis des chassis aux fenêtres de l'Am-  
phithéâtre, les rideaux ne sont pas suffisants pour garantir  
des Curieux qui s'arrêtent à la rue et dont la présence aux  
fenêtres incommode les professeurs et les élèves des Cours.  
On observe que des rideaux d'une étoffe épaisse ont complète-  
ment rempli le tout désiré pour la Salle de l'Académie, en  
conséquence M. De Pandolle engagera le Comité d'industrie  
à adopter le même mode.

Règlement relatif  
aux Estampes et  
Lithographies qui ser-  
ont déposées par la  
Chancellerie.

M. Bigaud rapporte qu'un arrêté du Conseil et des  
Législateurs étendu aux publications de gravure et lithographies  
de la Loi relative aux propriétés littéraires, le Conseil a décidé  
que les estampes déposées en Chancellerie en vertu de  
cette Loi, seront remises au Cabinet des Estampes sur  
un reçu du Conservateur et aux conditions suivantes.

1<sup>o</sup> Chaque mois la remise des estampes déposées en  
Chancellerie aura lieu.

2<sup>o</sup> Les estampes déposées resteront toujours séparées des  
autres prospectus du Musée.

3<sup>o</sup> Elles ne pourront jamais être changées ou vendues, et on  
pourra toujours être représentés en cas de force.

4<sup>o</sup> À cet effet il sera tenu par le Conservateur des Estampes,  
un registre particulier des objets à lui remis en vertu  
du susdit Arrêté.

Annuaire demandé  
pour le dépôt.

M. Pédan rapporte qu'il est chargé de la conservation  
de divers objets appartenans au Musée tels que toutes  
sortes de l'Exposition, bordures p. lithographies: suite de

Armoire demand<sup>e</sup> Collections d'estampes non Louvées qui ne peuvent être mises sous les yeux du public, le bien d'autres objets qui ne peuvent être placés dans les armoires destinées aux estampes: que le Cabinet destiné à renfermer les objets dans place sous l'escalier qui conduit au logement du Concierge de même ni placard, ni même qu'il y a la poussière gâche tout ce qui est placé dans le Cabinet qui les et cuilleres aussi et entrecrois pour les objets des Peintres que donne le Comité d'industrie. En conséquence M. Dubon demande qu'il soit fait une armoire bien fermée dans le dépôt ou tout autre lieu que l'on choisira pour renfermer les objets de la Conservation desquels M. Dubon ne peut répondre sans cela.

L'Administration réservera cette demande qui sera recommandée au Conseil Municipal.

Livres des tableaux et statues du Musée

M. Audouin présente le projet fait par lui d'un ~~livre~~ livre descriptif des tableaux du Musée. Le travail ne pouvant être terminé la séance ordinaire M. Bigand propose qu'il soit transmis à M. les Conservateurs qui donneront leur avis séparément. M. Duval se charge de préparer la partie du livre qui concerne les statues.

Accident au Lecteur. Cause par la neige.

M. Hauche fait un rapport sur l'accident arrivé dans les Salles du Musée, il y a peu de jours le Lecteur par la fonte de la neige; il dit que les ferblantiers ont remis les sonnettes vissées dans les gorges du toit, qu'il n'y a plus de bruits à craindre pour ce sujet, mais qu'il demandera au printemps qu'il soit fait une réparation plus considérable.

M. Debon dit que le Conseil Municipal et la Chambre des Travaux publics s'en occupent, mais qu'il n'y a

jeu de rapport à faire dans le moment

Stance levée.

Stance du 8 Janvier 1830.

Présens M. de Parrothe, Bigand, Faucher & Duban.

Le Registre de la précédente Stance en lu et approuvé.

Sur la proposition de M. Bigand, il est arrêté que le projet de Livres sera soumis aux Conservateurs pour être examiné avant l'impression.

M. Duban rapporte qu'il a transmis au Conseil Municipal la demande relative aux planches et fustes des Livres et aux Armoires à faire au dépôt.

M. Duban rapporte que la souscription pour le tableau de M. Hornung a produit suivant le Compte déposé sur le Bureau f. 3965.70. Entente que déduction du frais d'envoi a f. 105.70, il a payé à M. Hornung f. 3860. y compris le Prix de la bordure du tableau. L'Administration approuvant ce Compte donne décharge à M. Duban de la gestion d'un montant de la souscription et arrête que le Compte sera déposé dans les Archives.

M. Bigand rapporte que M. Hornung ne pouvant travailler en la saison à la copie de son tableau, il demande qu'il lui soit permis de le garder deux mois de plus. L'Administration accorde cette demande & autorise M. Hornung à garder le tableau jusqu'au 1<sup>er</sup> Septembre prochain, mais qu'il devra être replacé au musée le jour même sans aucune remise.

M. Faucher rapporte qu'il serait essentiel de faire visiter immédiatement les Paroisses & communes d'alentour du musée pour savoir s'il n'y a pas quelque chose à prendre les mesures nécessaires pour

Prix

Planches & Armoires

Souscription p. le tab. d'Hornung terminée

Accordé le tab. à Hornung p. 2 mois de plus.

rapport aux Paroisses & communes

prevenir un nouvel accident, il ajoute q. cela occasionnera  
quelq. dépenses. Arrête de charger M. Vaucher de  
faire tout ce qui sera nécessaire à cet égard.

guichet pour le  
Pensinge

M. DuPon rapporte que le Concierge renouvelle la  
demande qu'il avoit faite d'un guichet au dessus de  
la porte d'entrée pour surveiller les personnes qui entrent  
renvoyé de nouveau cet objet à M. Vaucher qui examinera  
si cela est praticable & fera un rapport.

papier à Coller à  
l'Alcor.

M. DuPon rapporte que le concierge demande  
qu'il soit coté un papier Commun et garni & garanti du  
prix l'Alcor. Soit redonné par planches, amené à son appar-  
tement. Cette demande est accordée.

vernis avec peinture  
de l'Amphitheatre.

M. Vaucher rapporte qu'il a fait voir les pupitres  
de l'Amphitheatre qui étoient hors d'usage et réparés le  
soir du Cabinet des Estampes.

Deville veut à présent  
son tab. un mois.

L'Administration accorda à M. Deville l'autorisation  
de faire prendre & de garder un mois chez lui ses Copies le  
tableau peint parlin & qui appartient au Salon  
St Anne levis



Séance du 5 Mars 1830.

Présens M. L. De Pandolle, Bigaud et Vaucher.

ouvert. des galeries

Le registre de la précédente séance en lu et approuvé sur le renvoi qui lui en avait été fait par le Comité l'Administration arrête que les galeries seront ouvertes au public dès Jeudi prochain 11 Mars aux heures ordinaires.

Acad. de jour.

Le comité avait chargé l'Administration de s'occuper de l'arrangement du vestibule pour en faire une salle pour l'Acad. de jour, un crédit de 1000 flor. étant accordé au budget pour cette opération, l'Administration renvoie l'objet au Bureau auquel s'adjointra M. Vaucher.

M. Vaucher en invite de nouveau à faire réparer les Patries le savoir dont à l'édem. Le toujours fut incommode

M. Permessin memb.  
de l'Admin<sup>on</sup>

L'Administration en prévient que le Conseil municipal a nommé M. Permessin en remplacement de M. Deboz démissionnaire  
Vaucher le vit

Séance du 25 Mars 1830

Présens, M. M. De Pandolle, D<sup>r</sup> Duvet, Demessin, Dubou et  
Hancker

Le registre de la presc<sup>te</sup>. Siamie en lu et approuvé

L'office des Phasia  
ou Stores pour les  
Lanternes des Galeries

M. De Pandolle annonce qu'il a assemblé l'Administration  
pour s'occuper des chassis à mettre aux fenêtres du toit des  
galeries pour défendre les tableaux des rayons du soleil et  
aussi les peintures elles-mêmes de la grille. Les anciens chassis  
étaient entièrement perdus par l'effet du soleil et de l'humidité.

M. Dubou rappelle les délibérations qui ont eu lieu  
du 20 Avril 1827 sur les chassis, les demandes de Charrière,  
j. 4. Séances des 20 Avril, 27 Avril, 4 Mai, 1827, 9 Juillet, 1828,  
5 Juin, 3 Juillet, 1829. / il ajoute qu'il avait été question de  
remplacer ces chassis par un vernis sur les vitres / 4. Séance du  
6 Nov<sup>r</sup> 1829 / mais que cela n'avait pas eu de suite.

Il soumet un devis de Stores intérieurs dont le montant  
serait moins sensible et dangereux que celui des chassis et  
qui coûterait 65. fr. C. soit par fenêtre. Les mêmes Stores avec  
restorte seraient du prix de 80. florins tous posés.

L'Administration trouvant ce prix élevé revient à l'idée  
de chassis en toile qui seraient plus économiques.

M. Hancker observe que les chassis en toile quoique moins  
facile à se défaire que ceux en bois, ne sont cependant  
pas d'une longue durée, qu'ils sont d'ailleurs plus légers  
et donneront plus de prise au vent et seront d'un  
usage fort dangereux pour le Concierge. Il propose  
comme le meilleur moyen et le plus durable de garantir  
les galeries du soleil, l'emploi de Stores intérieurs à  
restorte et de garnir les fenêtres à l'intérieur d'un réseau  
de fil de fer pour défendre contre la grille.

L'administration adopte cette idée et charge M. Hancher de faire le devis des stores et grillages et de le remettre à M. Duban qui le transmettra au Conseil Municipal, ainsi qu'un devis des abat-jours à faire aux latrines des écoles et à la cave du Courcier.

Siame levé

J. Duban

## Séance du 7 Mai 1830.

Présens M. M. De Pandolle Audouard Hancher et Duban  
Le Registre de la précédente séance en lu et  
approuvé.

Phassis aux galeries

M. Audouard rapporte que dans la Prunte de l'effet du soleil sur le tableau il a fait planer deux des vieux châssis qui pouvoient encore servir sur les lanternes de la galerie du tableau.

M. Duban rapporte que M. Hancher lui ayant remis le devis dont il avoit été question à la Séance précédente, il les avoit immédiatement transmis au Conseil Municipal, mais qu'il n'a point obtenu de réponse.

Repar. demandée aux latrines.

M. De Pandolle lit une lettre de M. Durilli qui fait connaître l'inconvénient qui résulte pour l'école de ce que les latrines de l'Ascée sont fermées ce qui cela donne un prétexte aux élèves pour sortir le plus de leur temps. M. M. Duban & Hancher observent que le devis pour la réparation des latrines étoit peu considérable quant à la dépense & qu'il étoit transmis au Conseil Municipal avec le devis des stores de la fin de Mars & qu'il en étoit sans réponse. M. Hancher en charge de voir M. Perrassin pour cette réparation dans la nécessité la urgente.

Tableau donné par M. Bouvier

M. Duban présente un tableau donné par M. Bouvier sur de l'école de la figure. Peu un fort petit

de femme avec mains peint par Mirvel. M. Audouard en  
autorise à faire faire une bordure.

Estampe avec bordure  
donnée par M<sup>lle</sup> Nath

M. Du Pan présente de même, la barque d'Isabey, belle  
et grande estampe fort rare, donnée par M<sup>lle</sup> Nath; elle  
est avec glau et bordure.

Estampe donnée par  
M. Prost

Le rapporteur qu. M. le Prof. Prost a donné une grande  
estampe d'Edelinck en 2 feuilles, elle est endommagée, mais  
peut être réparée.

Portraits de M. Vanier  
par Arlaud. donné par  
M. Arlaud.

M. De Pennelle rapporte que la famille Arlaud a  
donné le portrait de M. Vanier peint en miniature par  
J. Arlaud. Le portrait sera placé dans la salle  
des Séances.

Tableau déposé par  
M. Gevill

M. Audouard rapporte que M. Gevill a déposé au musée  
un tableau (Statira) peint par Lebrun, il restera déposé  
lui trois.

Repar. au Cabinet  
des estampes.

M. Du Pan rapporte qu'en suite de l'autorisation  
donnée par le Comité à la dernière Séance, il a fait  
réparer le Cabinet des estampes, qui avoit assez souffert  
durant le Louis de M. Dubois. Les réparations ont consisté  
à faire réparer les armoires et réparer les tables et les  
couvrir de toile cirée. M. Du Pan produira les Comptes  
Antérieurs que l'ouvrage sera terminé.

Règlement pour  
les objets prêtés

M. Du Pan rapporte que le règlement relatif aux  
objets prêtés existant depuis longtemps puisqu'il  
avoit été fait le 25 Mars 1826 et seulement pour le mois,  
le Comité dans la dernière Séance a chargé l'Administration  
de préparer un règlement définitif pour les objets. On lit  
le Règlement de 1806. L'Administration l'adopte en son  
Intérieur, et ajoute à la clause qu'aucun objet ne  
pourra être déposé pour moins de 6 mois et de plus  
l'art. 4 par la décision prise le 11 Nov<sup>bre</sup> 1829 qui en le

Le développement de cet article: Le règlement ainsi amendé sera  
présenté au Comité.

Réparation au toit  
du bâtiment

M. Haucher propose de demander au Conseil Munic.  
de faire faire au toit du bâtiment les réparations nécessaires  
pour prévenir un accident semblable à celui de l'hiver  
dernier: Les réparations consisteraient à remplacer les gorges  
actuelles du toit par des gorges en cuivre. Le devis du Sr.  
Rosenfeld semblait s'élever pour cet objet à fl. 5200. après  
délibération le devis paraissant trop cher, M. Haucher propose  
de renvoyer cette affaire à un mois et il produira de nouveaux  
devis; Ce qui est adopté.

Siame levé

De Son

Séance du 10 Juillet 1830.

Présens M. De Landolle, Duvall ainsi Bernardin  
Andréoud Haucher et Dridem.

Reparation aux  
blanc du toit et  
toit, sur envoi  
du Conseil Municip.

M. Duvall rapporte qu'ayant été averti du mauvais état de la toiture du Musée sous le rapport des fer-blancs des gorges et de la nécessité de réparer la couverture entière, il en a fait rapport au Conseil Municipal, qui s'est chargé de voir le fer-blancier Mosenfels qui avait été déjà consulté à cet égard, que Mosenfels estime qu'il lui faudrait environ 5000 fl. pour faire des gorges en cuivre les seules qui puissent mettre le bâtiment à l'abri d'accidents semblables à ceux de l'année dernière, et que le devis total du couvert serait de 500 à 1000. fl. M. Duvall ajoute que le Conseil Municipal avant de prendre un parti sur cette réparation desire avoir le préavis de l'Administration notamment sur la question de savoir, si elle estime que cette réparation soit urgente, ou si l'on peut attendre à l'année prochaine.

M. Haucher dit que depuis la séance du 7 Juin dans laquelle on s'était déjà occupé de cet objet, il a pris de nouveaux renseignements, qu'il a fait visiter le Couvent par le fer-blancier Marilliet qui pense que la réparation projetée remplirait le but de prévenir les accidents à craindre dans l'état actuel du Couvent.

L'Administration en conséquence de ces rapports en a donné avis que la réparation est absolument nécessaire et ne peut être renvoyée à l'année prochaine de peur que les gorges actuelles en fer-blanc et gâtes ne puissent résister l'hiver prochain et ne soient cause de nouveau dégâts.

M. Duban en charge de communiquer ce préavis au Conseil Municipal.

L'Administration décide que M. Duban rappellera dans sa séance qui a eu lieu au Conseil Municipal d'un préavis sur les stores à placer dans les galeries et le devis y relatif, ainsi que celui qui accompagne la demande de faire faire des abat-jour pour éclairer le dossier de l'air aux latrines des liots de la Pavé du Consery. Les devis avaient été envoyés au Conseil à la fin de Mars.

M. Duban demande l'autorisation de faire placer des charnières à deux fenêtres dormantes de qui éclairer le bûcher. Si ces fenêtres pouvoient s'ouvrir, elles formeroient un courant d'air qui s'élèveroit le bûcher qui en feroit humide: Cela ennuie.

Séance levée

M. Duban

Séance du 3 Septembre 1830

Présens M. M. De Candolle S. Audouard & Duban  
Secret.

M. Audouard lit une lettre de M. Lamy marchand de tableaux, qui offre au Musée un tableau de Valentin, élève de M. Ang. de Parisaggio. Le tableau en un bon état, quoique rouillé. M. Audouard est chargé et adresse à M. Lamy les remerciemens de l'Administration, il lui autorise à faire mettre le tableau sur chassie et à faire faire une bordure.

M. Audouard communique le don de quatre tableaux par M. le Marquis de Lamoignon.

Don d'un tableau  
par M. Lamy

Quatre tableaux  
donnés par M<sup>lle</sup> Math

deux intérieurs par David Dyckhaert, un paysage  
par Huber et une esquisse d'Israël Francaise. M.  
De Landolle annonce avoir fait à M<sup>lle</sup> Math les  
remerciements au nom de la Société.

Tableau de Jh.  
Hornung.

M. Audouin annonce que le terme du prêt  
fait à M. Hornung du tableau de Calvin est  
expiré le 1<sup>er</sup> Septembre et que ce tableau n'est pas  
rentré, M. Audouin en a chargé d'écrire à M. Hornung  
pour réclamer le tableau.

Echange avec la  
Bibliothèque

M. Audouin rapporte que le Comité a été renvoyé  
de s'occuper des échanges à faire avec la Bibliothèque  
publique, à l'époque où cet établissement doit recevoir:  
Si, mais que cette époque parait fort éloignée; que  
pendant la Bibliothèque possède une suite d'estampes  
d'après Rubens qui pourroit être utile au Musée  
si l'on ne fait aucun usage: Ces estampes pour-  
roient être échangées contre les Antiquités Étrusques  
du Cher. Luchirani, ce qui seroit avantageux aux  
deux établissements: M. Audouin est chargé de  
s'entendre avec M. le Prof. Piot pour parvenir à  
faire cet échange.  
L'Amélie



Séance du 15 Octobre 1830

Présens M. M. De Pandolle, L. Franchin, Vacher  
et Duban.

Tableau de Horning  
Delai au 15 Décembre

M. Duban rapporte que M. Horning ayant demandé un nouveau délai de 3 mois pour rendre le tableau de l'Académie, cette demande a été portée au Comité qui renvoie ces trois mois pour tous le dernier délai, ils s'ajournera le 15 Décembre.

M. De Pandolle se dit qu'il a reçu une lettre des élèves de M. Horning qui assurent qu'il en faut que M. Horning les ait détournés de l'étude de l'Antiquité cet objet ne concernant point l'Administration, il ne donne lui à aucune observation.

Cabinet des estampes  
Recueil pour des leçons de  
Mathématiques.

Le même lui envoie lettre de M. Aron pour au nom du Comité d'industrie, le local existant de la Salle des Séances pour des répétition de leçons d'Algebre l'Administration pense que le local ne pourrout être chauffé sans des dépenses fâcheusement forte, il conviendrait d'offrir de donner ces leçons dans le Cabinet des Estampes surtout puis qu'il s'agit d'une leçon peu nombreuse, M. Duban écrit à M. Aron dans ce sens.

M. Donnez par M. Bigand

M. Duban annonce le don fait par M. Bigand de Constant des battoilles d'Allemagne gravés par Audran le celui fait par M. Franchin de deux Statues de femme en relief d'Antoniou du Capitole. Le buste du glorieux

Statue données par M.  
Franchin

Le Comte demande qu'il soit placé à l'entrée de la Salle des Séances une boîte en fer blanc pour recevoir les paraplyes. Renvoie et renvoie à M. Vacher  
Le même le dit.

Séance du 3 Décembre 1830

Présens M. de Candolle Permessin de Duban.  
Le registre des deux dernières Séances est  
lu et approuvé

M. de Candolle rappelle que le délai accordé  
à M. Hornung pour la restitution du tableau de  
Palvin expire le 15 Décembre. M. Audouard devra  
à cette époque faire les diligences nécessaires pour  
obtenir ce tableau.

M. Duban demande l'autorisation de  
faire placer un Contrepoids à la porte d'entrée du  
Musée, cela est nécessaire par la multitude de  
personnes que les Cours nombreux donnés au  
Musée y amènent. Accordé.

M. Permessin rapporte que le Conseil  
Municipal a fait réparer les Soudures du toit  
du toit que le bâtiment du h. l'abri d'aujourd'hui pour  
l'été. Les réparations complètes se feront  
l'année prochaine.

Séance levée.

Tableau de M.  
Hornung.

Contrepoids à la  
porte d'entrée

Préparations au  
toit.

Siamme du 1<sup>er</sup> Avril 1831.

Presens M. de Lafondolle, Audouard & Duban  
le Registre de la Siamme du trois  
Decembre en lui & approuvi.

On lit une lettre de M. Bouvier qui deman-  
de qu'il soit fait de nouveaux tabourets pour  
le Roi; accord. Sur l'observation que sans cesse  
les tabourets sont brisés, M. Duban est chargé de  
prendre des mesures pour arreter ce degat.

M. Audouard rapporte que le tableau de  
M. Hornung n'a point été rapporté au Musée, malgré  
les demandes qu'il en a faites, que les réclamations se  
renouvellent tous les jours; qu'il seroit que M. Hornung  
se feroit point de copie de ce tableau, mais que le vernis  
posé sur ce tableau avoit qu'il fut se a gâté, que M.  
Hornung s'y est refusé et n'ose pas, avec raison, en mettre un  
autre auquel très probablement la même chose arrive-  
roit, que M. Hornung ne peut se décider à remplacer le  
tableau non verni et que c'est là la véritable cause  
du retard: Comme il n'y a aucun inconvénient réel à  
exposer un tableau non verni, l'Administration charge  
M. Duban d'agir auprès de M. Hornung pour faire  
porter le tableau au Musée le plutôt possible.

Siamme levee.

Tableau de M. Hornung  
non encore  
rapporté

Tableau de M. Hornung  
non encore  
rapporté

Séance du trois Juin 1831.

Le registre de la précédente séance en lu et approuvé. #

Tableau de M.  
Gorring.

M. Duban rapporte que le Comité sur le rapport de M. Massot a consenti que le tableau de M. Gorring restât chez cet artiste jusqu'au 15 juillet et a chargé M. Massot de veiller à ce que ce terme ne fut pas outrepassé.

# Les membres présents à la séance sont M. de Pandolle, St. Suval, Audouard et Duban.

Reclam. du Comité  
relat. aux Palmes &  
les jours d'ouverture

M. Bertrand fait une réclamation au sujet des Palmes et parapluies dans le dépôt en vue de l'entrée du Musée les jours d'ouverture. M. B. donne des marques aux propriétaires de ces Palmes, ces marques ne sont point payées, et cependant M. B. a dû payer son Palme qui avoit été perdu. M. B. demande à être déchargé de cette responsabilité.

L'Administration n'avoit point exigé qu'il fut délivré de marques aux personnes qui déposent leurs Palmes, elle autorise M. Bertrand à renvoyer à cet usage qui la rend responsable des objets déposés, ou si elle le préfère, à la faire payer les marques qu'elle délivrera aux personnes qui en demanderoient.

Dépôt de tableaux  
& bustes par M. Christen  
de Sarnon

M. de Pandolle lit une lettre de M. de Bonstetten qui demande la permission de déposer au Musée quelq. tableaux anciens et un buste africain au M. Christen sculpteur de Sarnon, qui desiré les vendre. M. Christen se soumet entièrement au règlement sur les objets déposés particulièrement pour ce qui concerne la faculté de copier les tableaux, ce à quoi il consent volontiers.

L'administration accorde à M. de Borstetten la demande et  
M. Dubou en charge de lui communiquer cette réponse.

M. Duval rapporte que M. Auguste Delabie  
a été chargé par la Classe d'industrie de demander s'il ne  
seroit pas possible que la Salle du dépôt fut partagée en  
deux pièces, dont l'une prise sur la partie la plus rassemblée  
du poche de l'Académie, seroit destinée aux Pours que fait  
donner la Classe d'industrie; M. Duval pense que cela  
seroit très facile et qu'il resteroit toute la place nécessaire  
pour les objets que le dépôt doit contenir et cela auroit  
l'avantage de libérer le Cabinet des estampes de ses Pours qui  
en interdisent tout usage. L'Administration adopte cette  
opinion et charge M. Duval de vouloir bien traiter avec  
la Classe d'industrie pour ces objets, sous la condition que  
tout le frais seroit à la charge de la Classe d'industrie et  
que cette dernière renonceroit à faire aucun usage, à  
l'avenir du Cabinet des estampes.

M. Dubou dit qu'il y a au dépôt trois bustes anti-  
ques de marbre qui ne peuvent être placés dans les Galleries, où  
il n'y a pas de place convenable; que le Musée Académique  
possède quelques objets de cette nature, mais beaucoup moins que  
de places pour les recevoir; il propose en conséquence que les  
trois bustes antiques dont il s'agit soient transportés au Musée  
Académique, où ils demeureroient exposés jusques au moment  
où les objets de cette nature pourroient être convenablement  
placés au Musée Nati. M. Pudeon appuie cette proposition  
et ajoute qu'il a vu de M. le D<sup>e</sup> Goss. Sept morceaux de  
Sculpture en marbre transportés de Greu, mais qu'il ne les a  
pas fait apporter au Musée en l'absence de place pour  
les recevoir, qu'il pense qu'ils seroient bien placés au  
Musée Académique, si toutefois M. Goss. y consentoit.

bros. de prendre un  
le dépôt une Salle pour  
les Com. de la Classe  
d'industrie

bros. de transporter  
trois bustes antiques  
au Musée Académique

L'administration adopte la proposition de M. Duban  
le Audeoud sous la condition qui sera formellement  
approuvée sur les registres des deux Musées que tous les  
objets déposés en vertu de ses arrêtés seront replacés au  
Musée Napoléon, lorsqu'une place convenable leur aura été  
assignée: M. Duban communiquera cette décision à la  
Direction du Musée Académique et l'entendra avec elle  
pour regulariser les objets.

5 tabl. déposés par  
M. de Nicolé & Duban

M. Audeoud rapporte qu'il a reçu en dépôt de  
M. de Nicolé et Duban cinq tableaux, ce qui est approuvé

vernis appl. aux  
lanternes des galeries

Il rapporte en outre que pour prévenir le défaut de  
Stores aux lanternes des galeries, il a fait passer en couleur  
les verres, ce qui a produit tout l'effet désiré et a coûté peu  
de chose, ce qui est approuvé.

Comptes présentés  
qui ne concernent  
pas uniquement la  
Classe des Beaux Arts.

M. Duban rapporte que vu l'absence de M. Vaucher  
il lui a été remis les trois Comptes suivants pour le viser  
ce que M. Duban a refusé de faire les Comptes paroissons conti-  
nir du objet étranger à la Classe des Beaux Arts.

1° un P<sup>t</sup> de Travaux Serruriers p. l'année 1830, montant à fr. 51. 9  
Concernant des réparations au bâtiment

2° un P<sup>t</sup> de Travaux Tapisserie montant à 83 fr. sous  
fr. 42. 8 seulement Concernant la Classe des Beaux Arts et le  
reste des frais fait pour la Classe d'industrie

3° enfin le Compté de Travaux montant à fr. 72. 3 pour  
le nettoyage de toutes les fenêtres du bâtiment.

M. Duban observe que jusques à présent la Classe des Beaux Arts  
a mal à propos payé les dépenses qui semblent Concerner les trois  
Classes, mais qu'elle ne peut plus agir ainsi. M. Duban demande  
à l'Administration C. qu'il doit faire à cet égard: On le charge  
de l'entendre avec M. Devon-Bates Caissier de la Société pour  
régler les dépenses mixtes.

Réparat. à faire  
aux Cabines des  
Estampes

M. Duban rapporte encore que les Lours qui ont été liés et  
liées aux Cabines des estampes, y ont subi des dégâts qu'il faut  
absolument réparer; le plafond doit être reblanchi, et les murs  
de la bibliothèque couverts de taches, etu reversis, le qui coûtera environ  
120 fr. En outre reconstruire de bois sur une table qui l'avoit été  
l'année dernière et coûtera 36 fr. Les frais devraient concerner  
en partie la Planche d'industrie qui a donné 3 ou 4 Lours  
de cette salle, tandis q. la Planche des Est. n'y entre que  
pour sa part dans le Lours de composition: M. Duban  
est chargé de s'entendre avec M. Savonnet sur ce objet.

Réparation aux  
tabl. d. Huber

M. Audouin rapporte qu'au Comité on avoit témoigné  
le désir que les tableaux d'Huber fussent réparés, qu'il n'y  
a qu'un seul moyen de ~~réussir~~ parvenir qui seroit  
de les recouvrir avec soin, que M. d. Bourcier garantit qu'au  
moyen de cette précaution les gouverneurs de ces tableaux ne  
se détacheroient plus: M. Audouin ajoute que cette réparation  
coûteroit 50 francs par tableau: Les fonds pour ces dépenses  
ayant été réservés au budget, M. Audouin est chargé de faire  
réparer ces tableaux.

Siège Louis.

Séance du 7 Septembre 1831.

Présens M. M. Rigand P. Duval, Audeoud et  
Dusan etc.

M. Dusan lit une lettre de M. Delabrive. Sur  
Salle à construire de la Classe d'industrie adressée à M. De Landolle et trans-  
mis au dépôt par le dernier qui ne peut se rendre à la séance.  
M. Delabrive demande à l'Administration <sup>de faire</sup> de faire  
faire la cloison nécessaire pour la Salle à faire  
sur celle du dépôt de dont il a été question à la  
présidente séance. L'Administration après avoir de  
nouveau entendu le rapport de M. Duval, arrête d'accorder  
l'autorisation demandée sous les conditions suivantes:

1° La Classe d'Industrie se contentera de la  
nouvelle Salle et ne fera plus donner de sous au  
Cabinet des Estampes qui vient d'être réparé

2° Les frais de la Cloison à faire et de la nouvelle  
porte du dépôt. Seront à la charge de la Classe d'in-  
dustrie

3° La porte du dépôt sera pratiquée au fond de la  
Salle, en face de celle qui conduit à l'Académie, elle  
sera de la même dimension que celle-ci pour le  
transport des modèles.

M. Dusan est chargé de transmettre cette réponse  
aussi tôt que possible à M. De Landolle et d'obtenir  
du Conseil Municipal l'autorisation de faire cette répa-  
-ration:

L'Administration arrête en outre de prévenir la  
Commission des modèles du changement qui va être  
fait et de l'inviter à s'occuper de débarrasser le  
dépôt des objets qui doivent être enlevés.



Tableau de M.  
Hornung

M. Bigaud lui une lettre qui lui a été adressée par  
M. J. Roth souscripteur pour le tableau de M. Hornung  
qui demande pour qu'il ce tableau n'en pas encore placé  
au Musée le propose un nouvel emploi du montant de  
la souscription. dans le cas ou le tableau n'aurait pas  
été acquis. M. Bigaud a écrit que M. Hornung lui  
avait demandé que son tableau lorsqu'il entrerait au  
Musée ne fut pas placé à côté de la fenêtre Provenance que  
le froid du feu de cheminée froie gâche le tableau. M. Duban  
rapporte que M. Hornung lui a dit qu'il renverrait son  
tableau lorsque M. Bural jugerait que cela pourrait  
être fait sans inconvénient. M. Bural dit que M. Hornung  
ne l'a point consulté à cet égard.

L'administration charge M. Bigaud d'aller  
voir M. Hornung et de lui demander d'envoyer son  
tableau qui sera placé ainsi qu'il le désire

rapp. sur des

tableaux déposés

M. Audouard rapporte qu'il a refusé d. déposer  
un tableau envoyé par M. Christen de qui n'est pas assez  
bon. Le tableau a été retiré

le même rapporte que M. Vittel d'Arbouin a  
déposé un tableau de Holbein

M. Duban rapporte que M. Briere demande  
à retirer le portrait de Perceval: le Conseil en  
autorise à le remettre.

Séance levée

Séance du 25 Septembre 1831.

Présens M. de Candolle P. Audouard  
et Duban.

Le Registre de la précédente séance en lu  
le approuvé.

Salle pour la  
Cours d'industrie

M. de Candolle lit une lettre de M. Pelabrier  
Président de la Classe d'industrie qui répondant à  
la communication qui lui avoit été faite de l'arrêté  
pris à la dernière séance, dit que la Classe admet  
les conditions de l'Administration à l'exception  
de celle qui concerne le Cabinet des estampes au-  
quel la Classe d'industrie ne peut renoncer. Elle  
offre de se restreindre à ne donner dans cette  
Salle que le Cours de dessin des machines qu'elle  
ne peut donner ailleurs et s'engage à faire  
réparer et les frais du dégât qui résulteront de  
ce Cours: L'Administration considère que la  
Salle du Cabinet des estampes doit servir au Cours  
de Composition d'ornemens. Et qu'ainsi un second  
Cours ne peut servir beaucoup d'avantage, surtout  
à ce que celui de dessin des machines soit  
donné au Cabinet des estampes.

Rapp. de la Comm.  
des modèles.

M. Duban rapporte que la Commission des  
modèles a terminé son travail sur le statut du  
dépôt et fait enlever et briser ce qui étoit en  
mauvais état le hors d'usage.

Le même rapporte qu'il a été au Conseil  
Municipal, pour obtenir l'autorisation de faire  
servir la nouvelle Salle.

Séance levée

Séance du 6<sup>e</sup> Juillet 1832.

Présens M. M. Morin S<sup>r</sup> de L. de A. D. Haucher  
Durelli et Du Pan.

Le Registre de la précédente Séance est lu  
et approuvé.

demande de M.  
Bouvier d'enlever  
une cloison

M. Du Pan lui une lettre de M. Bouvier  
qui demande que l'on enlève la plus grande  
partie de la cloison qui sépare les deux écoles. Lors  
qu'il en dans une école, il ne peut voir ce qui  
se passe dans l'autre. Cette demande eut été  
présentée au Comité par M. Bouvier et renvoyé à  
l'Administration. Les membres présents à la Séance  
s'étant transportés dans l'école de M. Bouvier, il en  
observa que cette réparation ou plutôt le changement  
ne pouvoit se faire sans nuire essentiellement à  
l'école. D'après la base dont le jour deviendrait tout  
à fait mauvais soit par le peu d'étendue de la cloison  
qui resteroit soit par le reflet que la partie restée  
laisseroit pénétrer. En conséquence l'Administration  
n'eut pas l'avis de faire le changement demandé.

plaq. de la ch.  
de la chambre

La dernière demande que la plaque de  
la cheminée de la chambre du Secrétaire soit  
remplacée. M. Morin pense qu'elle le seroit subitem<sup>t</sup>  
par une plaque de fer avec tuyau de chapeau.  
Dirrecte de demander cette réparation au Conseil  
Municipal.

l'impression pour  
les estampes

M. Du Pan demande l'autorisation de  
faire faire un cachet ou timbre pour estom-  
piller les livres, estampes et prospectus dans la  
Classe. Cette demande est accordée.

teinte pour la  
Salle des Statues

M. Duréli: Conservateur des Statues demande  
qu'il soit mis une nouvelle teinte plus foncée  
dans la Salle des Statues, celle qui existe en trop  
Pluie pour que l'on puisse dessiner facilement  
Cette réparation est jugée nécessaire par l'admini-  
stration qui l'adresse au Conseil Municipal  
pour l'obtenir.

teinte pour la séance  
générale

Le même demande que l'on achète une  
tapis pour couvrir la table des jours de séance  
générale. Chaque année on éprouve de la peine  
si l'on parvient; l'objet sera renvoyé à la  
Société du Art que cela concerne.

laque pour  
l'école d'Ormeaux.

M. le même demande qu'il soit placé  
dans son local une pierre pour recevoir les  
larmes des godets des élèves qui destinent à l'aqueduc  
de viter qu'ils soient vidés sur le plancher.  
Cette pierre devrait être placée à sa visée  
elle même en schon. Cette réparation en fait  
référé au et sera demandée au Conseil Municipal.

L'administration s'assemble à l'avenir  
chaque année dans la première semaine de Janvier  
pour examiner le compte de l'année.

Seance levée.

Séance du 10 Août 1832.

Présens M. M. de Landolte P. Morin, Durilli  
Vaucher et Duban.

Le Registre de la précédente séance en lu  
et approuvé.

Membres de l'adm<sup>n</sup>.

M. Duban annonce que le Conseil Municipal  
a nommé M. M. Bernessin et Pierre Martin mem-  
bres de l'Administration

M. Durilli Cons<sup>2</sup>  
des Statues

M. Durilli nommé Conservateur des Statues  
en remplacement de M. Duval prend séance comme  
membre de l'Administration

Sur la retribut.  
p. l'adm<sup>n</sup> de

M. Duban rapporte que des plaintes ont été  
portées, particulièrement par des membres de la  
Société Suisse des Sciences Naturelles, de ce que le  
Concierge demandait une retribution pour la garde  
des cannes ou parapluies qu'on lui doit déposer à  
l'entrée du Musée, l'Administration doit s'occu-  
per de ce objet. M. le Président rappelle que  
le Concierge a été autorisé à délivrer des marques  
pour les objets déposés dont il est responsable et a  
failli payer ces marques, l'arrêté a été pris dans  
la séance du 3 Juin de l'année dernière; il en  
donne lecture de cet arrêté; Après avoir délibéré  
l'Administration arrête qu'il n'y aura rien de  
changé durant le cours de l'exposition ouverte  
actuellement; et que cette question sera reprise  
plus tard.

Leg. v. M. Decombes

M. Duban rapporte que M. Louis Decombes  
voit dernièrement a fait un legs de 5000  
au Musée Natl et demande si c'est à

L'administration a recevoir ce legs, ou s'il concerne  
le Conseil Municipal, propriétaire du bâtiment.  
L'Administration pense que cet objet la regarde  
et M. le Président recevra ce legs.

Séance levée.

Séance du 7 Septembre 1832

Présens M. M. Morin, Bernassin et Suban.

Préparations  
M. Suban dit que l'administration a  
à s'occuper de diverses réparations au  
bâtiment qui sont nécessaires à faire avant  
l'hiver savoir

1<sup>o</sup>. M. Bouvier demande qu'il soit fait de  
l'endroit de la fig. te bord de neuf ans. s'agit de son école, les élèves  
ont coupé ceux qui y existaient ils désireraient que  
les nouveaux fussent reconstruits de suite pour que  
l'on ne fût pas les couper.

2<sup>o</sup>. M. Bouvier ne demande plus l'enlèvement  
de la cloison qui sépare son en de la Salle, mais  
seulement que l'on ouvre dans cette cloison des  
guichets suffisants et fermans à volonté pour  
pouvoir avoir l'air de suite un classe sur ce qui  
se passe dans l'autre

3<sup>o</sup>. Enfin il demande que l'on enlève les  
arbres du bassin qui ont le jour à son  
école.

4<sup>o</sup>. La plaque de la cheminée de la Salle des  
séances doit être remplacée.

fenêtres à réparer 5° Les fenêtres des écoles ont besoin d'être réparées, elles sont fort difficiles à ouvrir et fermer.

Sabines. 6° il n'a été fait encore rien pour la réparation des latrines pour lesquelles on a demandé des changements dès le mois de Mai 1830.

Servoir du Louvigny 7° le conduit du lavoir de l'appartement des Louvigny respand une odeur infecte dans la Salle des Séances.

Teinte plus foncée 8° ~~car~~ il est absolument nécessaire de faire à la gal. des Statues peindre la couleur plus foncée la galerie des Statues, la teinte trop claire des murs rendant l'étude d'après le plâtre fort difficile.

baquet à 9° faire un baquet de pierre dans l'école d'Ormeaux pour recevoir l'eau des godets des élèves qui destinent au lavoir et éviter ainsi qu'elle ne soit jetée sur le plancher.

L'administration arrête de demander au Conseil Municipal de faire faire ces réparations s'il est possible avant l'hiver, notamment de faire peindre une plaque en fer avec tuyaux de chaleur à la cheminée de la Salle des Séances, et de faire entourer d'un galandage le conduit des servoirs. Le Secrétaire transmettra cette demande au Conseil en appuyant les demandes de M. Bouvier, seulement l'administration pense que des rebords aux suspentes en bois dur seront suffisants.

M. Dubau annonce que M. le Président a reçu le montant du legs de M. De Lomber  
Séances Levées.

Séance du 5 Juillet 1833.

Présens M. M. H. Poudolle, Bernassin  
Duzelli & Dubon.

Le 5<sup>e</sup> de la séance  
=trou des poêles  
M. Dubon lit une lettre du Conseil Municipal à  
l'Administration du 26 Juin dernier, dans laquelle  
le Conseil annonce qu'il a consenti à faire recon-  
=struire les poêles de l'Amphithéâtre et de l'école de  
la figure qui ne pouvoient plus servir. Il ajoute  
qu'il a reconnu que la dégradation de ces poêles  
provenoit en grande partie du fait des élèves des  
écoles de venir d'un chauffage trop vif. Le Conseil  
déclare que si les investissements pour élève ne  
suffisoient pas pour empêcher de pareils dégâts à  
l'avenir, il mettra les frais de réparation à la  
charge du maître, sauf à celui-ci de la reclamer  
des élèves.

Le Conseil demande en outre que des mesures  
soient prises pour diminuer le chauffage.

L'Administration expose que cette lettre sera  
communiquée à la Classe d'industrie, quant à  
ce qui concerne cette classe, les élèves des écoles  
d'industrie ayant causé tous les dégâts du poêle de  
l'Amphithéâtre.

Quant au chauffage, il est observé que la man-  
=œuvre construction des anciens poêles exigeoit beau-  
=coup de bois pour donner fort peu de chaleur.  
On s'entend avec l'ouvrier qui construira les nou-  
=veaux poêles et Bertrand p. arranger un  
moyen de chauffage. On s'arrangera de son Arques  
des thermomètres p. connaître l'effet de ces poêles.



Sur l'envoi des lettres  
des Proles.

Sur la demande de M. Du Pan, le comierge se voit autorisé  
à faire parvenir par la poste les lettres d'appel & autres relatives  
aux Proles.

Leg. de M. Martin.

M. De Landolle rapporte qu'il a reçu un legs de 250 f.  
fait au Musée par M. Martin de la Tour. Cette somme  
ajoutée à celle de 25000 léguée par M. De Lommes servira à  
payer les dépenses extraordinaires du bâtiment qui ne  
concerneront pas le Conseil Municipal et qui demandées  
par la Classe des Beaux Arts, doivent au-dessus de ses  
moyens.

Modelle du Pantheon

M. Durilli rapporte que M. Chudeau demande  
que le modèle du Pantheon soit enlevé de la  
galerie du centre. Cette masse blanche est très grande  
nuisant aux tableaux qui sont exposés. M. Durilli  
demande qu'il n'y ait pas de place dans la galerie des  
Statues et demande que le modèle du Pantheon soit  
mis au dépôt. M. Du Pan s'y oppose. Les objets ont été  
donnés et si les objets donnés étaient envoyés au dépôt  
cela servirait d'un mauvais effet et découragerait le public  
à faire des dons au Musée. M. Du Pan propose que le  
Pantheon soit placé au Cabinet des Estampes. Ce qui est  
approuvé.

Pontons pour  
la Classe des Statues

M. Durilli demande que l'on s'occupe enfin de  
faire donner une petite plateforme à la galerie des Statues.  
La Classe des Beaux Arts l'ayant demandé depuis longtemps.  
M. Durilli présente le devis du vernis qui lui paraît  
considérable. L'Administration charge M. Durilli de  
faire faire cette réparation le plus tôt possible et veut  
que si le budget de la Classe ne lui permet pas de faire  
cette dépense, elle sera prise sur les legs & il a été parlé  
de la somme levée.

Séance du 14 Sept<sup>r</sup> 1833

Présens M. de Landoche Pres. Thozin, Barde,  
Bucelli et Duban.

Le registre de la précédente séance en  
a été approuvé.

M. Duban rapporte qu'il a envoyé  
l'objet de la lettre du Conseil Municipal du  
24 Juin au Président de la Classe d'Industrie  
à qui il prendra en outre les mesures neces-  
-saires pour régulariser le chauffage des  
poêles.

M. de Landoche communique une lettre  
du Président de la Classe d'Industrie qui  
demande l'usage du Cabinet des estampes pour  
le cours de dessin des machines. Il demande  
en outre que le modèle du Pantheon placé dans  
cette Salle en soit enlevé soit parce qu'il prend une  
place considérable et que cette leçon a plus de  
candidats que de places à donner, soit parce  
ce modèle peut être exposé à des accidens, que  
l'on ne peut empêcher.

L'administration ne fait pas difficulté  
d'accorder la Salle demandée, Quant à  
l'enlèvement du Pantheon une discussion est  
ouverte dans laquelle M. Bucelli fait observer  
que le Pantheon a été enlevé de la galerie du  
Centre. Sur la demande de M. Ducloux et  
ne peut plus y être replacé; que le modèle  
serait encore plus déplacé dans la galerie  
des Statues et que rien n'a surtout que sa

grandem auris des innoventiens, puis que  
deindiment elle generera pour l'étude de laquelle  
cette galerie est destinée: Qui avant d'enlever le  
Pantheon des cabinets des estampes, il faudroit  
l'assurer si réellement il prend trop de place  
nécessaire aux élèves du cours projeté, ce sera  
il doute: Quant aux accidents M. Durelli ajoute  
que si les maîtres le veulent, il n'en arrivera  
point, les livres sont remplis de modèles en  
plâtre, les moins aussi fragiles si l'on a bien  
trouvé moyen d'empêcher les accidents. Enfin  
le modèle a déjà souffert de transports répétis qu'il  
a subis et il ne paroit pas urgent de lui faire  
courir encore cette chance, puis qu'il faudroit  
le remplacer aux frais de l'Etat.

M. Dubou aprouve les observations de  
M. Durelli et demande que si absolument le  
modèle du Pantheon doit être déplacé, il soit  
provisoirement déposé à l'entrée de la Salle  
des Statues, sans y être placé à demeure mais  
seulement par l'entrepôt.

L'Administration arrête qu'on attende  
de connaître si réellement le Pantheon gêne  
les élèves du cours de dessin des Machines,  
ce qui sera facilement remarqué après les  
premiers leçons: que si ce modèle reste dans  
la Salle M. Durelli lui autorise à prendre  
toute mesure qu'il jugera nécessaire pour sa  
conservation, mais que si enfin il faut  
l'enlever, il sera entreposé jusques au point  
à l'entrée de la galerie des Statues.

M. Du Pou demande que l'on ferme au moyen d'une plaque de tôle le dessous de la cheminée de l'Amphithéâtre pour en faire un poêle, il n'y en a point dans le Musée, les poêles sont placés dans des caisses. Ce qui est un grave inconvénient; renvoyé à M. Barde qui en parlera au Conseil Municipal.

M. Durilli rapporte que la suite donnée au mur de la galerie des Statues est terminée et qu'elle a réussi.

Le même rapporte que lorsque l'on a percé le mur de son côté pour y construire un poêle, l'ébranlement a été tel, que les consoles qui soutenaient un tableau chargé de modèles en plâtre ont cédé et que tout a été brisé, surtout les modèles dont il s'agit étoient de peu d'importance et de la plus faible valeur. Permet d'en faire mention sur le registre des modèles comme n'en existant plus.

La séance est levée.

Séance du Samedi, 31 Août 1844.

Sont Présents Messieurs Dela Rive Président, Ramilly conservateur des Tableaux, Dubois conservateur du Cabinet des Estampes, Roth & Scheffer commissaires du Conseil Municipal.

Monsieur le Président rend un compte sommaire de la situation de l'administration du Musée Rath, il exprime le regret que l'Assemblée administrative n'ait pas été assemblée pendant un si long espace de temps. Il pense qu'à l'avenir elle devra prendre plus d'activité et se réunir d'une manière régulière, il invite monsieur le conservateur des tableaux à rendre compte à la Commission de ce qui concerne son Département.

M<sup>r</sup> Romilly, donne des détails, satisfaisant sur l'état des galeries. Les collections se sont augmentées par des dons nombreux & par des acquisitions faites au moyen de souscriptions. quelques améliorations faites au local pour renouveler l'air & le maintenir dans une température convenable ont eu un bon succès. En l'absence de M<sup>r</sup> Durilli conservateur des Statues, il donne aussi quelques détails sur la galerie des Statues qui s'est enrichie de plusieurs morceaux précieux, dus à la générosité des Amateurs des Arts. l'une & l'autre de ces deux galeries sont fréquentées par de nombreux Artistes qui viennent y copier les ouvrages des maîtres.

M<sup>r</sup> DuBois, conservateur des Gravures, sur l'invitation de M<sup>r</sup> le Président rend compte, que sa première occupation, lorsqu'il fut nommé à cette place, fut été de former un Catalogue classé par ordre de matières & divisé en divers genres, qu'il a rassemblé toutes les estampes qui pouvaient former des collections & les a fait relier, ainsi que plusieurs ouvrages littéraires relatifs aux Beaux-Arts & qui forment une petite bibliothèque, que par le moyen d'un ordre des numéros, des portefeuilles & des layettes, on peut se procurer facilement telle estampe dont on a besoin, ce qui a permis d'admettre beaucoup d'Artistes & ouvriers de la fabrique de Bijouterie qui viennent y prendre des copies de Sujets de toute espèce dont ils ont un emploi fréquent, & pour qui c'est une grande ressource. le nombre des estampes est d'environ 20, mille, elles s'augmentent tous les jours par des dons ou des acquisitions.

M<sup>r</sup> le Président remercie messieurs les conservateurs des détails, qu'ils viennent de donner, il propose que pour compléter la réorganisation de la Commission administrative, il soit nommé un Secrétaire, la proposition étant appuyée, l'on procède à la nomination par voie du scrutin M<sup>r</sup> DuBois ayant obtenu le plus de suffrages est nommé Secrétaire pour une Année.

Séance levée.

Séance du 26 Octobre 1844.

Présidence de Monsieur De la Rive

Sont présents Messieurs Rigaud, Roth, Durelli, Scheffer, Vaucher & Crémieux & Dubois. Secrétaire: Le procès verbal de la précédente séance est lu & approuvé. Monsieur Roth demande qu'il soit permis d'exposer les projets du concours ouvert pour le meilleur dessin d'un abattoir, dans la Salle des Séances, ou dans l'une des galeries, si ceux cy étoient trop nombreux, accordé.

Monsieur Rigaud président de la Classe des Beaux-Arts rapporte que le Comité a été unanime pour accorder le prêt de modèles de dessin pour la nouvelle Classe qui a été instituée au Collège.<sup>(1)</sup>

Monsieur Vaucher Crémieux Conservateur du bâtiment du Musée Rath est chargé de faire un rapport sur l'état des cheminées qui ont causé quelques dégâts au plafond de la Galerie du Centre.

La Commission décide qu'à l'avenir elle se réunira périodiquement le premier samedi de chaque mois à 1 heure après midi. Séance levée.<sup>(1)</sup> (Aujourd'hui.)

Séance du 14 Décembre 1844.

Présidence de Monsieur A. De la Rive.

Sont présents Messieurs Rigaud, Roth, Ramilly, Scheffer, Durelli & Dubois. Secrétaire

Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé moyennant une légère rectification. — Monsieur le Président propose qu'en cas d'empêchement il lui soit loisible de changer les jours et heures des Séances. — Adopté.

M<sup>r</sup> Rigaud rapporte que M<sup>r</sup> <sup>De la Rive</sup> ~~le Conservateur~~ <sup>Abraham</sup> président de la <sup>Société des Arts</sup> ~~Commission~~ <sup>d'Instruction publique</sup> ayant reçu de M<sup>r</sup> Bouquet maire de Carouge la demande qu'il soit prêté au Collège de cette ville un certain nombre de modèles pour l'école de dessin qui vient d'y être instituée. Cette demande lui ayant été transmise comme Président de la Classe des Beaux-Arts. Il l'a soumise au Comité qui y a donné son entière approbation. — Monsieur le Président ayant ouvert la discussion sur le contenu du rapport. La Commission donne son adhésion à la

décision du comité des Beaux-Arts, et autorise M<sup>le</sup> Conservateur des estampes à s'entendre avec M<sup>r</sup> Gevill, Directeur de la susdite école, pour régulariser cette transaction ainsi qu'il a été fait récemment pour le collège de Genève.

M<sup>le</sup> Président fait lecture d'une lettre qui lui est adressée par M<sup>r</sup> l'Inspecteur des Milices, contenant la demande, qu'il soit donné un cours de Théorie Militaire dans l'Amphithéâtre du Musée Rath. M<sup>le</sup> Président pense qu'il conviendrait de consulter M<sup>rs</sup> les Présidens des Classes, sur l'opportunité de la demande.

M<sup>r</sup> DuBois, croit qu'il y auroit pour cet hyver impossibilité à l'accorder, attendu que tous les jours & toutes les heures de la Soirées, sont remplies par des cours donnés par la classe d'Industrie.

M<sup>r</sup> Roth voudroit, que lorsque l'on seroit appelé à autoriser, qu'il soit donné quelque cours étranger aux Arts ou à l'Industrie. ~~le Conseil~~ <sup>le Conseil</sup> administrative fut consultée.

M<sup>r</sup> Rigaud propose que dans ce cas là, Messieurs les Présidens des Classes soient consultés, qu'il en soit fait rapport à la Commission administrative, qui décidera en dernier ressort. Adopté. M<sup>le</sup> Président ayant mis aux voix la demande de M<sup>r</sup> l'Inspecteur des Milices, elle est rejetée.

M<sup>r</sup> Romilly, conservateur des Tableaux rend compte de quelques dons qui ont été faits soit au Musée Rath, soit à la Société des Arts, & de quelques tableaux prêtés à la bibliothèque publique, ainsi que d'autres tableaux prêtés par celle-ci au Musée Rath.

M<sup>r</sup> Rigaud rapporte, qu'à la dernière séance de la classe des Beaux-Arts, la Société des Arts à reçu de M<sup>r</sup> D'Yvernois, un portrait de Calvin, ainsi qu'une Tête de Cheval moulée en plâtre d'après l'antique, de M<sup>r</sup> Ch. Humbert.

M<sup>r</sup> Durilli rend compte d'une reconnaissance qu'il a faite des plâtres, d'après un ancien inventaire imprimé, ainsi qu'un catalogue de ceux qui sont dans les Ecoles la plupart existent encore.

M<sup>r</sup> Rigaud, propose qu'il soit fait de tous ces objets un inventaire sommaire de ceux qui ont quelque valeur, soit dans les galeries soit dans les écoles, soit dans le dépôt, & que pour les autres, il n'en soit fait mention que pour mémoire. Adopté. Séance levée.

Séance du 4<sup>e</sup> Février 1845.

Présidence de Monsieur A. De la Rive -

Sont présents. Messieurs Rigaud, Scheffer, Durilli, Roth, & Dubois, Secrétaire.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé sauf deux rectifications.

M<sup>r</sup> Rigaud rapporte que conformément à la décision qui avait été prise dans la précédente séance, le Comité des Beaux Arts a nommé une Commission pour faire un inventaire des Statues & Plâtres qui sont au Musée. Ce travail ne pourra pas être terminé avant deux mois.

Monsieur Rigaud annonce que Monsieur Auguste Bontems a fait cadeau à la Société des Arts d'un Buste en Marbre de Platon, ouvrage de Canova, dans sa jeunesse.

M<sup>r</sup> Dubois rapporte que conformément à la décision prise dans la précédente séance il a remis 327 Modèles de Dessin à M<sup>r</sup> Gevill, directeur de l'École de Carouge, que M<sup>r</sup> Bouquet Maire en a fait un reçu qui a été déposé dans les Archives de la Classe des Beaux Arts.

M<sup>r</sup> le Président charge M<sup>r</sup> le Secrétaire d'écrire à M<sup>r</sup> Vaucher Crémieux pour le prier d'envoyer ou faire son rapport sur l'état des cheminées & les réparations à faire dans les galeries du Musée, pour la prochaine réunion - Séance levée.

---

Séance du 15 Mars 1845

Présidence de Monsieur A. De la Rive Professeur

Sont présents. Messieurs Rigaud, Roth, Romilly, Durilli & Scheffer & Dubois Sec.

Monsieur Céard Lt. Colonel des Sapeurs-pompiers fait parvenir une demande afin d'obtenir un salle du Musée Roth pour une réunion d'officiers, qui auroit lieu le Dimanche 30. Mars, adopté, sous réserve du conseil administratif.

M<sup>r</sup> le Président est prié d'écrire à M<sup>r</sup> Vaucher Crémieux au sujet du rapport déjà demandé sur les réparations à faire au Bâtiment.

Séance levée



Séance du 3 May 1845

Présidence de Monsieur l'Ancien Syndic Rigaud  
Sont présents Messieurs Durelli, Vaucher-Crémeux, Roth & Dubois.  
Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M<sup>r</sup> Rigaud rapporte que M<sup>r</sup> Gounouillon a fait cadeau à la  
Classe des Beaux-Arts d'un tableau représentant un enfant endormi  
attribué au Guido Reni. cet ouvrage sera utile à la fabrique de bijouterie  
et pourra être copié par les peintres en émail.

M<sup>r</sup> Vaucher rapporte qu'il a examiné de nouveau les tâches de suie  
qui sont au plafond de la Galerie du milieu, il pense que le moment  
est venu où le conseil administratif pourra donner ordre, pour que  
l'on procède à cette réparation qui consiste à raclez & reblanchir la  
partie du plafond qui est endommagée.

M<sup>r</sup> Roth annonce qu'il en fera la demande au conseil administratif  
Séance levée.

Séance du 16 Juin 1845

Présidence de Monsieur A. De la Rive

Sont présents Messieurs Rigaud, Romilly, Scheszer et Vaucher.

M<sup>r</sup> Rigaud donne quelques renseignements sur les travaux de répara-  
tions qui ont été faits au bâtiment. Il annonce en outre que la  
collection du Musée Rath vient de s'enrichir du portrait de M<sup>r</sup> Arlaud  
de Lausanne, peint par M<sup>r</sup> Van Nuyden & qui nous a été légué par M<sup>r</sup> Arlaud.  
M<sup>r</sup> Rigaud rapporte que l'on s'occupe activement du travail relatif  
à l'inventaire et à la provenance des différents objets d'art, dont les collec-  
tions se composent.

M<sup>r</sup> Romilly donne quelques détails sur un petit accident occasionné par  
une pierre jetée du dehors, qui a légèrement endommagé un tableau.

La commission examine s'il y a lieu de demander au Conseil administratif  
de faire <sup>la porte de</sup> revivifier la cour du Musée. Elle décide d'ajourner cette réparation  
qui ne parait pas urgente, jusqu'à la première occasion d'autres travaux  
Séance Levée.

Séance du 2 Septembre 1845. Présidence de M<sup>r</sup> Aug<sup>te</sup> De la Rive

Sont présents Messieurs Rigaud, Durelli, Constantin, Vaucher, Schesfer, Roth & Dubois Secrétaire. Le Procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé. Monsieur Rigaud, vice-Présid<sup>t</sup> de la Classe des Beaux-Arts fait un rapport sur la situation des Ecoles du Musée Rath, pendant l'année 1844/45. Extrait du Compte rendu de M<sup>r</sup> le Présid<sup>t</sup> de la Classe, à la Société pour l'avancement des Arts, dans sa séance générale tenue le 7 Août 1845. La Commission approuve le rapport et décide qu'il sera transmis au conseil d'Etat & au conseil administratif. M<sup>r</sup> Roth émet l'opinion 1<sup>o</sup> qu'il seroit convenable que les congés ne fussent point réunis & ne durassent point trois mois. 2<sup>o</sup> que l'école de la figure lui paraît si nombreuse, qu'il seroit peut-être convenable de nommer un second professeur. — M<sup>r</sup> Durelli répond. 1<sup>o</sup> que lorsque les vacances étoient divisées en congés des moissons & congés des vendanges la plupart des élèves ne rentroient point à l'école pendant l'intervalle qui les sépare, en sorte que les vacances se trouvoient par le fait être de quatre à cinq mois, ce dont plusieurs maîtres d'apprentissage & chefs d'ateliers s'étoient plaint. 2<sup>o</sup> que si M<sup>r</sup> les maîtres de l'école de la figure se sont fait aider par des surveillants, c'est en vue de conserver la discipline & le bon ordre dans les Ecoles. — M<sup>r</sup> Rigaud propose que cette question soit renvoyée à la classe des Beaux-Arts. Adopté. en lui recommandant de faire connaître sa décision à la Commission.

M<sup>r</sup> Constantin fait un rapport & présente les devis pour remplacer l'éclairage actuel, par l'éclairage au gaz pour l'Académie & l'Amphithéâtre. La Commission charge M<sup>r</sup> Vaucher d'examiner les devis & de transmettre au conseil administratif le vœu de la Commission pour qu'il veuille bien se charger des frais de ce changement. M<sup>r</sup> Constantin <sup>voudrait</sup> proposer que l'on augmente la grandeur des fenêtres soit tabatières de la galerie de gauche du Musée. Les Tableaux n'étant pas suffisamment éclairés.

Séance levée.

Séance du 2 Octobre 1845

Présidence de Monsieur Constantin en l'absence de M<sup>r</sup> Aug<sup>te</sup> De la Rive  
Sont présents Messieurs Vaucher, Schesfer, Durelli, Romilly, Roth & Dubois Secrétaire.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé.  
Monsieur Constantin fait la proposition d'agrandir les fenêtres. (soit tabatière de la Galerie de gauche du musée). la discussion est ouverte & la commission après s'être transportée dans le local, décide (sur la proposition de M<sup>r</sup> Romilly) d'ajourner à l'année prochain l'examen de cette proposition.

M<sup>r</sup> Vaucher fait un rapport sur l'examen des devis dont il avait été chargé dans la précédente séance, pour les constructions & réparations relatives à l'éclairage au gaz pour l'Académie, & l'Amphithéâtre: il en a fait part à M<sup>r</sup> le Président du Conseil administratif, qui a accueilli favorablement le desir, qu'il étoit chargé d'exprimer au nom de la Commission que le conseil municipal voulut bien se charger de la dépense de ce nouveau mode d'éclairage. M<sup>r</sup> le Président remercie M<sup>r</sup> Vaucher de son rapport, la discussion est ouverte, & la commission décide que les travaux seront entrepris immédiatement, afin que les locaux puissent être prêts à être éclairés à l'ouverture de l'Académie et des Cours, qui se donnent à l'Amphithéâtre.

M<sup>r</sup> Roth propose que l'on fasse surveiller les travaux par un maître payé par l'administration. M<sup>r</sup> Vaucher désigne M<sup>r</sup> Veinier, & offre de s'adjindre à lui pour ce qui le concerne, adopté. M<sup>r</sup> DuBois propose que l'on dispose un bec de gaz pour éclairer l'Escalier & le Corridor, & prévenir ainsi les accidens, que l'obscurité de ces lieux, ou déjà causé, adopté.

M<sup>r</sup> DuBois propose qu'il soit construit des doubles fenêtres à la Salle des séances, le local étant très exposé aux vents du nord & de l'ouest & par conséquent long & très coûteux à chauffer. la Commission, vu les demandes que l'on a fait au conseil municipal, décide d'ajourner la proposition à l'année prochaine.

M<sup>r</sup> Romilly désireroit que l'on trouve un moyen pour chauffer les galeries de Tableaux pendant l'Hiver, soit pour la conservation des peintures, soit pour faciliter les Artistes qui viennent travailler dans le Musée. M<sup>r</sup> Constantin pense que l'on pourroit chauffer par un fourneau à vapeur d'eau bouillante semblable à ceux dont M<sup>r</sup> Vacheron & Constantin font usage dans leurs ateliers. M<sup>r</sup> Vaucher croit ce mode trop coûteux, & préféreroit des poêles portatifs. la Commission renvoie à la prochaine séance.

Séance levée.

Séance du 4 Novembre 1845

Présidence de Monsieur Aug<sup>te</sup> Delarive. Sont présents Messieurs Roth  
Durelli, Schesler, Constantin, Vaucher-Crémeux & DuBois Secrétaire

Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M<sup>r</sup> le Président fait part d'une lettre qui lui est adressée par M<sup>r</sup>  
le Président du Conseil administratif de la Commune de Genève au  
Sujet de l'éclairage au Gaz pour l'amphithéâtre & l'Académie du Musée  
Roth, faisant quelques réserves relatives aux travaux & à l'ébran-  
lement qu'ils pourroient causer au bâtiment. M<sup>r</sup> Vaucher-Crémeux  
prend la parole & donne des explications sur la manière dont on a  
opéré, pour changer le mode d'éclairage, les travaux ont été si peu  
importans qu'ils n'ont compromis en rien la solidité du Musée. M<sup>r</sup>  
le Président d'après l'avis de la Commission se chargera de répondre  
à M<sup>r</sup> le Président du conseil administratif que l'ouvrage a été fait réguli-  
èrement & n'a porté aucun préjudice au bâtiment.

M<sup>r</sup> le Président ayant remarqué que les cours donnés par la Classe  
d'Industrie & ceux donnés par celle des beaux Arts se trouvent donnés  
quelques fois aux-mêmes Jours et heures, pour éviter à l'avenir cet  
inconvenient M<sup>r</sup> le Président propose que d'ici en avant aucune Classe  
ne dispose des locaux du Musée sans en avoir obtenu l'autorisation  
de la Commission administrative. Adopté.

La Commission décide (que pour cette fois seulement et sans que cela  
tienne à conséquence) que le cours de tenue de livres sera donné cet hyver  
dans le Cabinet des Estampes.

M<sup>r</sup> le Président fait part d'une demande qui lui a été adressée par  
M<sup>r</sup> le Ministre Bungezer, de donner dans le Musée un cours de l'histoire  
du Concile de Trente, M<sup>r</sup> le Président d'après les réglemens a refusé,  
la Commission approuve. Séance levée.

Séance du 18 Novembre 1845

Présidence de Monsieur A. Dela Rive. Sont présents Messieurs  
Schesser, Durelli, Constantin, Vaucher & Dubois Secrétaire

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé, à cette occasion M<sup>r</sup> Constantin annonce que la Commission des cours, a décidé de faire donner le cours de composition d'ornements dans le cabinet des Estampes, & le cours de tenue de livres dans l'Amphithéâtre.

M<sup>r</sup> le Président fait part que M<sup>r</sup> le Ministre Bungenier s'étant adressé au conseil Administratif pour obtenir l'autorisation de donner dans le musée Rath, un cours de l'histoire du Concile de Trente. (Malgré le refus qui lui en avoit été fait d'après la décision prise dans la précédente séance)

M<sup>r</sup> le Président du conseil municipal nous annonce par une lettre qu'il n'y fait aucune opposition, la discussion étant ouverte, la Commission après en avoir délibéré confirme sa décision prise dans la séance du 4 Novembre, que le local demandé sera refusé, & charge M<sup>r</sup> le Président de répondre dans ce sens, à la lettre qui nous a été adressée.

M<sup>r</sup> le Président d'après la demande qui lui en a été faite par plusieurs membres de la Société des Arts, témoigne le desir qu'il soit placé une main courante à l'escalier qui conduit aux écoles, la Commission renvoie la proposition à M<sup>r</sup> Vaucher, qui examinera sa convenance & rapportera dans une prochaine séance. — M<sup>r</sup> le Président considérant que le bucher qui est pratiqué sous le peristyle du Musée, est fort humide: demande s'il n'y auroit pas moyen d'y porter remède. M<sup>r</sup> Vaucher pense qu'en faisant mastiquer les marches du Peron, ce seroit ce qu'on pourroit faire de mieux il pense que cette réparation ainsi que quelques autres, pourroit avoir lieu au Printemps: La Commission ajourne pour cette époque, — M<sup>r</sup> Vaucher demande quelques explications concernant les frais de l'éclairage au gaz, la Commission décide que le compte sera porté <sup>préalablement</sup> au compte du Conseil Municipal & charge M<sup>r</sup> Vaucher comme Commissaire de faire tous les réglemens relatifs avec la société du gaz, & de rapporter à la Commission. Séance levée.

Séance du 6 Janvier 1846

Présidence de M<sup>r</sup> Aug<sup>te</sup> De la Rive sont présents. Messieurs  
Scheffer Durelli Constantin Collard & Dubois Secrétaire.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé avec une  
petite rectification.

M<sup>r</sup> le Président annonce qu'il a reçu une lettre de M<sup>r</sup> le Président  
du conseil administratif de la Municipalité qui fait part de la réélection  
de M<sup>r</sup> Scheffer comme membre de la commission administrative du Musée  
Rath pour le terme de trois ans. et celle de M<sup>r</sup> Collart pour les mêmes  
fonctions en remplacement de M<sup>r</sup> Roth démissionnaire du Conseil municipal.

M<sup>r</sup> Constantin présente la note des frais du compteur pour le gaz et de-  
mande si les autres comptes pour cet éclairage ont été acquittés. M<sup>r</sup> le  
Président répond qu'il s'en informera, et s'ils ne l'ont pas été, il y joindra  
celui du compteur pour se tout être soumis et acquitté par le Conseil admi-  
nistratif; il pense que dans le cas contraire le compteur devra être payé  
par la Société des Arts. — M<sup>r</sup> Collart propose qu'autant qu'il sera  
possible les réparations ou constructions à faire au Musée Rath soient  
toutes renvoyées au conseil administratif qui est mieux placé pour les  
faire exécuter, cela évitera à l'avenir les petites difficultés qui pourroient  
survenir. la proposition est appuyée et sera prise en considération.

M<sup>r</sup> Constantin sur la réclamation du concierge annonce qu'une des fenê-  
tres de son appartement étant pourrie demande une prompte réparation  
renvoyé à M<sup>r</sup> Collart. — M<sup>r</sup> Durelli considérant que les écoles présentent  
plusieurs notables dégradations demande que la commission veuille bien  
y pourvoir. Celle cy vu la rigueur de la saison décide que les réparations  
auront lieu pendant les vacances. M<sup>r</sup> Constantin <sup>rapporte</sup> que les écoles sont  
nombreuses et l'enseignement promet d'heureux résultats. que les cours sont  
suivis assiduellement par les élèves. qui y prennent un grand intérêt.

M<sup>r</sup> le Président annonce que M<sup>r</sup> le Professeur Picot a fait cadeau à la  
Classe des Beaux-Arts de 136 gravures. la plupart des portraits de diverses  
époques

Séance levée.

Séance du 3 Février 1846.

Présidence de Monsieur A. De la Rive. Sont présents Messieurs Constantin, Collard, Scheffer, Vaucher, Durilli & DuBois. Secrétaire

Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M<sup>r</sup> le Président demande à M<sup>r</sup> Vaucher quelques explications sur le règlement des comptes relatifs à l'établissement de l'éclairage au gaz dans le Musée Rath. M<sup>r</sup> Vaucher répond qu'il n'a pas encore reçu tous ses comptes, qu'il attend de les avoir pour classer ceux qui doivent être payés par le conseil administratif & ceux qui doivent être acquittés par la Société des Arts; ce sera le sujet d'un rapport qu'il se propose de faire à la prochaine séance.

M<sup>r</sup> Vaucher propose qu'à l'avenir l'on renvoie à une époque de l'année toutes les réparations à faire au Musée Rath. (Sauf celles qui seraient <sup>tes</sup> urgentes) pour en présenter l'état au conseil Administratif, avant la discussion du Budget du conseil Municipal, et qu'elles puissent s'exécuter pendant le tems des vacances des Ecoles. M<sup>r</sup> le Président appuie la proposition & pour y donner suite, il désireroit que M<sup>r</sup> Vaucher veuille bien faire une inspection & examiner les réparations qu'il y auroit à faire, et rapporter à la Commission. Adopté.

M<sup>r</sup> le Président propose que l'enlèvement des neiges sur les toits du Musée (quoiqu'à la charge de la Municipalité) soit fait à la diligence et sous l'inspection du Concierge, afin que dans un court espace de tems les vitrines soient découvertes et que la lumière soit le moins possible interrompue dans les salles du Musée & les murs soulagés de ce surcroît de pesanteur, que le compte de ces frais seroit présenté à la Commission administrative, qui les transmettroit à M<sup>r</sup> le Président du conseil Municipal. Adopté.

M<sup>r</sup> le Président annonce que sur la demande de M<sup>r</sup> E. Moricand, il a accordé à une réunion de fabricants & d'ouvriers de la Fabrique d'horlogerie la permission de tenir deux séances dans le Musée. La Commission approuve et s'en remet pour l'avenir à la prudence de M<sup>r</sup> le Président. Séance levée <sup>pour des cas analogues.</sup>

Séance du 24 Mars 1846.

Présidence de Monsieur A. De la Rive. Sont présents Messieurs Constantin, Collart, Schesser, Vaucher, Durelli et DuBois Secrétaire

Le procès-verbal de la précédente séance est lu, et approuvé.

M<sup>r</sup> le Président fait part d'une lettre de M<sup>r</sup> le Président du conseil administratif relative à diverses dépenses de Chauffage du Musée Rath dans laquelle il propose, que la somme fixe allouée pour cet objet soit versée à la classe des Beaux-Arts, qui devra y pourvoir, à ses périls & risques, après une courte discussion la commission adopte la proposition.

M<sup>r</sup> le Président se plaint de ce qu'il y a eu quelque négligence dans le service de l'éclairage au gaz & que la concierge ayant oublié de fermer les conduits, il s'en étoit échappé une partie. La Commission Charge M<sup>rs</sup> Vaucher & Collart d'examiner s'il n'y auroit pas moyen d'éviter cet inconvénient par quelque construction.

M<sup>r</sup> Vaucher fait un Rapport sur le dépouillement des comptes relatifs à l'éclairage au gaz, il résulte que la dépense qui concerne la Société des Arts des Beaux Arts s'élève à la somme de f<sup>cs</sup> 420.65<sup>cs</sup> & que celle qui concerne le conseil Municipal est de f<sup>cs</sup> 371.60. La commission décide que les deux comptes seront renvoyés, le premier à M<sup>r</sup> le Président de la Société des Arts des Beaux Arts, le Second à M<sup>r</sup> le Président du conseil administratif, qui statueront.

M<sup>r</sup> Vaucher présente une note des réparations à faire au Musée-Rath la commission en renvoie l'examen à M<sup>rs</sup> Vaucher & Collard qui rapporteront. Sur la proposition de M<sup>r</sup> le Président la prochaine séance est fixée au premier mardi de May

Séance levée.

Séance du 26 May 1846.

Présidence de Monsieur A. De la Rive. Sont présents Messieurs Constantin, Schesser, Durelli, Romilly, Collard & DuBois Secrétaire

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M<sup>r</sup> le Président annonce que la Société des Arts a payé les frais de



l'établissement de l'éclairage au gaz pour l'Amphithéâtre et l'escalier, il ajoute (et la commission adopte) qu'il proposera à la susdite Société, de se charger de payer encor les frais du compteur & de répartir cette dépense entre les Classes des Beaux-Arts & de l'Industrie

M<sup>r</sup> Collard rapporte que l'Administration Municipale a fait séparer par deux Robinets la distribution du gaz dans le compteur: ce qui évitera le danger d'une déperdition signalé dans la précédente séance, il annonce aussi que d'après l'examen du bâtiment qu'il a été appelé à faire conjointement avec M<sup>r</sup> Vaucher il y a plusieurs réparations qu'ils ont jugé convenables de faire exécuter promptement & que l'Administration va s'y pourvoir.

M<sup>r</sup> le Président témoigne le desir que l'on régularise le mode des paiements qu'à l'avenir la Société des Arts seroit appelée à faire conjointement avec l'Administration Municipale, M<sup>r</sup> Collard pense que toutes les dépenses qui concernent l'Immeuble, doivent être débattues dans la commission puis présentées à l'Administration Municipale & d'un commun accord elles seront réparties, à chaqu'un des corps qu'elles concernent. Adopté.

M<sup>r</sup> Constantin considérant combien le service des écoles & la propreté du Musée, exigent une grande consommation d'eau propose que la Commission demande au Conseil administratif, de faire conduire, une quantité suffisante pour l'usage de l'établissement. Monsieur le Président pense que cette demande doit être faite par la Classe des Beaux-Arts qui l'accompagnera de son préavis & d'un devis approximatif du coût, qu'alors la commission l'accueillera favorablement & l'appuiera auprès du conseil Administratif. Adopté.

Monsieur Collard a observé que les fenêtres de la galerie de l'ouest étant privées de rideaux le soleil pourroit endommager les tableaux. M<sup>r</sup> Romilly appuie et rappelle qu'il en avoit fait la demande, la commission renvoie la discussion à la Classe des Beaux Arts

Séance levée.

Séance du 28 Juillet 1846.

Présidence de Monsieur A De la Rivie. Sont présents M<sup>rs</sup> Constantin Romilly, Collard, Durelli & Du Bois Secrétaire. Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M<sup>r</sup> le Président fait lecture de la réponse du Conseil administratif, à la demande qui lui avoit été faite d'une conduite d'eau pour l'usage du Musée Rath. L'Administration après avoir fait faire un devis (qui s'élève à la somme de f500) pour conduire l'eau depuis la rue dans l'intérieur du bâtiment, considérant que le tubage de la Machine hydraulique se termine à la fontaine de la Corratierie, qu'il faudroit par conséquent le conduire jusque devant le Musée, ce qui seroit trop onéreux, elle pense qu'il seroit convenable de se réunir à quelques uns des propriétaires voisins qui s'abonneroient pour avoir aussi de l'eau dans leurs maisons, que dans ce cas elle continueroit à ses frais la conduite des eaux, mais qu'il convenoit d'ajourner ce projet. Jusqu'au moment où des demandes assez nombreuses permettroient de couvrir les dépenses de cet établissement. Quant à la proposition faite par la classe des Beaux Arts, que le conseil administratif se charge de faire placer les Plâtres des portes du baptistère de Florence, <sup>que</sup> considérant le grand poids du monument, pourroit occasionner un affaiblissement dans les murs, conclut à l'ajournement.  
par divers motifs.

annuler les mots  
soulignés.

M<sup>r</sup> Le Président fait aussi lecture d'une lettre de M<sup>r</sup> le Président du conseil Administratif, qui a décidé de payer sur l'exercice de 1847 Les frais relatifs au compteur du Gaz pour le Musée Rath. La commission décide que M<sup>r</sup> le Président répondra que cette dépense ayant déjà été acquittée par la Classe des Beaux Arts & celle de l'Industrie. Il remercioit l'Administration de sa bonne volonté. — M<sup>r</sup> Collard rend compte que les diverses réparations qui avoient été ordonnées sont terminées — M<sup>r</sup> Romilly est satisfait de celles qui ont été faites aux diverses galeries

Séance levée

Séance du 3 Octobre 1846.

Présidence de Monsieur A. De la Rive. Sont présents messieurs Collard  
Durelli, Vaucher, Constantin & DuBois (Secrétaire).

Le Procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé sauf une  
correction demandée par m<sup>r</sup> Collard. M<sup>r</sup> le Président fait part que  
de la demande que lui a fait m<sup>r</sup> le Président du Conseil administratif  
de faire donner dans le musée Rath, un cours de littérature par  
M<sup>r</sup> le Professeur Prudhom de Toulouse & un cours de doctrines sociales  
par m<sup>r</sup> Considerant. M<sup>r</sup> le Président ouvre la discussion sur cette pro-  
position. M<sup>r</sup> Constantin a la parole & témoigne quelque répugnance  
à ce qu'il soit accédé à la demande de m<sup>r</sup> le Président du conseil  
administratif dans la crainte que d'autres personnes n'en fassent de  
pareilles et ne viennent envahir les locaux destinés aux Arts et à  
l'Industrie. M<sup>r</sup> DuBois appuie le préopinant & fait observer que  
l'on a refusé à M<sup>r</sup> l'Inspecteur des Milices de donner <sup>faire</sup> un cours de  
Théorie Militaire dans l'Amphithéâtre. Il pense qu'on doit suivre la  
même ligne de conduite à l'avenir & refuser de prêter les salles du  
Musée pour toute espèce de cours qui ne seroit pas relatif aux Arts à  
l'Industrie, au commerce & à l'Agriculture. M<sup>r</sup> le Président ayant mis  
la proposition aux voix, elle est refusée. La Commission prie m<sup>r</sup> le Presi-  
dent de faire part de cette décision à M<sup>r</sup> le Président du Conseil adminis-  
tratif. M<sup>r</sup> DuBois rapporte que conformément à la décision prise dans la séance  
du 4 Gbre 1845. Il a écrit à M<sup>r</sup> les Présidents des Classes pour connaître  
quels sont les cours qu'elles se proposent de faire donner. m<sup>r</sup> le Président  
de la Classe des Beaux Arts a répondu que conjointement avec la Classe d'In-  
dustrie il seroit donné un cours de composition d'ornement, que cette dernière  
se feroit donner un cours de droit commercial, & un de tenue de livres.  
La Commission administrative autorise m<sup>r</sup> DuBois à régler l'ordre des cours  
subsequents avec M<sup>r</sup> les Présidents des Classes. Séance levée.

Seance du Lundi 23 Novembre 1846 Présidence de M<sup>r</sup> A Constantin

Sont présents M<sup>r</sup> Durelli, Collard Romilly & Dubois. Le Procès-Verbal de la précédente séance est lu et approuvé. M<sup>r</sup> Dubois expose qu'ayant été nommé Secrétaire de la Commission pour un an, et qu'il remplit cette fonction depuis trois ans, qu'il a aussi été nommé Président de la Classe des Beaux Arts, demande à être remplacé M<sup>r</sup> Colloard, considérant que le conseil Municipal sera probablement réduit, et que les commissaires actuels n'en feront peut-être plus partie, propose que l'on ajourne les élections. Adopté. M<sup>r</sup> Dubois fait lecture d'une lettre de M<sup>r</sup> le Président du Dép<sup>t</sup> Militaire, qui demande une des Salles du Musée pour y faire donner un Cours de Théorie Militaire. Après une Discussion où M<sup>r</sup> Constantin, Collard & Romilly prennent part, la Commission décide que M<sup>r</sup> Dubois Secrétaire y répondra de la manière suivante.

copie Monsieur le Président du Département Militaire.

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 21 g<sup>r</sup> lue & vous faire connaître la décision de la Commission administrative du Musée Rath que j'ai convoquée en l'absence de M<sup>r</sup> Delafosse Président. Quoiqu'elle ait adopté en principe qu'il ne fût donné aucun cours, qui ne soit relatif aux Beaux Arts, à l'Industrie ou Commerce ou à l'Agriculture, & qu'elle ait dans sa séance du 14 Br<sup>m</sup> 1844. Refusé à M<sup>r</sup> l'Inspecteur des Milices la demande qu'il faisait de faire donner un cours de Théorie Militaire. Désirant néanmoins faciliter autant qu'elle peut le Dép<sup>t</sup> Militaire dans tout ce qui il fait pour le bien public, la Commission dérogeant à la ligne de conduite qu'elle a suivie jusqu'à ce jour, pour cette fois seulement, & sans que cela établisse un précédent pour l'avenir, met à la disposition du Dép<sup>t</sup> Militaire, l'Amphithéâtre du Musée Rath pour qu'il y soit donné un cours de Théorie à Messieurs les officiers de la Milice, le local sera disponible tous les jours de 4 à 6 heures du soir, jusqu'au 15 Janvier 1846. L'éclairage & le chauffage seront à la charge du Dép<sup>t</sup> Militaire ainsi qu'une rétribution de 425 que selon l'usage l'on accorde au Concierge pour sa surveillance journalière & les soins qu'entraîne le cours. Recevez &c. Séance levée.

Séance du 22 Decembre 1846.

Présidence de Monsieur A. De la Rive

Sont présents Messieurs Constantin Collard, Durelli & DuBois Sec<sup>r</sup>  
Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé.  
M<sup>r</sup> DuBois fait part d'une lettre de M<sup>r</sup> le Presid<sup>t</sup> du Département  
Militaire en réponse à celle qui lui a été adressée par le  
Secrétaire de la Commission en date du 23 gbre. elle sera  
annexée au Régistre. — M<sup>r</sup> DuBois présente deux comptes  
de fournitures de Bois de chauffage pour les Ecoles du Musée  
la Commission conformément à ce qui a été décidé dans sa  
séance du 24 Mars 1846. renvoie les susdits comptes à la  
Classe des Beaux Arts, qui devra les acquitter. Séance levée.

Séance du 23 Mars 1847.

Présidence de Monsieur A. De la Rive

Sont présents Messieurs Andéoud, Roth, Collard, Durelli & DuBois Sec<sup>r</sup>  
M<sup>r</sup> le Président fait part d'une lettre que lui a adressée M<sup>r</sup> le Presid<sup>t</sup>  
du conseil Administratif de la Municipalité de la ville, contenant une  
demande faite par M<sup>r</sup> Ditmar d'obtenir un local dans le Musée Rath  
pour y donner un cours & y enseigner à bâtir des maisons incombustibles  
La Commission après en avoir opiné considérant que cette faveur a  
été précédemment accordée au demandeur, que la matière a été traitée  
suffisamment, que malgré l'utilité du sujet, il ne rentre pas assez dans  
les spécialités des Classes de la Société des Arts, estime qu'il n'y a pas  
lieu d'accorder le local & charge M<sup>r</sup> le Président de répondre dans  
ce sens à M<sup>r</sup> le Président du Conseil Administratif. — M<sup>r</sup> Roth demande  
si l'on n'aura pas bientôt les inventaires des Tableaux, Statues, & Estampes  
que contient le Musée. — M<sup>r</sup> DuBois répond que ceux des Statues & Estampes  
sont faits & que celui des Tableaux ne tardera pas à l'être, qu'ils pourront  
être remis à l'administration Municipale conformément à la Convention May 1845  
Séance levée

Séance du 20 Avril 1847

Présidence de Monsieur A. De la Rive.

Sont présents Messieurs Roth Cottard Audeoud Durzelli & DuBois Sec<sup>r</sup>  
Le Procès Verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M<sup>r</sup> le Président ouvre la séance en annonçant que le Conseil Administratif ayant demandé un rapport sur la situation des Ecoles & du Musée Roth à la Classe des Beaux Arts. Son Comité s'en est occupé immédiatement, que ce rapport avant d'être transmis à M<sup>r</sup> le Président du Conseil Administratif doit être soumis à la délibération de la Commission administrative du Musée (en conséquence il prie M<sup>r</sup> le Secrétaire d'en faire lecture). Il contient en substance que 139 élèves sont répartis dans les écoles comme suit 71 à celle de la Figure, 44 à celle de l'ornement et 24 à celle de Modelage. Dont 107 Genevois 19 Suisses des autres cantons & 13 Etrangers, que 11 élèves sont inscrits et attendent d'avoir atteint l'âge de 14 Ans pour être admis dans les écoles. Elles présentent un état satisfaisant & la discipline y est observée. L'Académie a été suivie assiduellement cette année, et ses résultats progressifs font de plus en plus sentir la nécessité de cette institution. La Classe des Beaux Arts conjointement à celle de l'Industrie a fait donner un cours de composition d'Ornement sous la direction de M<sup>r</sup> Deriaz. Le succès a dépassé les espérances que l'on avoit pu concevoir aussi les deux classes font donner un second cours pendant la belle saison dans le conservatoire du Jardin botanique mis à leur disposition par M<sup>r</sup> le Professeur De Candolle Directeur. La Classe des Beaux Arts a reçu quelques présents de Messieurs Coindet Bontems & Picot. elle a acquis & complété les dernières livraisons de la Galerie de Munich (Pinakothèque). La lecture du Rapport étant terminée M<sup>r</sup> Audeoud prend la parole et exprime le desir que l'on y ajoute. Qu'un grand nombre d'Artistes viennent travailler dans les galeries du Musée. que l'on peut attribuer cette heureuse disposition aux améliorations qui ont été introduites par l'administration soit pour le chauffage des salles. la bonne clôture des fenêtres & toutes les facilités accordées au peintres pour leur travail. Le rapport avec cette addition étant mis aux voix est adopté & sera transmis à M<sup>r</sup> le Presid<sup>t</sup> du Conseil Administratif.

Séance levée.

Séance du 8 Juin 1847.

Présidence de Monsieur A. De la Rive

Sont présents Messieurs Collard, Rolle, Audéoud & DuBois (Secrétaire) Durelli  
Monsieur le Président fait part qu'il a reçu une lettre de la Classe des  
Beaux-Arts qui exprime le desir que les Ecoles et les Galeries du Musée Rolle  
soient chauffées au moyen de la vapeur d'eau bouillante. M<sup>r</sup> le Président  
ouvre la délibération sur ce sujet. La commission décide sur la proposition  
de M<sup>r</sup> Collard que la demande sera transmise au conseil administratif  
avec un préavis favorable que le dit conseil par ses agents pourra  
faire étudier le projet dresser les devis & faire conduire les travaux  
M<sup>r</sup> le Président voudra bien transmettre cette décision à Monsieur le  
Président du Conseil administratif.

M<sup>r</sup> le Secrétaire annonce que M<sup>r</sup> Durelli a fait don à la Société des Arts  
d'un Grand volume in folio contenant des Gravures à l'eau forte de Pyramesi.  
M<sup>r</sup> le Président annonce aussi que M<sup>r</sup> Audéoud a donné à la Société des Arts  
un bon traité de Peinture par Montabert en 9 volumes 8° & Atlas.

Séance levée.

Séance du 6 Juillet 1847

Présidence de Monsieur A. De la Rive

Sont présents Messieurs Audéoud, Durelli et DuBois (Secrétaire)  
Monsieur le Président fait part d'une lettre qui lui a été  
communiquée par le Président du Conseil administratif dans laquelle  
le Sieur Girard se propose de donner aux jeunes Demeiselles un  
cours de Langue Française et demande la permission de tenir ses  
séances dans le Musée Rolle. Dont étant opiné la commission ne  
voulant point changer l'usage qu'elle a établi en principe de ne  
céder ses locaux que pour des réunions qui se rattachent à ses insti-  
tutions. Conformément à ses précédentes décisions sur des requêtes  
analogues. Crut devoir refuser la demande & charge M<sup>r</sup> le Président  
de faire connaître son refus motivé au Président du Conseil administratif.

Séance levée

Séance du 14 Juillet 1848.

Présidence de Monsieur A. De la Rive.

Sont présents Messieurs Audéoud Constantin & Dubois plus tard.

Le Procès Verbal de la précédente Séance est lu et approuvé.

Monsieur Duquesnoi ayant fait la demande d'une des Salles du Musée Rath pour y donner quelques séances de lecture à haute voix la commission considérant que cet enseignement est d'un rapport trop éloigné des beaux-Arts Charge M<sup>r</sup> le Président de lui répondre qu'en conséquence des règlements & des décisions prises précédemment elle ne peut accorder la demande. Séance levée.

Séance du 15 Septembre 1848.

Présidence de Monsieur A. De la Rive

Sont présents Messieurs Audéoud, Darier, & Pictet-de la Rive

Le procès verbal de la précédente Séance est lu & approuvé.

Monsieur Franklin-Berger adresse une demande pour être autorisé à donner un cours de Phrénologie dans l'amphithéâtre de la Société des Arts. M<sup>r</sup> Pictet est chargé de prendre des renseignements sur la nature de ce cours.

La Société des Arts adresse une demande 1<sup>o</sup> pour racheter les bancs du fond de l'Amphithéâtre & pour rentrer en possession de deux petits cabinets <sup>à l'usage des</sup> pour les professeurs qui y enseignent, <sup>pour</sup> des dépot d'instruments &c. Elle se chargerait des frais. 2<sup>o</sup> un local pour augmenter la bibliothèque de la Classe d'Industrie, cette augmentation étant nécessaire par la ~~prochaine~~ fusion de la réunion des Industriels avec la Classe d'Industrie

Monsieur Darier est chargé de faire faire un devis pour les frais qu'entraîneraient la première partie de cette demande.

Séance levée



Séance du 22. Septembre 1848.

Présidence de M<sup>r</sup> Aug<sup>te</sup> De la Rive.

Sont présents Messieurs Darier, Audéoud & Dubois Secrétaire.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M<sup>r</sup> le Président fait part des renseignements qui ont été pris sur M<sup>r</sup> Franklin Berger & lit une lettre du demandeur contenant un long exposé de ses principes. La Commission considérant que le cours de Phrénologie proposé ne se rattache point à ce qui est enseigné dans le Musée Rath. Charge M<sup>r</sup> le Président conformément à de précédentes décisions analogues, de répondre négativement au demandeur.

M<sup>r</sup> Darier fait lecture du devis pour exhaussement & réparations à l'amphithéâtre. les frais s'élevaient à f 170... plus f 90. pour réparation & élargissement du canal du fourneau.

Il présente aussi le devis pour la construction de contrecœurs en bois et mobiles. pour être placés aux fenêtres des Écoles s'élevant à f 90. La Commission décide qu'il sera renvoyé avec son approbation à M<sup>r</sup> le Président de la Classe des Beaux-Arts qui en délibérera.

M<sup>r</sup> Darier est chargé de surveiller les constructions relatives à l'amphithéâtre. il s'entendra avec M<sup>r</sup> le Directeur de l'école de Modelage pour placer son armoire dans un lieu à sa portée.

La classe d'Industrie désirant placer sa bibliothèque dans le Musée M<sup>r</sup> le Président à qui elle s'est adressée ouvre une discussion pour savoir s'il seroit possible d'obtempérer à la demande. La Commission ayant examiné le bâtiment. considérant 1<sup>o</sup> que la destination des divers services ne laisse que quelques places trop petites & incommodes pour placer une bibliothèque aussi considérable que celle de la Classe d'Industrie. 2<sup>o</sup> que le poids des livres pourroit compromettre la solidité du Musée Charge M<sup>r</sup> le Président de faire connaître à la Classe d'Industrie les motifs énoncés cy-dessus, et les regrets de la Commission de ne pouvoir <sup>lui</sup> accorder la demande. Séance levée.

Séance du 5 Décembre 1848

Présens M<sup>r</sup>. Delarive (Darius Victor Delarive)

(Ponctuelle)

Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé  
M<sup>r</sup> le Président donne lecture d'une lettre du 5<sup>e</sup> du  
Conseil Administratif de la Ville de Genève relativement à  
l'exposition que l'on desire faire dans les salles du Musée  
des projets d'améliorations dans les fortifications p<sup>r</sup> l'agrandissement  
de la ville de Genève. La commission administrative  
est favorable à la demande bien que la forme n'ait pas été  
suivie le Conseil Administratif ne pouvant pas accorder  
l'autorisation sans avoir auparavant le préavis favorable de  
la Commission Administrative du Musée. M<sup>r</sup>s Andouard et  
Darius sont nommés commissaires p<sup>r</sup> décider de la salle  
qui devra servir à ce but et devront surveiller le placement  
des projets.

Le Comité des Beaux Arts présente pour candidat à la place  
de directeur de l'école d'ornement et d'architecture M<sup>r</sup> Deriaz  
au remplacement de M<sup>r</sup> Durilli démissionnaire.

La Commission décide de donner un préavis favorable et  
prend l'arrêté suivant

Sur la communication faite par le Comité des Beaux Arts  
du l'art. 2 de l'arrêté du Conseil d'Etat du 19 mai 1845  
La Commission Administrative du Musée Protte donne un  
préavis favorable à la désignation faite par le Comité des B. Arts  
pour le remplacement du directeur de l'école d'ornement démissionnaire.  
M<sup>r</sup> Delarive demande l'amphithéâtre p<sup>r</sup> donner un cours  
particulier de physique. les instruments s'y trouvant déjà portés  
pour un cours analogue qu'il donnera simultanément pour  
la classe d'industrie. La Commission accorde le local

Séance levée

Seance du 29 Juin 1848

Presens M<sup>rs</sup> Delarive Darier Hebert Dietet  
et Porciet

Le proces verbal de la precedente seance est lu et approuve  
La Societe des Architectes de Geneve demande pour  
se reunir une fois par mois le local des seances. Accordé  
M<sup>r</sup> Joindet John demande aussi la salle des seances  
pour donner un cours de l'histoire des beaux arts en Italie  
Accordé ~~et arrêté~~

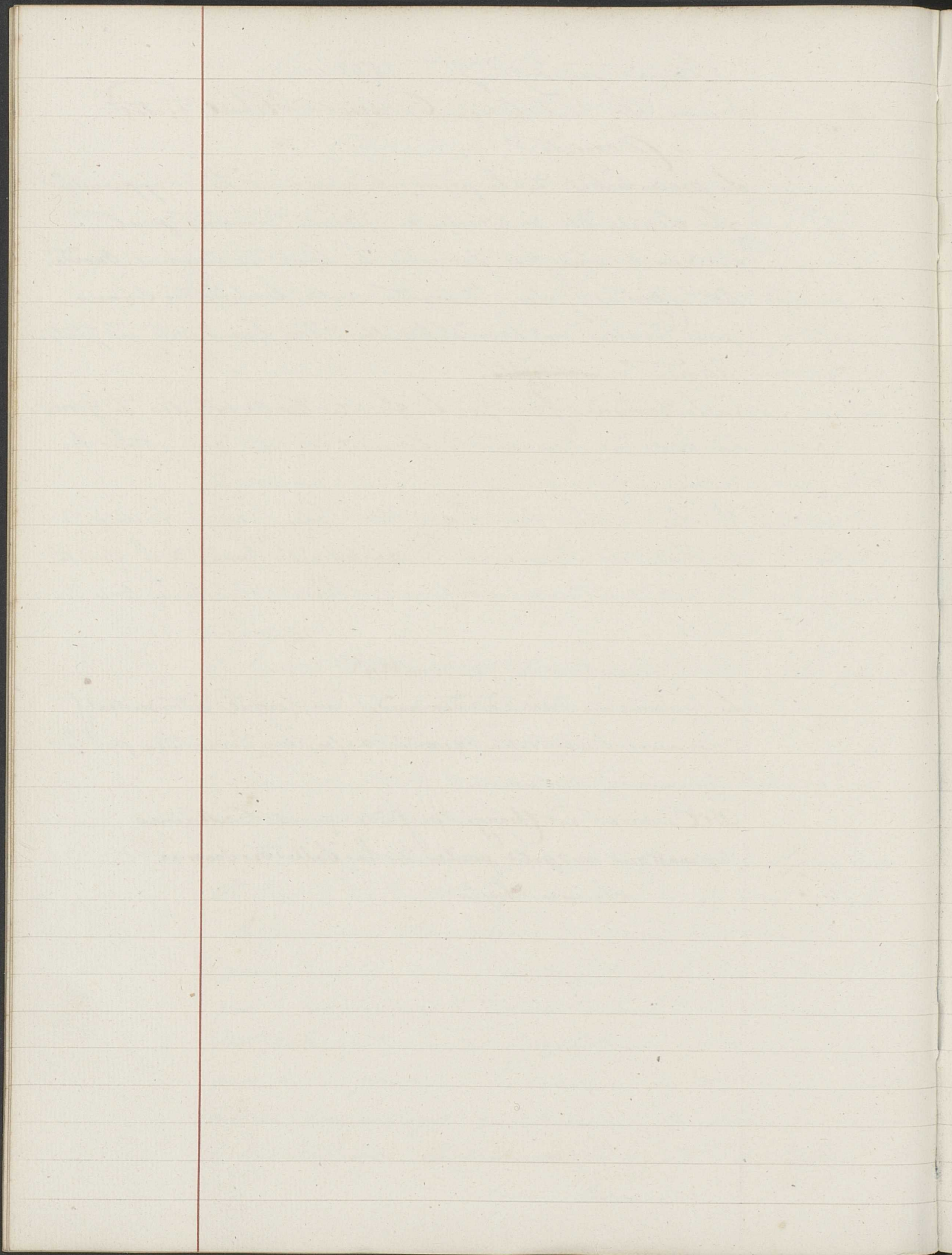
Sur la demande faite par la Societe des Architectes de Geneve  
du local des seances de la Societe des Arts pour y tenir ses  
reunions

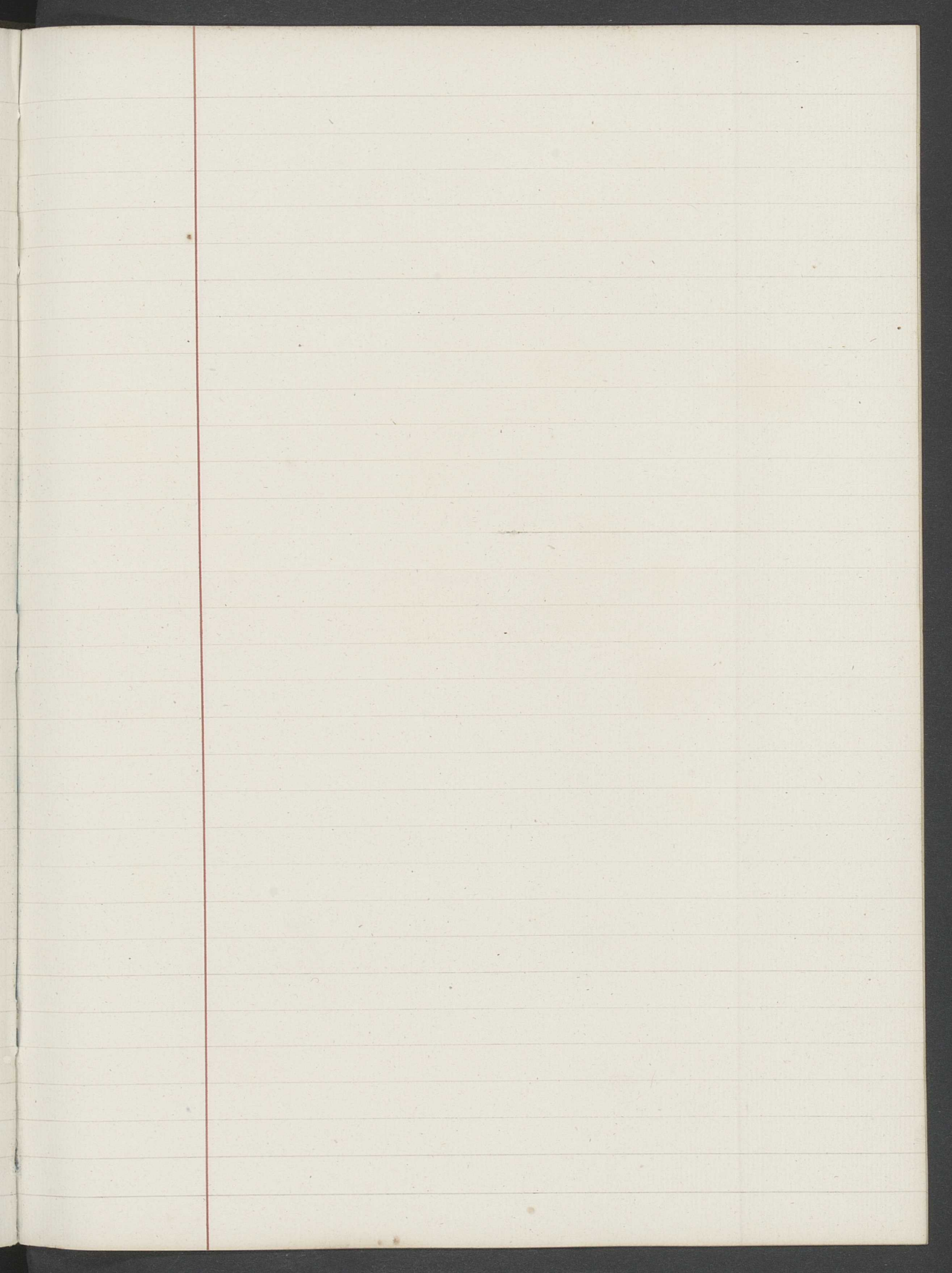
Sur la demande faite par M<sup>r</sup> John Joindet secretaire de  
la Classe des Beaux Arts de la Salle des seances de la Societe  
des Arts pour donner un cours de l'histoire des beaux arts en  
Italie

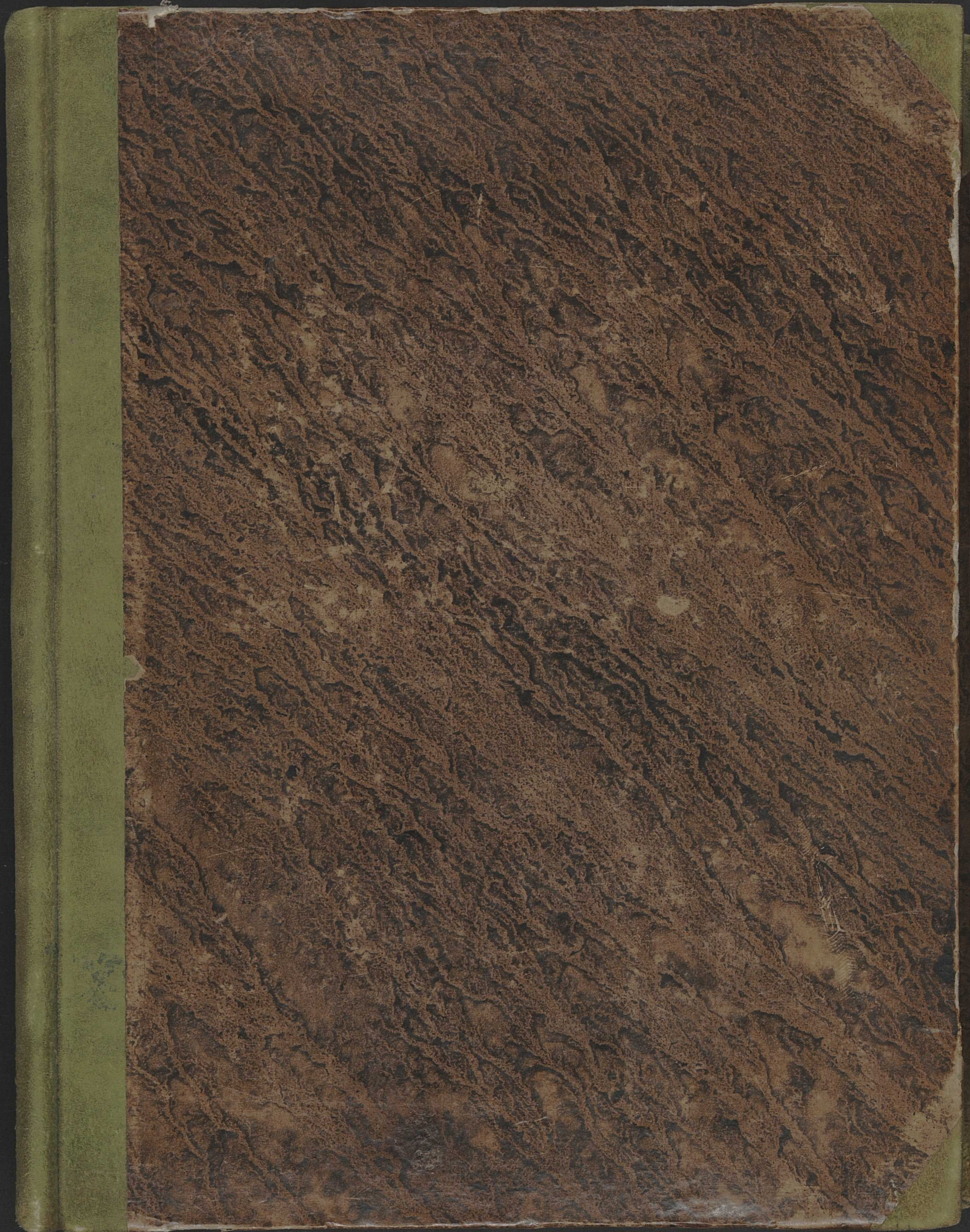
Sur la convention du 20 mai 1848

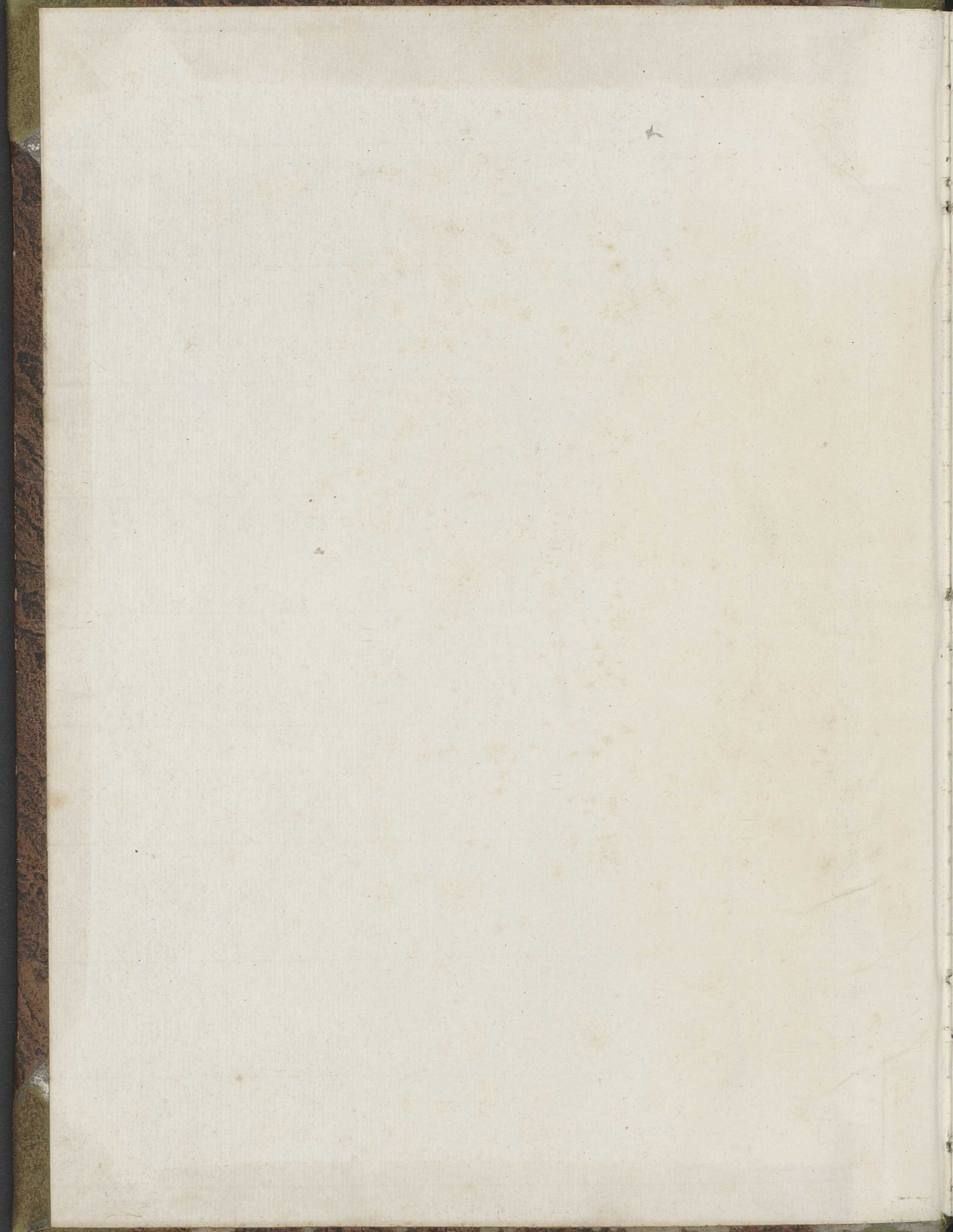
La Commission Arrête de demander au conseil administratif  
d'approuver l'autorisation accordée a ses deux demandes par la  
Commission administrative

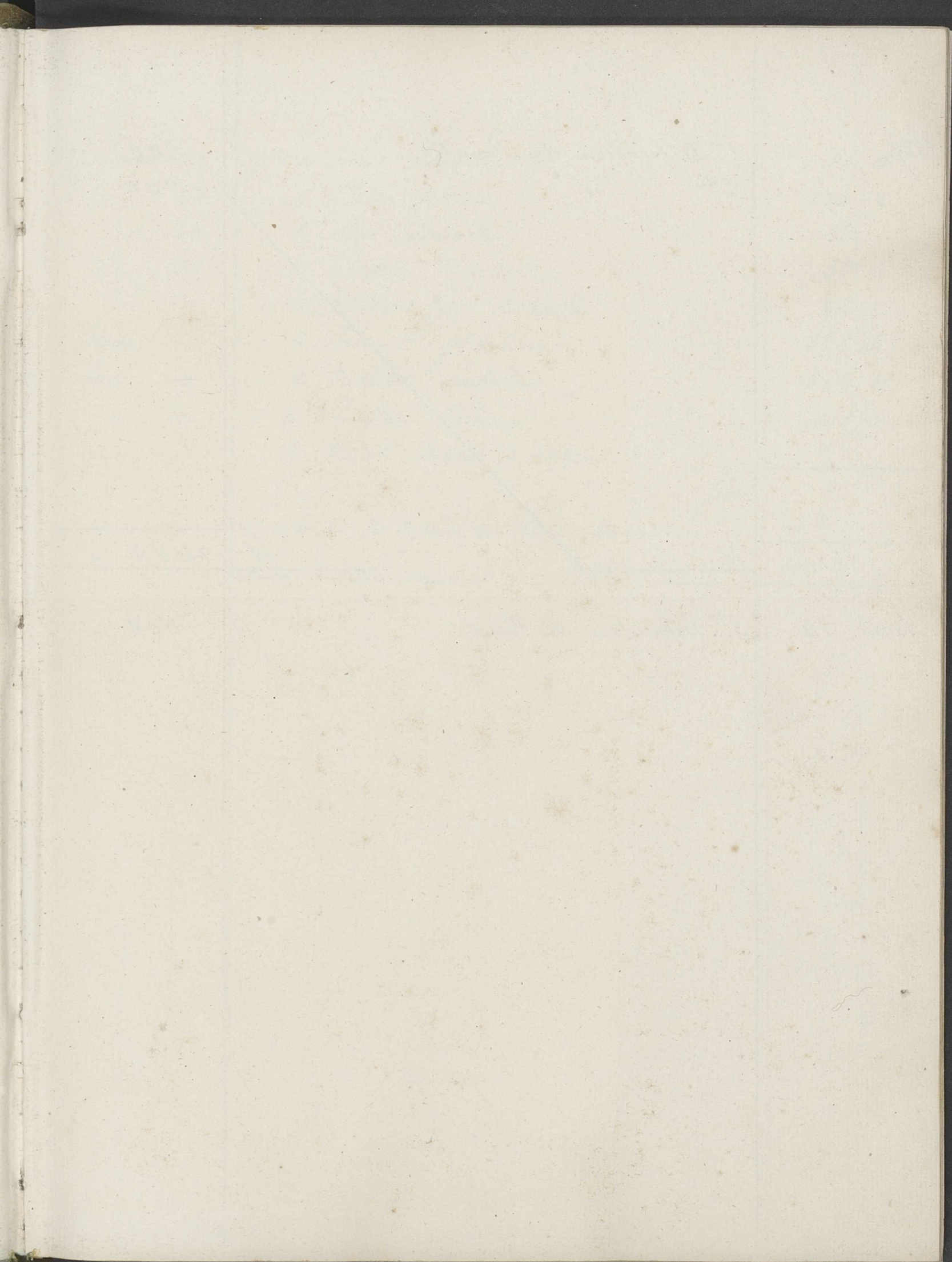
M<sup>r</sup> Darier est charge de faire executer certaines  
reparations au petit poele de la Salle des seances  
Seance levée













1897.

1<sup>re</sup> Allocation du Comité  
9 de id

fr 700 .  
700 .



fr 11400 .

Avril 14

3<sup>re</sup> Allocation du Comité

fr 700 .

1827 Janvier 22	ff. A Juvet Ferrurier	ff.	64	11
" 23	" A Glaten relieur		234	9
" 27	" A Sene Sculpteur		26	-
" 31	" A Girard Charpentier		37	6
" "	" A Hillard freres droguistes		24	"
fevrier 24	" A Puenoud jo bordures		246	4 6
Mars 19	" A Michelin Sculpteur		503	1 6
" 20	" A Strieband tapissier		111	"
	" A Wessel March. de safrans			
		flor.		
	à reporter en dépense au Compte Suisse			
	Balance	flor.	1400	..

